



Consiglio regionale del Veneto

Questo libro proviene dalle raccolte della Biblioteca del Consiglio regionale del Veneto. Il suo utilizzo non commerciale è libero e gratuito in base alle norme sul diritto d'autore vigenti in Italia.

Per ottenerne una versione ad alta definizione a fini editoriali, rivolgersi al seguente indirizzo:

biblioteca@consiglioveneto.it

A PROPOS DE L'ARTICLE XVIII.

DU TRAITÉ DE VIENNE DU 3 OCTOBRE 1866.

LA VÉRITÉ
SUR LES
DÉPRÉDATIONS AUTRICHIENNES
A VENISE

TROIS LETTRES A M. ARMAND BASCHET

PAR

VICTOR CÉRÉSOLE

DEUXIÈME ÉDITION, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

VENISE,
H. F. ET M. MÜNSTER, LIBRAIRES-ÉDITEURS
1867.

9/c

FONDO ANTICO 24

A PROPOS DE L'ARTICLE DE M.
DE CHATEL DE MONTMORIN

LA VÉRITÉ

DEPRÉDATIONS AUTRICHIENNES

A VENISE

PAR M. DE CHATEL DE MONTMORIN

VICTOR CERESOLE

PREMIÈRE ÉDITION, GENÈVE, CHEZ M. DROZ, 1857.

VENISE

chez M. W. SIEBER, Libraire-Antiquaire

1857.

A PROPOS DE L'ARTICLE XVIII.

DU TRAITÉ DE VIENNE DU 3 OCTOBRE 1866.

LA VÉRITÉ

SUR LES

DÉPRÉDATIONS AUTRICHIENNES

A VENISE

TROIS LETTRES À M. ARMAND BASCHET

PAR

VICTOR CÉRÉSOLE

DEUXIÈME EDITION, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

VENISE,

H. F. ET M. MÜNSTER, LIBRAIRES-ÉDITEURS

1867.



T A B L E

Table	III
Avertissement. Texte de l'Article XVIII	pag. 3
<i>Première Lettre à M. Armand Baschet</i>	» 5
A. <i>Les Spoliations des Archives générales des Frari à Venise au mois de Juillet 1866 :</i>	
Catalogue officiel	» 7
1. L'abbé Dudik aux Frari	» 41
2. Les documents enlevés	» 49
<i>Deuxième Lettre à M. Armand Baschet</i>	» 31
B. <i>Relevé des Tableaux anciens du Palais-Royal etc. et des Manuscrits de la Marciana, emportés en 1866, ainsi que des Spoliations des Archives en 1804 et 1805 :</i>	
I. Catalogue officiel des tableaux anciens, enlevés au Palais-Royal etc. en Septembre 1866	» 33
II. Les spoliations de la Marciana en 1866	» 39
Catalogue officiel des manuscrits latins et italiens enlevés en 1866.	» 45
III. Les spoliations de la Marciana et des Archives de 1803 à 1805	» 49
1. Manuscrits de la Bibliothèque de St. Marc, emportés en 1805 par F. S. Gassler et qui sont restés à Vienne	» 53
2. Catalogue de Documents et Manuscrits des Archives, emportés à Vienne en 1803-1805 par F. S. Gassler et qui ne sont pas revenus à Venise	» 54
<i>Troisième Lettre à M. Armand Baschet</i>	» 83
C. <i>Catalogues officiels des Tableaux vénitiens emportés à Vienne en 1838 et des Objets d'art, enlevés au Musée de l'Arsenal de Venise de 1864-1866 :</i>	
Avant-Propos	» 85
I. Tableaux anciens vénitiens, expédiés à la galerie I. R. de tableaux du Belvédère à Vienne (Juin 1838).	» 87
II. Tableaux anciens vénitiens, choisis par MM. Engert et Führich, envoyés au mois d'Août 1838 à la galerie de l'Académie I. R. des Beaux-Arts à Vienne	» 95
1. Description de quelques uns de ces tableaux	» 105
2. Où se trouvent actuellement une partie des tableaux à réclamer?	» 109
III. Les spoliations du Musée de l'Arsenal de Venise (1864-1866)	» 115
Catalogue des Objets d'art enlevés de 1864 à 1866	» 116
Observations touchant quelques objets d'art enlevés (<i>les Scalè etc.</i>)	» 118
Récapitulation des spoliations signalées.	» 121
Composition des Commissions d'enquête en vue de la révendication	» 123

LA VÉRITÉ
SUR LES DÉPRÉDATIONS AUTRICHIENNES A VENISE.

LES SPOLIATIONS
DES
ARCHIVES GÉNÉRALES DES FRARI
A VENISE

A U MOIS DE JUILLET 1866

2.^e ÉDITION REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

VENISE,
M. F. ET H. MÜNSTER LIBRAIRES ÉDITEURS
1866

LA VÉRITÉ

sur les déprédations autrichiennes à Venise.

LES SPOILIATIONS

DES

ARCHIVES GÉNÉRALES DES FRATRES

A VENISE

AU MOIS DE JUILLET 1868

2^e ÉDITION REVUE CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

VENISE.

M. F. ET H. MÜNSTER LIBRAIRES ÉDITEURS

1868

AVERTISSEMENT.

A la surprise de l'auteur la première édition de la *Vérité sur les déprédations autrichiennes à Venise* s'est complètement écoulee.

L'article XVIII du traité de Vienne du 3 Octobre 1866 promet à l'Italie la restitution des documents et objets d'art enlevés aux provinces vénitiennes.

Cet article est ainsi conçu :

« Les Archives des territoires cédés, contenant les titres de propriété, les documents administratifs et de justice civile, ainsi que les documents politiques et historiques de l'ancienne république de Venise, seront remis dans leur intégrité aux Commissaires qui seront désignés à cet effet, auxquels seront également consignés les objets d'art et science, spécialement affectés au territoire cédé. »

« Réciproquement les titres de propriété, documents administratifs et de justice civile, concernant les territoires autrichiens, qui peuvent se trouver dans les archives du territoire cédé, seront remis dans leur intégrité aux commissaires de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique. »

« Les gouvernements d'Autriche et d'Italie s'engagent à se communiquer réciproquement sur la demande des Autorités administratives supérieures tous les documents et informations relatifs à des affaires concernant à la fois le territoire cédé et les pays contigus. »

« Ils s'engagent aussi à laisser prendre copie authentique des documents historiques et politiques qui peuvent intéresser les territoires restés respectivement en possession de l'autre puissance contractante et qui dans l'intérêt de la science ne pourront être séparés des archives auxquelles ils appartiennent. »

Aucun de tous ces objets n'a encore été restitué.

Le présent opuscule n'a ainsi malheureusement rien perdu de son actualité.

Cette seconde édition a été corrigée et retouchée. Nous l'avons même considérablement augmentée de renseignements précis et nouveaux sur les *spoliations des Archives vénitiennes au commencement du siècle*.

Une troisième lettre à M. Armand Baschet, donnant le catalogue des *Tableaux vénitiens, emportés par le Gouvernement autrichien depuis la chute de la République* et celui des *dernières déprédations dans l'Arsenal en 1866* complète ce triste tableau, qu'il ne semble point inutile de faire connaître aux nombreux amis de Venise, qui sont à l'étranger, en attendant la restitution promise par un traité solennel.

A. M. ARMAND BASCHET

À PARIS.

Vous me demandez, Monsieur, des informations exactes sur les déprédations autrichiennes dans les Archives de Venise, spoliations mises en doute par les uns, contestées par les autres, annoncées comme très-importantes par la presse italienne, ramenées à des proportions minimales et ridicules par le journalisme austro-légitimiste et par des feuilles françaises, qui se disent officieuses.

Ces informations, je m'empresse de vous les donner, car — étranger, comme moi, à l'Italie — vous aimez ce beau pays, berceau de la civilisation moderne; ce peuple intelligent et bon, souvent calomnié, méconnu par l'étranger, qui, aujourd'hui, par la Liberté, et grâce au concours généreux de la France, devient une grande nation — vous aimez cette Venise, qui tressaille sous le joug, impatiente de saluer l'aurore de sa régénération!

Ces informations vous sont dues, car, vous, qui ne craignez point la poussière des vieux manuscrits — vous savez quels trésors sont enfouis dans ces parchemins, quels riches filons sont encore à rencontrer ou à découvrir dans les cartons de la Segreta.

À bon droit, nous en sommes jaloux pour la science et l'histoire, et, comme tous ceux qui ont examiné, ou seulement entrevu les précieuses collections manuscrites de l'ancienne diplomatie vénitienne, nous désirons que ces monuments de l'intelligence italienne

ne soient pas dispersés, qu'ils restent où ils étaient — à leur place — en Italie — à Venise — où ils sont nés, — à l'ombre des ailes de ce Lion de S.^t Marc, qui les a inspirés, — là, où, sous un gouvernement libéral, ils seront à la disposition des savants de toute nation, qui en retireront d'inappréciables avantages pour l'histoire de chaque pays et pour celle de la civilisation entière.

Vous avez dès le commencement dit et répété, que les documents emportés de Venise, par ordre du Gouvernement autrichien, sont des plus précieux, et des plus importants parmi tous ceux qui sont aux Archives des Frari. Votre assertion a été taxée d'exagération. Il y avait évidemment quelqu'un qui ne disait pas la vérité. — Vous étiez dans le vrai. — Le document officiel que je vous présente aujourd'hui en est la confirmation éclatante.

C'est la traduction littérale de « l'Elenco delle Filze, Volumi, » Codici, Atti antichi diplomatici ecc., che dal sig. I. R. Professor » D.^r Dudik furono prelevati e tolti in consegna dell'I. R. Archivio » generale di Venezia nei giorni 22 e 23 luglio 1866 per il loro » trasporto a Vienna », — seule pièce officielle, qui ait été dressée de ces spoliations des Frari, incroyables de nos jours.

Quant au Catalogue des manuscrits de la Marciana, emportés à la même époque, j'en ferai l'objet, Monsieur, d'une seconde lettre à vous adressée comme la première.

Le document qui suit, suffit malheureusement pour donner droit à toutes les réclamations, s'il en est tems encore.

Padoue, 29 Septembre 1866.

VICTOR CÉRÉSOLE

Membre de la Société générale d'histoire suisse, membre
correspondant de l'Athénée de Venise.

Arrivé à Florence le son
8, en très bonne santé
et d'excellente humeur

CATALOGUE

des Liasses (*Filze*), Volumes, Codes, Actes diplomatiques anciens etc., extraits par M. le D.^r Dudik, professeur I. R., à lui consignés aux Archives Générales I. R. de Venise les 22 et 23 Juillet 1866, pour être transportés à Vienne.

N.° de la chambre où les documents étaient déposés	Dénomination des séries	Époque		Nombre des <i>filze</i> , layettes ou volumes	OBSERVATIONS
		de l'an	à l'an		
213	<i>Pacta</i> (documents détachés) 1000 numéros	1200	1779	49 layettes.	Parchemins et papiers. (N.B. Les minutes (<i>schede</i>) ont également été emportées.)
»	Documents grecs	—	—	2 layettes.	Parchemins.
»	<i>Commemoriali</i> : Régistres.	1295	1787 10 Sept.	33 volumes.	Le vol. XXX est en papier.
»	Dépêches originales : de Suisse (<i>Svizzera</i>) } des Grisons (<i>Grigioni</i>) }	1569 9Nov.	1762 3Sep.	Dépêches: 93 <i>filze</i> Rubricario 8 »	La première <i>filza</i> manque.
»	de <i>Valtelline</i>	1624	1626	Total 101 »	
»	Capitulations, concordats, décrets de princes et autres actes importants.	XVII.	siècle	1 volume.	Papier.
»	Traités et concordats entre princes.	1356	1564	1 volume.	Papier.
212	Dépêches originales : de <i>Ratisbone</i>	1668	1669	2 <i>filze</i> .	Elles vont progressivement du N.° 1 au N.° 11 inclusivement.
»	» <i>Munster</i>	1643	1650	11 <i>filze</i> .	
»	» <i>Pologne</i>	1574	1718	20 <i>filze</i> .	N. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21.
»	» Répertoire (<i>Rubriche</i>).	1684	1694	2 <i>filze</i> .	
211	Dépêches originales d'Allemagne (<i>Germania</i>).	1541 10 Nov.	1788 28 Févr.	La 1. ^{ère} <i>filza</i> est marquée ☒ (1541), la 2. ^{me} <i>filza</i> porte le N.° 1 et progressivement jusqu'au N.° 183, puis 185 à 292. Nombre total: 292 <i>filze</i> . N.B. M. ^r le prof. Dudik n'a effectivement reçu que 284 <i>filze</i> , par le fait que 8 <i>filze</i> , marquées N.° 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263 avaient déjà été expédiées à Vienne le 15 Juillet 1865 par l'entremise de la Lieutenantance I. R. Lombardo-vénitienne (v. le catalogue au N.° 838-455 Sezione I. 1865 de la Direction I. R. des Archives générales).	
210	Dépêches originales des <i>Provveditori generali in Dalmazia ed Albania</i> .	1589	1795	<i>Indici</i> 43 numérotées de 1 à 43 Dépêches: 249 <i>filze</i> . En tout: 292 <i>filze</i> .	

N.º de la chambre où les documents étaient déposés	Dénomination des séries	Époque		Nombre des <i>filze</i> , layettes ou volumes	OBSERVATIONS
		de l'an	à l'an		
210	Dépêches des Recteurs d' <i>Istrie</i> , <i>Grao</i> (Ile de Grado), <i>Maran</i> (Marano)	1602	1780	111 <i>Filze</i> .	Ces <i>filze</i> ne sont pas numérotées.
»	Dépêches des Recteurs (<i>Rettori</i>) de <i>Dalmatie</i> , <i>Zara</i> , <i>Spalatro</i> , <i>Cattaro</i> .	1602	1780	78 <i>Filze</i> , portant des numéros progressifs.	
»	Dépêches des Provéditeurs extraordinaires de <i>Cattaro</i> .	1666	1783	23 <i>Filze</i> .	Portent les N. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23.
»	Dépêches des Lieutenants (<i>Luogotenenti</i>) d' <i>Udine</i> et du Frioul (<i>Friuli</i>).	1602	1737	<i>Filze</i> 106.	Ces <i>filze</i> suivent progressivement par date. La numérotation des <i>filze</i> manque.
Collegio 207	<i>Udine</i> (Relations des Lieutenants).	1546	1764	47 <i>Relazioni</i> en 2 <i>filze</i> .	
»	<i>Dalmatie</i> (Relations des Provéditeurs généraux).	1559	1792	46 <i>Relazioni</i> en 4 <i>filze</i> .	
»	<i>Istria Provveditori</i> .	1558	1634	11 <i>Relazioni</i> en une <i>filza</i> .	
»	<i>Germania</i> <i>Relazioni</i> (Relations d'Allemagne).	1533	1736	7 <i>Relazioni</i> dans une <i>filza</i> .	1533 de Nic. Tiepolo 1547 » B.º Navagero 1551 » M.º de Cavalli 1557 » P.º Tiepolo 1560 » F.º Badoer 1658 » G. B. Nani 1736 » M.º Foscarini
»	<i>Misti</i> (Mélanges, Délibérations secrètes du Sénat.	1332 4 Mars	1421 Févr.	53 volumes en parchemin.	Quatre vol. de Tables (<i>Indici</i>). Le 1.º vol. commence au N. 15. (Les 14 premiers vol., avec la date 1293 jusqu'à la fin de 1331, sont à Vienne.) Parmi ces 53 registres il y en a 5 désignés par les lettres A jusqu'à F, de l'an 1345-1397, en parchemin.
206	<i>Deliberazioni del Senato</i> (<i>Secreta</i>).	1401 10 Avril	1630 30 Juin	135 volumes en parchemin.	
»	<i>Collegio. Lettere segrete</i> .	1308 16 Sept.	1310 15 Juill.	1 vol. d'originaux sur parchemin.	Il en reste une copie aux archives.
<i>Inquisitori di Stato</i> chambre N. 215.	<i>Trieste</i> . (Dépêches adressées aux Inquisiteurs, datées de Trieste.)	1731	1796	1 <i>filza</i> portant le N. 99.	
215	<i>Vienna</i> . (Dépêches adressées de Vienne aux Inquisiteurs d'État.)	1576	1794	14 <i>filze</i> portant les chiffres romains I à XIV.	Ces <i>filze</i> portent de plus les Numéros 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115.

N.º de la chambre où les documents étaient déposés	Dénomination des séries	C O N T E N U
<i>Biblioteca miscellanea</i> 246	Codice N.º 127.	<i>Trattato sopra il titolo del duca di Savoja.</i> Traité sur le titre du duc de Savoie.
»	Serie II. N.º 16.	<i>Aquileja.</i> Privilegia ecclesiastica. — <i>Pape</i> (sic) potestas. Clausule derogatoria. Patriarca Aquilejensi etc. (sic). Patti fra il Patriarca di Aquileja e la Republica di Venezia 1445, 1451 etc. — <i>Storia della Patria del Friuli e del Patriarcato di Aquileja sotto l'epoca veneta fino al 1615</i> (Histoire du Frioul etc.).
»	» » N.º 17.	<i>Greci in Dalmazia</i> (Grecs en Dalmatie). Recours, procès, dépêches, décrets, etc. touchant les Grecs et leurs prêtres en Dalmatie au siècle dernier etc.
»	» » N.º 18.	<i>Greci della Dalmazia</i> (Grecs de la Dalmatie). Collection de différentes doctrines touchant les Grecs (Concile œcuménique, bulle de Clément VII. <i>Pallavicino nella Storia del Concilio di Trento.</i> (sic) Bolla Pio IV. Formola di fede di Gregorio XIII etc.).
»	» » N.º 19.	<i>Greci</i> (Grecs). Papiers se rapportant au collège Corsini à Ugliano, et touchant l'évêque titulaire grec, envoyé aux Italo-Epirotes dans les Calabres en 1750 etc.
»	» » N.º 20.	<i>Greci</i> (Grecs). Bulle de Léon X du 18 Mai 1521, sa confirmation par Clément VII du 26 Mars 1526 et autre bulle de Léon X du 3 Juin 1514.
»	» » N.º 21.	<i>Greci della Dalmazia</i> (Grecs de la Dalmatie). Papiers de l'église de Cattaro, Zara, Sebenico et autres lieux; papiers se rapportant à l'élection d'un évêque grec en Dalmatie.
»	» » N.º 23.	<i>Collectione</i> (sic) <i>Rerum Aquilejensium.</i> Circa il titolo del dominio del Friuli e circa i diritti ducali sul Patronato di Aquileja etc. À la fin Renseignements sur les Patriarches d'Aquilée, jusqu'en 1656.

RÉCAPITULATION

<p><i>Patti sciolti</i> (Traité détachés) . . vol. 49</p> <p>Documents grecs. » 2</p> <p><i>Commemoriali</i> » 33</p> <p>Dépêches des résidens en Suisse etc. » 101</p> <p><i>Decreti di Principi</i> (Décrets de Princes etc.) » 1</p> <p><i>Trattati tra Principi</i> (Traité entre Princes) » 1</p> <p>Dépêches de Ratisbone » 2</p> <p>» » Münster » 11</p> <p>» » Pologne » 20</p> <p>Répertoire des dépêches de Pologne. » 2</p> <p>Dépêches d'Allemagne » 284</p> <p><i>Dalmazia</i>, Provéditeurs généraux . » 292</p> <p>Dépêches des Recteurs d'Istrie . . » 111</p> <p>» » » de Dalmatie » 78</p>	<p>Report vol. 987</p> <p>Dépêches de Cattaro, des provéditeurs extraordinaires » 23</p> <p>Dépêches des lieutenants d'Udine et du Frioul. » 106</p> <p><i>Relazioni</i> di Udine. » 2</p> <p>» Dalmazia. » 4</p> <p>» Istria. » 1</p> <p>» Germania » 1</p> <p><i>Misti. Deliberazioni Senato</i> » 53</p> <p><i>Deliberazioni secrete. Senato</i> . . . » 135</p> <p><i>Collegio</i> (lettres secrètes). » 1</p> <p><i>Inquisiteurs</i>. Dépêches de Trieste . » 1</p> <p>» » Vienne . » 14</p> <p>Codes de la Bibliothèque des Archives des <i>Frari</i> » 8</p>
<hr style="width: 20%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> <p>Vol. 987</p>	<hr style="width: 20%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> <p>Total vol. 1336</p>

(Signés) Prof. D.^r BEDA DUDIK O. S. B.

Conte GIROLAMO DANDOLO, Direttore dell' I. R.

Archivio generale L. V.

L. PASINI, Ufficiale dell' I. R. Archivio.

I.

L'ABBÉ DUDIK AUX FRARI.

C'est le 21 Juillet 1866 qu'un Bénédictin morave, M. le D.^r Béda Dudik, se présenta à la Direction générale des grandes Archives de Venise, qui sont à l'ancien couvent de *Santa Maria gloriosa de' Frari*. Cet étranger, accompagné d'un officier d'artillerie autrichien, n'était aucunement annoncé. Sans préambule il demanda au chev. *Toderini*, vice-directeur des archives, de voir les répertoires et catalogues d'office, afin, disait-il, de prendre ses dispositions en vue du dépouillement dont il avait été chargé. Monsieur Toderini répondit qu'il ne pouvait tout seul prendre une aussi grave responsabilité et qu'il était nécessaire d'attendre le Directeur. A l'arrivée de M. le Comte *Girolamo Dandolo*, on lui présente une ordonnance au nom de S. M. l'Empereur François Joseph, du 17 Juillet 1866. Cette Commission ouverte, rédigée en langue allemande, signée *Cremeville*, premier Aide de camp de S. M. I. R. A., accordait à M. le professeur Doct. *Dudik*, historiographe I. R., la faculté d'examiner, de choisir et d'emporter en lieu sûr les documents se rapportant aux provinces d'Istrie, de Dalmatie et de l'Abanie ex-vénitienne; les manuscrits touchant *Gorizia, Aquilée et Marano*; puis les relations et dépêches concernant la Suisse, l'Allemagne, la Pologne et toutes les pièces à relever dans un catalogue spécial.

A cette étrange intimation, le Comte Dandolo rappelle qu'il existe une disposition Impériale de l'année 1854, adressée, sur réclamation, à son prédécesseur le chev. Fabio Mutinelli, d'après laquelle l'Empereur François-Joseph promet à Venise, que les Archives des Frari seront, comme par le passé, laissées intactes (1)

(1) Voici cette disposition impériale, telle qu'elle fut communiquée à la Direction des Archives par le Chevalier Toggenbourg, gouverneur des provinces lombardo-vénitienes: N. 889.

PRESIDENZA DELL' I. R. LUOGOTENENZA DELLE PROVINCE VENETE.

All' I. R. Direzione dell' Archivio generale in Venezia.

« S. M. I. R. Ap. con Sovrana Risoluzione 11 m. c. si è graziosamente degnata di »
» permettere che gli atti, esistenti nell' Archivio generale dei Frari in Venezia, vi sieno »
» come finora lasciati intatti, però solo sotto la condizione che la Direzione dell' Archivio »
» Generale in Venezia debba produrre all' Archivio Segreto di Corte e di Stato, dietro di lui »
» domanda, d'ora in poi copie autentiche di tutti gli atti che saranno da esso indicati fra »
» quelli compresi negli elenchi che dovranno anche in avvenire venirgli periodicamente »
» rimessi.

» Ciò servirà di norma a codesta I. R. Direzione e di evasione al di Lei rapporto »
» 29 Ottobre 1852 N. 38/0 ».

Venezia 14 Febbrajo 1854.

(signé) « TOGGENBURG ».

que du reste il ne connaissait point la signature de M. de Crenneville et que si l'intermédiaire d'un premier Aide de camp est le moyen ordinaire qui sert à l'Empereur d'Autriche pour faire parvenir ses ordres à l'armée, le Ministre d'État est par contre celui dont S. M. a l'habitude de se servir pour les transmettre aux autorités civiles et politiques.

Sans entrer dans les détails d'une conversation très-agitée qui suivit entre les trois interlocuteurs dans le cabinet de la Direction, je me bornerai à dire qu'il fut répondu au Comte Dandolo, que M. le *général Alemann*, gouverneur de la ville, était informé, et que la mission de confiance dont on était investi, serait, à la rigueur, exécutée par la force armée. Aucune protestation ne servit, et le Directeur, voyant que toute résistance ultérieure serait inutile et que l'éventualité d'une exécution militaire rendrait sans doute les dommages beaucoup plus graves, se borna à déclarer qu'il cédait à la force et renvoya au lendemain l'exécution de cet ordre fatal, espérant encore obtenir du général Alemann un sursis à cette mesure, en contradiction directe avec la promesse Impériale de 1854.

Mais la démarche que M. le Comte Dandolo fit personnellement dès le 22 Juillet auprès du Gouverneur de la ville et forteresse de Venise ne modifia en rien la position. Nous reproduisons plus bas (1) la lettre par laquelle M. le baron Alemann ordonna au Directeur des Archives d'exécuter l'ordre signé *Crenneville*, et de prêter assistance au Bénédictin morave, venu à cet effet.

Celui-ci n'attendit point cet écrit pour se mettre à l'œuvre. C'est dès le matin du 22 Juillet qu'il apparut avec le même officier et une nombreuse suite de soldats du génie.

Ce fut un véritable pillage. Dom Dudik était fort animé; la confusion était extrême. Les soldats s'emparaient eux-mêmes des cartons de la *Segreta* et les entassaient pêle-mêle dans des caisses, amenées de l'Arsenal.

Il ne fallut rien moins que le sang-froid de M. Luigi Pasini, jeune et diligent employé aux Archives, pour établir, au milieu de ces scènes de désordre, clairement et d'une manière intelligible le catalogue qui précède.

(1) Al N. 5924.

I. R. GOVERNO DI FORTEZZA IN VENEZIA.

A Sua Signoria illustrissima il Signor I. R. Direttore dell' Archivio Generale e Ciambellano di S. M. l'Imperatore, Conte GIROLAMO DANDOLO.

Venezia, 22 Luglio 1866.

« Con questo viene Vostra Signoria Illustrissima incaricato di lasciare che l'I. R. »
 » Professore dott. Dudik, presentemente qui in speciale missione, dietro incarico avuto »
 » da Sua Maestà l'Imperatore, e munito di un ordine aperto, possa senza ostacolo fare »
 » la scelta di tutti i libri, manoscritti, documenti, diplomi, ecc., che si trovano in codesto »
 » I. R. Archivio Generale, e nella ricerca di sì preziosi oggetti non sia lasciato solo, ma »
 » destinato il proprio sottoposto personale a volersi prestare irrecusabilmente a dar corso »
 » a tutte quelle inchieste, che il detto Sig. I. R. professore dott. Dudik trovasse di fare. »

(signé) « ALEMANN F. Z. M. »

Nous lui en exprimons franchement notre reconnaissance, au nom de tous les étrangers, amis des Archives de Venise.

On trouvera en note (1) le procès-verbal de la *mission* du Bénédictin Bèda Dudik.

Après cette première exécution le chargé d'affaires de M. de Crenneville alla fureter — c' est le mot — à la *Bibliothèque de S.^t Marc*. Je parlerai dans une prochaine lettre de ces nouveaux exploits.

La nouvelle d'un fait aussi extraordinaire, le bruit d'une invasion aussi injustifiable frappèrent de stupeur la population. Plusieurs citoyens, MM. le chev.^{rs} *Nicolò Barozzi*, directeur du Musée Correr, *B. Cecchetti*, prof. de paléographie aux Archives

(1) N. 93-p.

PROCESSO VERBALE.

« Oggi 21 Luglio 1866 presentavasi alla Direzione di questo I. R. Archivio Generale » il sig. professore Bèda dott. Dudik, dell'ordine di S. Benedetto ed I. R. Storiografo, ecc. » e rendeva ostensibile al sottoscritto un ordine aperto in data del 17 corrente, per » ordine di Sua Maestà, firmato da S. E. il sig. Conte di Crenneville, primo ajutante » generale, che gli conferiva la facoltà di esaminare, scegliere e trasportare da qui ad » altro luogo sicuro quegli oggetti custoditi in questo Archivio Generale che riguardano » specialmente le provincie dell'Istria, Dalmazia ed Albania ex venete, e dei paesi di » Aquileja, Gorizia, Marano, le relazioni e dispacci di Svizzera, Germania e Polonia, ed » altri dichiarati nell'elenco da unirsi al presente, firmato dallo stesso signor professore » Dudik e dal sottoscritto, da rilevarsi in duplo, di cui un esemplare deve rimanere » presso la Direzione dell'Archivio e l'altro deve essere consegnato allo stesso signor » Professore.

» Ciò esposto, il sottoscritto Direttore dichiarava di non poter astenersi dal mani- » festare la propria grande sorpresa per un tal ordine, dopo che una Sovrana Risolu- » zione di Sua Maestà l'Imperatore Regnante assicurava la città di Venezia, che i suoi » Archivi non se ne sarebbero in alcun caso rimossi; ma che alla vista d'un ordine, che » non ammetteva nè dilazioni nè limitazioni, ed alla cui esecuzione non poteva essere » opposto nessun valido ostacolo, egli si asteneva da ogni ulteriore osservazione, ed » incaricava invece l'Ufficiale d'Archivio sig. Luigi Pasini, che faceva tosto comparire, » di prestargli, in quanto potesse abbisognare, la relativa cooperazione.

» Accolta dal Dudik la proposta del Direttore, rimase convenuto, che l'operazione » sarebbesi incominciata alle ore 8 a. m. del successivo giorno 22 ».

Venezia, 24 Luglio 1866.

» Compiuta ieri dal prelodato sig. professore Dudik la sua missione presso questo » I. R. Archivio Generale, ne faceva analoga dichiarazione al sottoscritto Direttore, » manifestandosi soddisfatto per l'assistenza avuta dal sig. ufficiale Pasini.

» Dopo di che restò chiuso il presente protocollo verbale, e munito delle firme delli » signori prof. Dudik, co. Dandolo e Pasini. »

(signés) « Professore dott. BÈDA DUDIK O. S. B. »

« Conte GIROLAMO DANDOLO, I. R. Direttore
dell'Archivio Generale in Venezia. »

« LUIGI PASINI, Ufficiale dell'I. R. Archivio
Generale. »

des Frari, le D.^r *Alexandre Pascolato* et M.^r *Lorenzo Seguso* se présentèrent dès le Lundi 23 Juillet à la Municipalité (1) pour y dénoncer ce qui venait de se passer.

Ce fut grâce à l'initiative de ces Messieurs que la Municipalité, par la plume de M. Marcello Memmo, fit auprès du général Alemann la protestation qui a été reproduite par les journaux (2).

(1) Représentée par MM. Marc' Antonio Gaspari, les Comtes Ant. Giustiniani Recanati et Grimani et M. Luigi Visinoni.

(2) N. 94-pp.

CONGREGAZIONE MUNICIPALE DELLA REGIA CITTÀ DI VENEZIA

Venezia, 23 Luglio 1366.

A S. E. *il Signor Barone d'Alemann, consigliere intimo, cavaliere dei più distinti ordini equestri, comandante la città e fortezza di Venezia.*

Eccellenza.

« È per ben triste argomento che il Municipio, non quale autorità locale soltanto, »
 » ma come interprete del voto dell'intera popolazione, deve rivolgere al senno ben »
 » conosciuto dell' E. V. la più calda preghiera.

» Da due giorni una voce generalmente diffusa annunciava che gli Archivi dei Frari »
 » e la Biblioteca di San Marco sarebbero stati, da persona munita di pieni poteri, pas- »
 » sati in esame, onde estrarne ed asportarne quanto di prezioso essi contengono di »
 » relativo alla nostra Repubblica, alla città ed alle sue relazioni diplomatiche con altri Stati.

» Quella voce era ben presto confermata dal fatto.

» Il dott. Beda Dudik, nome caro alla scienza, all'appoggio di un ordine firmato »
 » Crenneville, sta realmente unendo e facendo trasportare dall'Archivio suddetto rile- »
 » vante quantità di atti diplomatici, di cui non esiste copia, e che, oltre l'interesse sto- »
 » rico, formano anche la base di diritti privati, molti codici preziosi ed altri documenti »
 » di speciale importanza.

» Nel passato, quando era stata minacciata alla città qualche sventura, le proteste »
 » ed il voto del Comune ottennero una venerata Sovrana Risoluzione che assicurava l'I. »
 » Governo non avrebbe mai rapito alla città quei documenti, che unici a testimonio »
 » della sua passata grandezza, formano ancora il desiderio di tutti gli scienziati del mondo.

» La dominazione francese avea lasciata su tale argomento ben dolorosa memoria, »
 » memoria che l'I. Governo avea con ogni potere cercato di scancellare, facendo resti- »
 » tuire a Venezia ciò che le apparteneva.

» Pur di recente quando il Municipio protestava su la voce, che dall' I. R. Arsenale »
 » venissero tradotte per altra destinazione alcune armi antiche della Repubblica, S. E. »
 » il Governatore civile conte di Toggenburg, in data 2 Luglio, da Verona, assicurava il »
 » reclamante *che nessuna arma sarebbe stata levata dall' Arsenale il cui trasporto »*
 » *potesse far nascere una deplorabile lacuna nelle serie di quelle reliquie della Storia »*
 » *Veneta per le quali tutte, come è ben noto, l' I. Governo ebbe mai sempre ogni pos- »*
 » *sibile riguardo.*

» Eccellenza, noi osiamo di bel nuovo, a nome della civiltà e dell'amore di patria, »
 » umiliarvi viva domanda, affinché l'ordine dettato da considerazioni che non ci è lecito »
 » interpretare, venga per ora sospeso, fino a che dalla Suprema autorità dello Stato sia »
 » pronunziato in tale dolorosa emergenza; che se per avventura un interesse ben vivo »
 » di sottrarre ai pericoli di un assedio quelle preziose memorie, avesse guidato l'I. Go- »
 » verno alla suddetta risoluzione, noi tutti possiamo garantire all'E. V., che assumiamo

Ces mêmes personnes allèrent porter plainte auprès de M. Léon Pillet, consul général de France à Venise, que cela touchait par le fait de la cession de la Vénétie à la France, annoncée quinze jours auparavant, et qui s'empessa de promettre son concours.

Le 24 Juillet les mêmes citoyens, voyant qu'il n'était fait aucun cas par les autorités autrichiennes de la réclamation de la Municipalité, décidèrent d'engager l'un d'eux à se rendre immédiatement à Padoue et à Florence pour prévenir le gouvernement italien des déprédations faites par l'abbé Dudik. M. *Lorenzo Seguso* s'acquitta de cette mission. Dès le 24 au soir, M. le Marquis Pepoli, commissaire du Roi à Padoue, en donna avis par télégraphe, d'un côté à M. Visconti-Venosta, ministre des affaires étrangères, alors à Ferrare, et de l'autre à S. M. l'Empereur des Français. C'est de ce jour que date la publicité qui s'est faite sur ces actes inqualifiables, dans tous les journaux d'Europe.

Le 30 Juillet M. Seguso eut la satisfaction d'apprendre de la bouche de M. Visconti-Venosta que le gouvernement italien prendrait toutes les mesures nécessaires en vue de la restitution des documents emportés, documents qui, d'après une expression de M. le ministre, sont l'*inaliénable propriété de la Municipalité de Venise* (1).

D'un autre côté ce fut le même 23 Juillet que l'*Institut* de Venise, chargé d'office de la surveillance des Archives et des Bibliothèques, se hâta de réclamer auprès du général Alemann, qui contesta l'importance des documents choisis à la *Marciana* et répondit séchement, que tel était l'*ordre de S. M. l'Empereur* (2).

» la piena custodia e la rispondenza degli archivi, della biblioteca e di quanto può interessare la patria storia, ben sicuri che l'intera città sarà pronta con noi a tutelare una sua proprietà tanto gelosa con ogni suo mezzo. »

» Voglia l'E. S. graziarci di un sollecito cenno di riscontro e rappresentare come crederà più opportuno a chi può esaudirla, la nostra preghiera. »

(1) Pour plus de détails voyez la brochure: *Delle Depredazioni austriache negli Archivi di Venezia*, parue en Novembre. Venezia, Sonzogno, 1866, 15 pages.

(2) Al N. 263.

L' I. R. GOVERNO DI FORTEZZA

alla lodevole Presidenza dell'Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti.

Venezia, 25 Luglio 1866.

« Sapendo io da fonte attendibile che dalla Biblioteca Marciana non fu portato via dal prof. dott. Beda Dudik nè anche un solo codice prezioso, riguardante la Storia o l'archeologia di Venezia, e che anzi i pochissimi manoscritti della Marciana, trascelti dal professor Dudik, riguardano soltanto la Dalmazia, Aquileja e le provincie limitrofe, credo che se l'Istituto avesse presa più accurata conoscenza del processo e dell'intendimento dell'eccelso mandato conferito al prof. Dudik, non soltanto avrebbe tralasciata la petizione a me diretta in data 23 corrente, ma anche cooperato a tenere indietro i rumori esagerati sparsi in proposito.

» Regolate e assicurate che sieno una volta le condizioni di cose, anche i pochi manoscritti ora trascelti riprenderanno l'antico loro posto. »

(signé) « ALEMANN ».

N'ayant point réussi une première fois, M. le doct. Namias, secrétaire de l'Institut, revint à la charge, réfutant la lettre du baron Alemann et en lui adressant les catalogues officiels des documents emportés à la Bibliothèque de St. Marc et aux Archives. Le Gouverneur, cette fois-ci, prit la chose très mal. Dès le lendemain il renvoya à l'Institut avec le billet ci-dessous (1) la lettre de M. le doct. Namias et les catalogues qui lui avaient été adressés.

La mission de l'abbé Dudik dans les Archives de Venise devait encore avoir une suite fâcheuse. Je n'oublierai point de signaler ici l'arrestation de M. B. *Cecchetti*, professeur de paléographie aux Frari, l'un des quatre promoteurs de la protestation de la Municipalité de Venise. Il fut arrêté dans la nuit du 8 Août par ordre du Commandement général de l'armée à Vérone, accusé d'avoir vilipendé [*vilipeso*] une ordonnance souveraine, d'avoir fait opposition au Bénédictin morave, et d'avoir fomenté de l'agitation contre une disposition impériale. Transporté d'abord à S. Giorgio, il a subi six semaines de prison militaire à Trieste. Ce n'est que grâce à l'intervention du gouvernement italien et du général Lebœuf que ce procès vient d'être tronqué et que M. *Cecchetti* est rentré dans sa famille (le 22 Septembre).

Les catalogues officiels, renvoyés à l'Institut le 27 Juillet par M. le général Alemann, ont été adressés le 1.^{er} Septembre par M. Namias à S. E. le général Ménabréa, plénipotentiaire italien à Vienne avec la lettre qu'on lira ci-dessous (2).

(1) N. 265.

I. R. GOVERNO MILITARE DI VENEZIA.

All' Inclito I. R. Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti in Venezia.

« Mi pregio di restituire a codest' Inclito I. R. Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti, la qui occhiusa istanza 26 cadente Luglio N. 286, non che i due elenchi che la accompagnavano, e di dichiarare che non sta nelle mie attribuzioni di rassegnarla ai piedi del Trono, mentre, giusta le vigenti direttive, consimili istanze devono essere inoltrate dallo stesso produttore direttamente a Sua Maestà l'Imperatore. »

Venezia, 27 Luglio 1866.

(signé) « ALEMANN. »

(2) ISTITUTO VENETO DI SCIENZE, LETTERE ED ARTI.

Venezia, 1.^o Settembre 1866.

A Sua Eccellenza il Signor Commend. F. Menabrea, Plenipotenziario Italiano per le trattative di pace in Vienna.

« Eccellenza,

» I pubblici fogli annunciano che Vostra Eccellenza è a Vienna, come plenipotenziario del Regno d'Italia per le trattative di pace coll'Austria. L'Istituto Veneto per tanto, qual naturale tutore degli studi in questo paese, si crede in obbligo di rivolgersi alla Eccellenza Vostra pella restituzione dei preziosi manoscritti, che furono da circa un mese portati via da questo Archivio Generale e dalla Biblioteca Marciana dietro ordine del Governo di Vienna. I diari politici di tutte le colte nazioni se ne dolsero

Je dois la communication du catalogue qui précède à l'obligeance de M. le Comte *Agostino Sagredo*, membre de l'Institut de Venise. Après les renseignements incomplets qui ont été donnés par les journaux italiens et étrangers, M. le Comte Sagredo, estime qu'il ne peut être qu'utile à la bonne cause d'établir clairement toute l'étendue des pertes cruelles que nous venons d'éprouver et d'indiquer ce que toute l'Europe savante risque de perdre avec nous, si Venise ne rentre en possession de ce qui lui appartient *sans partage*.

» vivamente, perchè quelle venerande reliquie dell'antica Repubblica di Venezia per-
 » dono parte del loro pregio ed autenticità fuori del proprio luogo, dove fu sempre
 » costume che i forestieri si recassero a trarne copia. L'Istituto si affrettò di chiedere
 » al Sig. Governatore Militare di questa città, che i manoscritti rimanessero al loro posto;
 » ed Egli, con dispaccio N. 263, 25 luglio 1866, dichiarò che, *regolate e assicurate le cose*
 » *si restituirebbero i manoscritti trascelti*.

» Essi non sono pochi, come V. E. vedrà dagli uniti elenchi, che ne dimostrano evi-
 » dentemente l'importanza, avvegnachè anco quelli, che risguardano la Dalmazia, Aqui-
 » leja e le provincie limitrofe spettino alla Storia di Venezia e alle glorie della Repub-
 » blica per le sue attinenze con quei paesi. Tali elenchi, che questo Istituto si procurò
 » dai direttori dell'Archivio e della Biblioteca, vennero indirizzati all'I. R. Governo Mili-
 » tare di Venezia e all'I. R. Ministero di Stato in Vienna, invocando la restituzione di
 » circa 1500 codici, i quali sono tutt'altro che *poca cosa e di mediocre importanza*.
 » Nessuna risposta giunse ancora dal Ministero di Vienna a questo Istituto, il quale con-
 » fida che nelle trattative di pace, possa V. E. conseguire eziandio la restituzione di
 » quelli, che tanto stanno a cuore agli abitanti di questa nobilissima città.

» I popoli si veggono meno di malincuore spogliati delle loro ricchezze che delle
 » splendide memorie dei loro avi; e V. E., cercando di riacquistarle a Venezia, si procac-
 » cierà una nuova benemeranza verso di questa e verso gli studi. Da Vienna fu ordinata
 » la restituzione, dietro istanza dell'Accademia Veneta di belle arti, dei quadri spettanti
 » al palazzo ducale che adornavano ora le pareti dell'altro palazzo, respiciente la piazza
 » di San Marco; non si dispera quindi che la domanda, fatta da questo Istituto all'I. R.
 » Ministero di Stato, pella restituzione dei manoscritti, venga egualmente esaudita. La
 » promessa, fattane dall'I. R. Governo militare di Venezia, non potrebbe nelle trattative
 » di pace a Vienna meglio essere patrocinata che dalla Eccellenza Vostra, meritamente
 » collocata fra i quaranta italiani, che più sono celebri per ingegno e sapienza. »

« Dottor GIACINTO NAMIAS membro e
 Segretario dell'Istituto Veneto. »

« GIOVANNI BIZIO Vice-Segretario. »

II.

LES DOCUMENTS ENLEVÉS.

Les documents, qui figurent dans le catalogue présent, sont de la plus haute importance. Ils se rapportent non seulement à l'histoire de Venise, mais à celle de tous les peuples civilisés de l'Europe.

Sans entrer dans des détails, qui ne seraient point à leur place ici, il est nécessaire d'en donner la preuve par les observations suivantes :

I. Les **Pacta** (*documenti sciolti*), **1000 numéros**, enlevés par Dom Beda Dudik à la chambre N. 213 des Archives, forment une collection de mille documents *originaux*, embrassant l'époque de six siècles. Ce sont des *traités de paix*, de *commerce*, des *concordats*, des *sauf-conduits*, des *sentences d'arbitrage* etc. La plupart de ces pièces sont sur parchemin. Elles sont réparties dans 49 layettes (*cassette, buste*), sous forme de livres, le couvercle se fermant à crochet. Chaque numéro est détaché de l'autre. — Les minutes (*schede*) sont aussi numérotées et se trouvent, à part, dans une boîte ouverte. Elles ont été coordonnées par l'abbé Glubich, ci-devant officier des Archives, maintenant professeur d'histoire au gymnase de Fiume. Elles ont été également emportées par le rapace Dom Beda, de sorte qu'il n'est pas resté trace de ces documents à Venise. Voici quelques détails sur cette intéressante collection, que j'ai examinée en vue de l'histoire suisse :

Le 1.^{er} document (*busta I, N. 1*) est un traité de paix entre le doge Giacomo Teupolo (Tiepolo) et Grat. Dandolo, ci-devant comte de Zara, d'une part, et Pietro di Alisiero, Podestat de Trévise, d'autre part, et porte la signature autographe du Doge Tiepolo.

La dernière pièce de la collection (*busta XLIX, N. 100*) est la ratification, faite à Vienne, le 13 Juillet 1779, du traité conclu entre l'Autriche et la République de Venise à Lavinal-Longo, le 3 Août 1778. On y voit la signature de l'Impératrice Marie-Thérèse.

La plupart des documents, qui prennent leur place entre ces deux manuscrits, sont des parchemins, portant les signatures ou cachets des Souverains, qui se sont trouvés en rapport avec la République de S.^t Marc.

Un grand nombre de ces pièces inédites, du XV.^e siècle, concernent les Princes de la maison de Savoie. — Je me rappelle d'y avoir vu la signature de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne; des lettres de Maximilien I, empereur d'Autriche, à la République de Venise, datées de Bruges et d'Innsbruck; de superbes vélins, portant les autographes de Galeazzo et de Ludovico-Maria Sforza; de

magnifiques calligraphies de la fin du XV.^e siècle, signées par Isabelle de Castille et Ferdinand d'Arragon ; du roi d'Angleterre Henry VIII etc. — Les rois de France, depuis François I.^{er}, y ont une part principale.

Plusieurs documents ne s'y trouvent que par hasard. C'est le cas d'une vingtaine de lettres de l'empereur Sigismond d'Autriche au Pape. Ces lettres semblent, une première fois, avoir été enlevées à la bibliothèque du Vatican, et furent séquestrées par le Conseil des X chez l'ancien Secrétaire de cette bibliothèque, qui mourut à Venise vers la fin du XV.^e siècle. Dans le nombre se trouve une lettre de l'empereur Frédéric III, datée de Gratz, 1.^{er} Mai 1479, suppliant le Pape d'accorder aux habitants de Francfort s. M. le privilège de se servir de laitages les jours maigres (*indulto per latticini*).

Le document N. 74 doit avoir été conservé par un sentiment de piété pour le souvenir de Marco Polo. C'est un reçu, dressé devant notaire, le 4 Mars 1343, de Marietta et Fantina, filles du célèbre voyageur vénitien.

Dans la *busta* XXXVIII, au N. 913, se trouve le traité d'alliance, stipulé par Padavino, entre la République de Venise et les Grisons, à Davos, l'an 1603, *nonis Sextilibus*. — N. 917 de la même *busta* est un traité analogue, fait le 6 Mars 1615 entre le doge Marcantonio Memmo et les Seigneurs de Zurich et Berne. Ce parchemin est sans signatures. Les cachets en sont très-bien conservés. Celui de Zurich (*sigillum Civium Thuricensium*), en cire vierge, placé dans une boîte en fer-blanc, y a conservé toute sa fraîcheur — celui de Berne est dans une boîte en bois. — Il y a, N. 925, une lettre du roi Jacques d'Angleterre, adressée au sultan Osman-Cham, lui annonçant la grande amitié qu'il porte à la République de Venise, en l'exhortant à conserver la paix avec elle. Ce document, magnifiquement orné — *per la qualità sua* — dit une note faite à la chancellerie de Venise — ne fut point remis à destination. — N. 926 est une espèce de *Livre bleu* de l'époque. C'est un petit volume de 114 pages in 4.^o, manuscrit, sur parchemin, et portant le titre : *Atti corsi tra gli Ambasciatori Francesi in Venezia e la Republica Veneta circa le vertenze in Valtellina tra Veneti, Svizzeri e Spagnuoli del 29 luglio al 22 agosto 1626*. Ces informations étaient réservées exclusivement à l'ambassadeur vénitien Contarini, se rendant à Rome, — *dovendo esse scritte senza cavarsene copia, essere al suo ritorno da quella legatione restituite alla Segreta*.

Le tems me manque pour prolonger ces détails — toutes les nations y passent — on voit, par ce qui précède, combien cette collection des *Pacta* est importante pour les relations internationales de l'ancienne République.

II. Les **Commemoriali** (32 vol. parchemin, 1 vol. papier, reliés entre deux planches de bois) faisaient anciennement, comme la précédente collection, partie des Archives Secrètes (*Segreta*). Ces 33 volumes in fol., dont les premières pages remontent à l'an 1295, sont des mémoires historiques, qui se prolongent jusqu'à la fin du siècle dernier. Ils contiennent avant tout des *Traités*, puis des sommaires d'actes, d'instructions diplomatiques etc., dont les originaux, en partie, n'existent plus, des extraits de correspondances particulières, de tarifs, de prix-courants,

des informations et relations touchant le commerce, l'administration intérieure etc., en somme des annotations sur les faits les plus importants de l'histoire de Venise et de ce qui l'intéressait à l'étranger.

La perte définitive de cette collection laisserait un *vide irréparable* dans les archives des *Frari*.

III. Les Dépêches des Ambassadeurs et Résidents vénitiens en Suisse (Zurich), dans les Grisons (Coire) et en Valtelline ; à Ratisbone, à Münster, en Pologne et en Allemagne entrent pour une partie très-considérable dans les *exportations* de Dom Beda Dudik.

Ces correspondances diplomatiques forment ensemble 428 volumes, cartonnés et ficelés (*filze*), chaque *filza* formant, en moyenne, la correspondance d'une année d'un chargé d'affaires, écrivant, en tems ordinaires, une ou deux fois par semaine à la Seigneurie de Venise.

Ces dépêches des ambassadeurs, dit M. Rawdon Brown, dans son excellente *Préface sur les Archives des Frari de Venise* (1), sont écrites avec une régularité des plus parfaites et avec la plus grande précision. Suivant l'usage officiel, la majeure partie de ces dépêches est adressée au Doge, comme chef de la République, qu'il représente. — La partie de la correspondance qui contenait les négociations ostensibles était envoyée au *Collegio* et au *Sénat* ; mais les affaires les plus scabreuses et les plus délicates étaient participées au moyen de lettres particulières au Doge et au *Conseil des Dix*, et une série de lettres encore plus secrètes était adressée aux Chefs des X et aux *Inquisiteurs d'État*, qui pareillement, si la nécessité l'exigeait, étaient en correspondance directe avec les agents diplomatiques de la République.

Ces dépêches sont souvent en écriture chiffrée, mais on trouve ordinairement, à côté, les traductions faites à la Chancellerie de Venise.

Voici le Catalogue des dépêches figurant sous le nom de *Dispacci Svizzeri, Grigioni e Valtellina* (2), qui ont été emportées par l'abbé Béda Dudik. Ce sont 93 *filze*, contenant près de 6600 dépêches (numérotées depuis l'an 1617), chaque dépêche étant en moyenne de 10 à 12 pages in 4.°, toutes, à peu d'exception près, en parfaite conservation. C'est la nomenclature, suivant l'ordre dans lequel elles sont disposées dans les Archives.

(1) *Calendar of State papers and Manuscripts, relating to English Affairs, existing in the Archives and Collections of Venice etc. edited by Rawdon Brown, published by the Authority of the Lords of Treasury, under the direction of the Master of the Rolls.* London, Longman, Green etc. 1864. Il existe une traduction italienne de la Préface, intitulée: *L'Archivio di Venezia, con riguardo speciale alla Storia d'Inghilterra, saggio di Rawdon Brown, traduzione di V. Cérésolo e R. Fulin, con una Nota preliminare del Conte Agostino Sagredo.* Venezia, Antonelli, 1865.

(2) Pour de plus amples renseignements sur cette collection v. Victor Cérésolo. *La République de Venise et les Suisses. Premier relevé des principaux manuscrits inédits des Archives de Venise se rapportant à la Suisse.* Venise, Antonelli, 1864.

A. — Viennent d'abord 2 filze de Mélanges :

SVIZZERI ET COLONELLO LUSSI, 1569, 1574-1609	(assez incomplet), 1 filze
GRIGIONI N.° 1 Lettere al Senato, rettori ed altri	1584-1603, 1 »

2 filze

B. — Nomenclature des Dépêches :

GRIGIONI N.° 2- 5 Giov. Battista Padavino, Secrét. du Conseil des X	1603-1605, 4 filze
» » 6- 8 Ant. Maria Vincenti, Secrétaire	1605-1608, 3 »
» » 9 Gio. Batt. Padavino et Agostino Dolce	1616, 1 »
» » 10-11 Giov. Batt. Padavino, Secr. Cons. X	1616-1617, 2 »
» » 12-15 Moderante Scaramelli, Secr. (189 lettr.)	1617-1620, 4 »

14 filze

SVIZZERI N. 1 et 2 Giovanni Battista Padavino, Secrét. du Cons. X	1606-1608, 2 filze
» e GRISONI » 3-4 Gregorio Barbarigo, Ambassadeur	1614-1615, 2 »
» » 5 Cristofol Surian, Secr.	1615-1616, 1 »
» » 6 G. B. Padavino, Secr. Cons. X	1616, 1 »
» » 7 Agostin Dolce, Secr.	1616, 1 »

7 filze

SVIZZERI N.° 8-11 Piet. Vico et Ag. Dolce	1617-1620, 184 lettres en 4 filze
» » 12-13 Gio. Batt. Lionello	1620-1621, 124 » » 2 »
» » 14-15 Moderante Scaramelli	1621-1623, 144 » » 2 »
ZURICH » 16-24 Girolamo Cavazza	1623-1628, 641 » » 8 »
SVIZZERA } » 24-28 Moderante Scaramelli	1628-1633, 285 » » 5 »
BADA } » 29-32 Andrea Rosso	1633-1636, 394 » » 4 »
ZURIGO } » 33-37 Domenico Vico	1636-1640, 361 » » 5 »
ZURICH } » 38 Pietro Dolce	1640-1641, 94 » » 1 »
ZURIGO } » 39-42 Domenico Vico	1642-1644, 318 » » 4 »
COIRA } » 43 Gerolimo Cavazza	1644, 63 } » » 1 »
ZURIGO } » 43 detto	1647, 20 } » » 1 »
MONACO } » 44-46 Gerolimo Bon	1644-1648, 299 » » 3 »
ZURIGO } » 47-48 detto	1648-1650, 107 » » 2 »
MONACO } » 49 Ambrosio Sarotti	1648-1650, 125 » » 1 »
ZURIGO } » 50-51 Girolamo Giavarina	1650-1643, 212 » » 2 »
» » 52-53 Antonio Negri	1653-1656, 220 » » 2 »
» » 54-59 Paulo Sarotti	1656-1663, 429 » » 6 »
» » 60-62 Francesco Giavarina	1663-1668, 247 » » 3 »

4267 lettres en 55 filze

ZURIGO Vendramin Bianchi, Secrétaire	1705-1707, 139 lettres en 2 filze
ZURICH Giacomo Capello	1707-1711, 208 » » 1 »
ZURIGO Francesco Savioni	1711-1714, 178 » » 2 »
» Z. M. Vincenti	1714-1717, 150 » » 1 »
» Iseppo Giacomazzi	1717-1719, 113 » » 1 »

788 lettres en 7 filze

COIRA Gio. Colombo, Juin-Séptembre 1762 12 lettres en 1 filza

(Ces dépêches contiennent aussi beaucoup de lettres autographes des gouvernements ou particuliers suisses de l'époque).

C. — Suivent 7 filze de RUBRICARI ou Résumés des dépêches qui précèdent.
(Très-incomplets).

- Filza N.° 1 Contient le Répertoire des dépêches de Padavino 1615-1617, de Moderante Scaramelli 1618-1620 et celui des dépêches de Grégorio Barbarigo 1613-1615 (plus complet que les 2 précédents).
- » » 2 *Repertorio Grisoni*, 1603-1612 (mal conservé).
 - » » 3 *Rubricari Grisoni*, 1616-1617 des dépêches de Padavino (la partie inférieure est abîmée par l'humidité).
 - » » 4 *Rubricari Grisoni*, 1617-1620. Répertoire des dépêches de Padavino et Scaramelli du 1.^{er} Mars 1617 - 28 Octobre 1620, et d'Agostin Dolce, Zurich, 1617-1619. (Ces résumés laconiques sont très-bien faits, mais la partie inférieure étant moisie, il manque au bas de chaque page le contenu de à peu près 2 lettres; le tout sur 100 pages).
 - » » 5 *Rubricari Zurigo*, 1615-1623. Répertoire des dépêches de Scaramelli, 1621-1623, et des délibérations du Sénat, 1612-1615, se rapportant à la Suisse et aux Grisons (gâté).
 - » » 6 *Rubricari* des dépêches de *Scaramelli* N. 1-286, des années 1628-1633 (Peut servir).
 - » » 7 *Rubricari Zurich*, 1633-1636, des dépêches d'Andrea Rosso N.° 1-290 (assez gâté).

D. — Suit une série de 7 Filze DISPACCI VALTELLINA, 1614-1627.

Filze N.° 1-4, 263 Dépêches au Sénat de Venise du chevalier Alvise Vallaresso, Ambassadeur. Les 18 premières sont de Zurich, Coire et Poschiavo, Nov. 1624, le reste du Camp près de Tirano, Sondrio, Tello, Bormio, Trahona et Morbegno jusqu'au 4 Août 1625. Les dépêches suivantes 264-291 sont de son secrétaire G.-F. Paulucci, écrites de la Valtelline 5 Août — 25 Septembre 1625.

- » » 5-7, 224 Dépêches au Sénat de Venise du Seig.^r Alvise Zorzi, Provéditeur et Ambassadeur du 1.^{er} Octobre 1625 — 14 Mars 1627, du Camp de Morbegno.

(Toutes ces dépêches sont bien conservées).

Quant à celles d'**Allemagne** (284 *filze*, qui ont été emportées par Dom Beda Dudik, et 8 *filze*, qui avaient déjà été transportées précédemment à Vienne : somme 292 *filze*) il est inutile d'en relever la valeur. C'est la correspondance diplomatique, suivie pendant 247 ans (de 1541 à 1788) de l'Ambassadeur vénitien à la Cour de Vienne. Elle ne rend pas seulement compte des négociations personnelles du diplomate, mais rien de ce qui pouvait intéresser les membres du Sénat de Venise n'échappe à ses appréciations. Ces lettres contiennent les aperçus les plus inattendus sur la haute politique européenne de l'époque, et entrent encore dans les détails les plus intimes sur la Cour Impériale et ses entourages. — A la catégorie des lettres les plus secrètes appartiennent les **Lettres aux Inquisiteurs d'État**. Elles font partie de la classe des *Oggetti riservati*. L'abbé Dudik a retiré toutes celles qui se rapportent aux informations secrètes, adressées de **Vienne** (14 volumes, embrassant trois siècles) et de **Trieste**, se rapportant au siècle passé.

Toute cette Correspondance diplomatique, extraite, par ordre du gouvernement autrichien, des Archives de Venise, forme une bibliothèque de 443 volumes (filze). Ce sont plus de 50,000 (cinquante mille) dépêches des diplomates les mieux renseignés de leur époque, documents inappréciables pour la connaissance de la politique vénitienne et européenne des XVI. XVII. et XVIII. siècles.

Les **Relazioni di Germania** sont le complément de ces dépêches d'Allemagne. Quinze jours après son retour à Venise, chaque ambassadeur, suivant une loi qui remonte à l'année 1268, était tenu de faire un rapport sur l'ensemble de ses observations à l'étranger et de ses négociations diplomatiques, de la manière qu'il jugeait la plus utile *ad proficuum et honorem Veneciarum* (1). Au XVI.^e siècle on commença à joindre à ces relations, une description du pays, parcouru par l'ambassadeur, de son climat, de ses produits, manufactures etc., du caractère du peuple, de ses habitudes, de ses lois, des Souverains et de leurs ministres, de leur caractère et tempérament, allant souvent jusqu'à faire une description minutieuse de leur personne et de leur habillement (2). Ces relations étaient ordinairement lues en Sénat et attirèrent de bonne heure la curiosité publique, ce qui fait que leur collection est loin d'être complète. *L'abbé Dudik a emporté toutes celles qui restaient aux Archives des Frari* se rapportant à l'Allemagne. La première est de Nicolò Tiepolo (1533), la dernière, de 1736, de Marco Foscarini (v. le Catalogue p. 8).

IV. On conçoit que le gouvernement de Venise, s'il était bien informé par ses ambassadeurs sur les pays étrangers, ne l'était pas moins, par les **Dépêches**

(1) V. *Rawdon Brown*. L'Archivio di Venezia.

(2) M. *Eugenio Albéri* à Florence a édité une collection de 15 vol. *Relazioni* vénitienes du XVI. siècle. Florence, chez l'éditeur. — MM. *N. Barozzi* et *G. Berchet* à Venise, continuent leur publication de celles du XVII. siècle. Venezia, Naratovich, 1856-1866. — Sept volumes ont été publiés jusqu'ici.

et les **Relazioni des représentants de la République à l'Intérieur**, sur les affaires et l'état de chaque province vénitienne.

Dom Béda Dudick s'en est parfaitement rendu compte, et il nous l'a prouvé — à sa manière — en emportant :

1. **toutes les Dépêches, toutes les Relazioni des Provveditori generali** (gouverneurs militaires) **en Dalmatie et en Albanie**, plus de 300 volumes, embrassant une époque de plus de trois siècles, déposés dans les salles 207 et 210 (V. le catalogue pp. 7 et 8).

2. **toute la Correspondance officielle des Rettori** (préfets civils) **de ces mêmes provinces**, siégeants en *Dalmatie*, à Zara, à Spalatro et à Cattaro et des *Provveditori extraordinaires de Cattaro* (salle 210, v. le Catalogue p. 8).

3. **toutes les Dépêches des Recteurs d'Istrie, de l'Île de Grado et de Marano et les Relations des gouverneurs militaires de ces mêmes pays** (v. *ibid.*), plus de 100 vol., embrassant une époque de 178 ans des deux derniers siècles.

4. **toutes les Dépêches des Luogotenenti** (lieutenants, gouverneurs civils) **d'Udine et du Frioul**, écrites pendant 135 ans (106 filze) et 47 Relazioni des XVI. XVII. et XVIII. siècles.

Somme: **Plus de six cents volumes (filze) de Dépêches et Relazioni provenant des provinces de l'ancienne Vénétie!**

Ces chiffres sont ils assez éloquents?

V. Nous ne nous lasserons pas de dire que **les Archives de Venise ont été depouillées de ce qu'elles possédaient de plus précieux**. J'ai esquissé dans ce qui précède les documents ayant pris leur origine hors de la ville de Venise, les correspondances diplomatiques venant de l'étranger, les informations des recteurs, préfets et gouverneurs militaires des provinces orientales, soumises à la métropole. Toutes ces lettres — aujourd'hui à Vienne, — aboutissaient au Sénat, où chacun de ces documents donnait lieu à des délibérations.

L'abbé Dudik ne fait pas les choses à moitié, se trouvant en veine, il a tenu à accomplir grandement son œuvre. En transférant à Vienne **tous les registres in fol.°, soit procès-verbaux des Délibérations du Sénat, dès l'an 1332 à l'an 1630** (v. le Catalogue officiel p. 8), il ne lui restait rien à désirer et il s'acquittait admirablement de sa tâche!

La première partie de cette collection (53 vol.), du 4 Mars 1332 au mois de Février 1421, qui était placée dans la salle N. 207, est connue sous le nom de **Misti** (Décrets divers); la seconde partie, qui se trouvait dans la salle N. 206, porte plus particulièrement le nom de **Deliberazioni del Senato (Secreta)**. Ce sont 135 vol., embrassant la période du 10 Avril 1401 au 30 Juin 1630. Somme: **cent-quatre-vingts-huit (188) volumes in folio** sur parchemin, dont la plupart sont de la plus belle calligraphie de la Renaissance!

Si ces registres ne devaient point revenir à Venise, ce serait pour les Archives des Frari **la perte la plus cruelle**, car on peut y rectifier à chaque instant

ces délibérations, qui, si souvent à dessein, ont été colorées ou mal relatées par les ambassadeurs, accrédités auprès de la Seigneurie ; on y suit pendant trois siècles, jour par jour, pas à pas, tout le développement de la vie civile et politique de la plus belle, de la plus glorieuse époque de la République de Venise.

VI. Une partie des **Documents grecs**, qui, avant d'être enlevés par l'abbé Dudik, se trouvaient dans deux layettes, conservées dans la chambre 213 des Archives, a été récemment publiée par MM. G. Müller et F. Miklosich, dans le 3. vol. de la collection : *Acta et Diplomata graeca mediæ aevi sacra et profana, Vindobonae, 1865.*

M. le professeur Müller a trouvé, dans le nombre, 48 pièces d'une importance signalée. Les autres ne sont que des Documents particuliers.

Ces documents se divisent en trois classes :

A. *Traités conclus avec les Paléologues.* Série presque complète. Le premier traité, conclu entre Venise et Michel Paléologue, transporté antérieurement à la Bibliothèque de Vienne, est de l'année 1265. Plusieurs de ces documents, qui ont été égarés, se trouvent, dans la traduction latine, dans les *Commemoriali*, que l'abbé Dudik s'est également chargé d'exporter de Venise.

B. *Documents et instruments particuliers.* Dans le nombre se trouve une pétition des habitants de Arta, demandant d'être protégés contre les vexations d'un renégat, certain chevalier Livadaris.

C. *Lettres écrites par les premiers Sultans aux Doges et traités conclus avec la République.* Il en existe quelques originaux d'une calligraphie splendide, d'autres sont copiés en grec dans les *Commemoriali*, qui contiennent la version de presque tous ces traités.

Je tire ces informations d'une lettre de M. le prof. Müller, adressée le 14 Juin 1866 à M. le Comte G. Dandolo, directeur des Archives des Frari, que celui-ci a bien voulu me communiquer.

Je ne connais point la valeur du recueil des *Capitolazioni, Concordati, Decreti di Principi ed altre carte importanti* qui sont de l'année 1595-1618, ni de celui des *Trattati, Convenzioni antiche circa principi* de 1356 à 1564.

Quant au *Trattato sopra il titolo del duca di Savoia* il y a presque de l'ironie de l'avoir enlevé à Venise, la veille de l'entrée dans cette ville de Victor Emmanuel, comme *Roi d'Italie.*

On m'assure, que les *Manuscrits* (de la salle N. 246), concernant *Aquilée* et les *Grecs de la Dalmatie* n'ont qu'une valeur inférieure.

Il n'en est pas moins vrai que le fait de la réquisition des documents concernant *Aquilée, Udine* et le *Frioul* semble prouver que ce n'est point au hasard, mais à un ordre supérieur, mûrement combiné, que nous devons les spoliations circonspectes de l'abbé Dudik aux archives des Frari.

En observant la quantité de documents, concernant le *Frioul* et *Aquilée*, documents prélevés à notre détriment et à l'avantage de la Bibliothèque de la Cour de Vienne, ne pourrait-on point entrevoir le fait, que dès le mois de Juillet, peu

de jours après la cession de la Vénétie à la France, il était dans les intentions du Gouvernement autrichien de disputer à outrance la frontière entre l'Isonzo et le Tagliamento ?

Les feuilles austro-légitimistes, joignant ainsi leurs regrettables efforts à ceux d'une presse indigne d'elles, je veux dire vénale et de mauvaise foi, n'ont fait que répéter dans tous les sens, que l'Autriche ne faisait que reprendre dans les Archives de Venise les documents qui lui appartenaient et que du reste ces pièces n'avaient aucune valeur.

Je crois avoir mis en évidence que ces documents sont les plus précieux des Frari. **Parmi ces mille-trois-cent-trente-six volumes, transportés à Vienne, il n'y en a pas un seul qui n'ait, précédemment, fait partie de la Segreta ou des Archives ducales de la République de Venise** (1).

Nous félicitons l'abbé Dudik du choix intelligent qu'il a su faire *aux Frari*, en peu d'heures, mais nous espérons que toutes ces pièces finiront par être restituées et qu'il viendra les étudier, tout à son aise, dans la *Sala di Studio* des Archives de Venise.

(1) C'est ici la place de rappeler, d'après l'autorité la plus compétente en cette matière, comment les choses se passèrent à l'égard des Archives que l'Autriche emporta de la Belgique en 1794 :

Quand après la bataille de Fleurus le Gouvernement autrichien eut résolu l'évacuation de la Belgique, il se fit suivre de 400 caisses d'archives, enlevées aux dépôts de Bruxelles. Aux termes des traités de Campoformio et de Lunéville toutes ces archives auraient dû être rendues à la France; mais le Gouvernement français d'alors se montra sur cet article d'une insouciance sans exemple; il est vrai de dire qu'il manquait de renseignements sur les archives emportées. Il en résulta que l'ambassade française à Vienne se contenta de recevoir les papiers que l'Autriche voulait bien lui remettre, cent vingt-cinq caisses environ. Les Français étant entrés dans Vienne en 1809, furent tout étonnés de trouver dans l'ancienne Chancellerie des Pays-Bas et dans un couvent, une masse d'Archives, provenant de la Belgique; ils les enlevèrent et les firent transporter à Paris, d'où en 1815 elles sont revenues à Bruxelles.

Il s'en fallait de beaucoup que la Belgique eût par là tout ce qui lui avait été pris. Ses documents les plus précieux, les chartes de ses princes, les correspondances de ses gouverneurs généraux avec Charles-Quint et Philippe II lui manquent encore. C'est ce que M. Gachard fit connaître au Gouvernement des Pays-Bas dès 1826 et l'année suivante il acquit la certitude que tout ce qui manquait aux archives de Bruxelles était resté à Vienne. Le ministère néerlandais fit auprès de la cour impériale des démarches que la révolution de 1830 vint interrompre. Ces réclamations furent renouvelées aussitôt que les relations se furent établies entre le nouveau Gouvernement belge et l'Autriche. *Malgré l'évidence incontestable des droits de la Belgique, il lui a fallu vingt années de négociations pour aboutir à une convention d'échange*, au sujet de laquelle on trouvera des détails dans une publication récente (V. pages 49-53 d'un *Rapport adressé par M. Gachard, archiviste général du royaume de Belgique à M. Alph. Vandenpeereboom, ministre de l'Intérieur sur l'Administration des Archives générales du Royaume depuis 1831*. Bruxelles, Gobbaerts, 1866). Il appartient au Gouvernement du Royaume d'Italie de bien prendre à temps toutes ses mesures.

R E L E V É

D E S

T A B L E A U X A N C I E N S

D U P A L A I S - R O Y A L E T C .

E T D E S

M A N U S C R I T S D E L A M A R C I A N A

E M P O R T É S E N 1 8 6 6

A I N S I Q U E D E S

S P O L I A T I O N S D E S A R C H I V E S

E N 1 8 0 4 E T 1 8 0 5 .

RELATIVE

DES

TABLEAUX ANCIENS

DU PALAIS-ROYAL, ETC.

DE

MANUSCRITS DE LA MARCIANA

EMPORTÉS EN 1809

PAR

SPOILIATIONS DES ARCHIVES

EN 1809 ET 1807

A. M. ARMAND BASCHET

À PARIS.

Depuis que j'ai signalé, Monsieur, à votre attention les Déprédations autrichiennes dans les Archives de Venise un grand fait est survenu: la paix vient d'être conclue à Vienne – Venise est rendue à l'Italie – et en même tems on nous assure, que les documents des Archives, les objets d'Art, appartenant aux provinces vénitiennes, vont être restitués.

C'est avec joie que nous accueillons cette bonne nouvelle, laquelle, nous l'espérons, sera confirmée officiellement et par les faits.

Pourtant nous ne sommes point entièrement rassurés, car, il y a soixante ans, malgré un traité solennel, de précieux documents, qui devaient être rendus à Venise, sont restés à la Bibliothèque Secrète de la Cour à Vienne.

Comment, dans notre position, contribuer à ce qu'en 1866 un fait semblable ne se répète?

Nous n'avons qu'un moyen: – recourir à la publicité.

C'est dans cette idée que, vous dédiant les informations sur les spoliations faites aux Frari, j'en ai publié le Catalogue officiel. Il me reste aujourd'hui à vous faire l'énumération exacte des

Tableaux vénitiens, emportés il y a quelque tems par le Gouvernement autrichien et à vous donner le Catalogue des Manuscrits enlevés par l'abbé Dudik à la Marciana.

J'y ajouterai la nomenclature des pièces historiques et diplomatiques enlevées au commencement du siècle à la Segreta par François Sébastien Gassler, archiviste de la cour de Vienne, en ne vous signalant que celles qui, malgré les stipulations du traité de Pressbourg, sont restées dans la capitale autrichienne.

On verra par là – et vous le savez déjà – que les Archives de Venise, par suite de ces déprédations réitérées, ont perdu leurs documents les plus précieux, de véritables trésors, dont la perte définitive serait à jamais regrettable pour toute l'Europe civilisée.

C'est pourquoi ne craignons point d'élever la voix – hâtons-nous de faire connaître ce qui appartient à Venise – il n'est pas trop tard – grâce à l'article XVIII, duquel nous sommes en droit d'attendre toute réparation.

Je n'ai eu à recueillir ces informations, puisées aux meilleures sources, aucun mérite personnel. Tout le monde aurait pu, sans doute, vous les donner comme moi. J'ai voulu commencer. J'aime Venise, Monsieur, comme vous, sans arrière pensée – et je désire que tout ce qui lui appartient y revienne. Voilà le secret de cette lettre, qui vous arrive toute imprimée.

Padoue, 11 Octobre 1866.

VICTOR CÉRÉSOLE.

CATALOGUE

des Tableaux anciens, décorant la *Libreria Antica* (l'ancienne Bibliothèque) les salles du Palais-Royal et la *Zecca* (Monnaie) de Venise, lesquels ont été transportés à Vienne, par ordre du Gouvernement autrichien, au mois de
Septembre 1866.

I.

Tableaux emportés à la Libreria antica.

N.º	AUTEURS	S U J E T	PLACE de ces Tableaux	OBSERVATIONS
1	Giulio Licinio (<i>Jules Romain</i>).	La Nature devant Jupiter.	Grande salle. Plafond (<i>soffitto</i>) I. ordre.	
2		La Théologie devant les dieux.		
3		La Philosophie naturelle.		
4		La Vertu, méprisant la Fortune.		
5	Giuseppe Porta (<i>Salviati</i>).	L'Art avec Mercure et Pluton.	id. 2. ordre.	
6		La Milice parlant avec Hercule.		
7		L'Agriculture avec Pomone, Cérès et Vertumne.		
8	Gio. Batt. Franco	La Chasse (Actéon fuyant devant Diane).	id. 3. »	
9		Les fruits du Labeur, représenté par Arachné montrant sa toile.		
10	Giovanni de Mio.	La Veille et la Patience.		
11	»	La Gloire et le Bonheur.	id. 4. »	
12	Bernardo Strozzi.	La Sculpture.		Le tableau N. 12 a été refait plus tard par Bern. Strozzi.
13	Giambatt. Zelotti.	L'Amour des Sciences.		
14	»	La Victoire de l'Art sur la Nature.	id. 5. »	
15	Alessandro Varotari (<i>Padovanino</i>).	La Géométrie et l'Astrologie.		Le tableau N. 15 a été refait par <i>Padovanino</i> .
16	Paolo Veronese.	La Musique.		
17	»	La Géométrie et l'Arithmétique.	id. 6. »	
18	»	L'Honneur divisé.		

Suite des tableaux emportés à la Libreria Antica.

N.º	AUTEURS	S U J E T	PLACE de ces Tableaux	OBSERVATIONS
19	Andrea Schiavone.	La Dignité du Sacerdoce.	Grande salle Plafond 7. ordre.	
20	»	La Majesté du Prince.		
21	»	La Force des Armes.		
22-73	Gio. Batt. Franco et Fratini.	Sujets allégoriques (52 tableaux).	Entrant dans l'encadrement et formant les interstices des 21 tableaux ci-dessus.	
74	Jacopo Tintoretto.	St. Marc sauvant un Sarasin du naufrage.	Sur les parois de cette salle.	Ces deux tableaux proviennent de la Scuola S. Marco à Venise.
75	»	Le transport du corps de St. Marc d' Alexandrie.		
76, 77	Paolo Veronese.	Deux Philosophes.	ibid.	Ces tableaux décoraient anciennement la Libreria. Placés ensuite au Palais Ducal, ils furent re-placés à la Libreria, devenue Palais-Royal.
78-83	Jacopo Tintoretto.	Six Philosophes.	ibid.	
84, 85	Andrea Schiavone.	Deux Philosophes.	ibid.	

OBSERVATIONS.

Le Palais-Royal de Venise n'existe, come tel, que depuis le premier Empire. Il se compose des anciennes *Procuratie di sopra, di ultra et di citra*, qui entourent la place St. Marc, et de la *Libreria antica*, chef-d'œuvres de Sansovino.

La *Libreria antica* se distingue surtout par l'ancienne salle de la Bibliothèque, dont le plafond est un des plus beaux et des plus riches de Venise, les *Stucs* étant de la main de *Vittoria* et sept des plus illustres artistes du XVI^{ème} siècle ayant rivalisé pour orner de tableaux allégoriques les 21 compartiments, repartis en 7 ordres, qui le composent. Paul Veronèse remporta le premier prix dans ce concours et la République, voulant lui exprimer sa gratitude, lui vota une chaîne d'or. — Tous les tableaux de ce plafond sont du nombre de ceux qui ont été enlevés (V. le catalogue ci-dessus).

Tableaux emportés au Palais-Royal (Palazzo Reale) de Venise.

N.º	AUTEURS	S U J E T	PROVENANCE
86	Jacopo da Ponte (il Bassano).	La Vierge et S. ^t Jérôme (<i>La Vergine in gloria e S. Girolamo nel deserto.</i>)	Se trouvait dans l'Église des Pères Réformés (<i>Padri Ri- formati</i>) à Asolo.
87	Bonifacio Vene- ziano.	La multiplication des pains et des poissons.	Se trouvait au <i>Magistrato de- gli Imprestiti</i> à Rialto.
88	»	La pluie des cailles (<i>La pioggia delle cotornici.</i>)	Se trouvait au <i>Magistrato del Monte nuovissimo</i> , ibid.
89	»	St. Marc, remettant sa ban- nière à Venise.	Du <i>Magistrato del Monte di Sussidio</i> à Rialto.
90	»	La Vierge avec Jean-Bap- tiste enfant, Sainte Barbe et S. Omobono.	De la corporation des Tail- leurs, près des Jésuites (<i>Dalla Scuola dei Sarti</i>).
91	Rocco Marconi.	La femme adultère (<i>L'adul- tera</i>).	Se trouvait au Couvent de S. Giorgio Maggiore en l'île.
92	Carlo Caliari.	La Vierge, portant le corps du Sauveur sur ses ge- noux (<i>La Vergine addo- lorata col figlio morto in grembo</i>).	Se trouvait à l'Église de S. ^{te} Marie à Bellune.
93	École de Jean Bellini.	La Vierge et l'Enfant.	Se trouvait dans les <i>Ufficii</i> de l'Intendance I. R., à l'ancien <i>Fondaco de' Tede- schi</i> .
94	Andrea di Ber- gamo.	La Vierge, l'Enfant et S. ^{te} Catherine.	
95	École lombarde.	La Vierge et l'Enfant.	
96	Giulio del Moro.	Adam.	
97	»	Ève.	
98	»	Caïn.	
99	»	Abel.	
100	Tiziano Vecellio.	La Sagesse couronnée de lauriers.	Se trouvait dans la grande salle, qui contenait le Mu- sée, transporté au Palais- Ducal en 1812.

Tableaux emportés à la Zecca (Monnaie) de Venise.

N.°	AUTEURS	S U J E T S	OBSERVATIONS
101	Damiano Mazza.	La Vierge, l'Enfant et d'autres Saints.	Ci-devant attribué à Marco di Tiziano.
102	Benedetto Diana.	La Vierge sur le trône, avec Ss. Jérôme et François et deux Nobles agenouillés.	
103	Bonifacio Veronese.	La Visite des Mages.	
104	»	La Reine de Saba devant Salomon.	
105	Antonio Zoller (?).	La Vierge, l'Enfant et St. Marc.	Demie lune (<i>mezza luna</i>).
106	Jacopo Tintoretto.	Portraits de <i>Provveditori di Zecca</i> .	Signé 1517.
107	Paolo dei Freschi.	Portraits de <i>Procuratori di Zecca</i> .	
108	Dom. Tintoretto.	<i>Procuratori di Zecca</i> , qui comptent de l'argent.	
109	»	<i>Procuratori di Zecca</i> , qui comptent des lingots.	
110	Andrea Schiavone.	Sujet mythologique.	Peint sur bois.
111	Palma Giovane.	Vulcain et les Cyclopes.	<i>Chiaro-oscuro</i> .
112	»	Christ aidant St. Pierre à sortir de la mer.	
113	»	Christ endormi dans la barque.	
114	»	St. Marc Évangéliste.	

(signé) PAOLO FABRIS,
Conservatore del Palazzo Ducale.

NOTE

Le premier Royaume d'Italie ayant déjà amené la sécularisation de bon nombre de couvents, et la chute de la *Serenissima* la clôture ou la modification de plusieurs administrations (*Uffizi*) de la République, le Gouvernement autrichien se vit, dès 1815, en possession d'un grand nombre de superbes tableaux.

Il en fit faire plusieurs lots. Les plus beaux partirent pour la Galerie du *Belvédère* de Vienne et pour celle de Prague, un troisième lot resta à l'Académie des Beaux-Arts de Venise et quelques tableaux furent placés au Palais-Royal. Les plus mauvais furent vendus. — Je donnerai dans la suite, je l'espère, le catalogue exact des tableaux emportés à cette époque par l'Autriche.

Dans le nombre des tableaux qui ont été placés au Palais-Royal, avant l'arrivée du vice-roi Renier, se trouvaient seize tableaux, appartenant au Palais-Ducal. Ces tableaux, au mois d'Aôut 1866, furent emballés, comme le reste, et allaient partir pour Vienne. Ce n'est que grâce aux représentations réitérées et aux protestations de M. *Paolo Fabris*, conservateurs du Palais-Ducal, et à celles de l'Académie des Beaux-Arts, que la restitution en fut accordée à cet ancien palais, siège du gouvernement de la République (1).

(1) Voici les tableaux appartenant au Palais Ducal, dont Venise doit la conservation à l'énergie de M. Fabris :

1) *Jean Bellin*, la Vierge et l'Enfant; placé anciennement dans la Salle des Inquisiteurs d'État. 2) *Cima di Conegliano*, même sujet; placé dans l'*Anti-Segreta del Collegio*. 3) *Titien*, le Passage de la Mer-Rouge; ibidem. 4) *Giorgione*, la descente du Christ aux limbes; ibidem. 5) *Paul Veronèse*, Christ au Jardin; à l'ancien *Ufficio del Savio alla Scrittura*. 6) *Paul Veronèse*, Adam et Ève pleurant leur péché; ibidem. 7) *Jacopo Da Ponte (il Bassano)*, l'Ange annonçant la naissance du Christ; ibidem. 8) *Jacopo da Ponte*, l'Arche de Noé; dans l'*Anti-Segreta del Collegio*. 9) *Antonio Vasilachi (l'Aliense)*, S.te Justine priant Dieu en faveur des Vénitiens; de la Salle d'Armes du Conseil des X. 10) *Albert Durer*, le Christ montré aux Juifs; anciennement dans la Chambre des trois Chefs des Dix. 11) *Bonifacio*, le Sauveur assis, tenant un livre à la main; du *Magistrato di Petizione*. 12) *Paul Veronèse*, plafond représentant Hercule, Cerès et de Génies; du *Magistrato delle Biade*. 13) *Leandro Bassano*, Christ portant la Croix sur le Calvaire; de la chambre des 3 Chefs de X. 14) *Paris Bordone* (passant anciennement pour *Antonello da Messina*), Christ mort et deux Anges pleurants; ibidem. 15) *Francesco Bassano*, la Présentation au Temple; ibidem. 16) *Francesco da Ponte*, St. Jean-Evangéliste, tableau qui a été restitué le 2 Octobre, après avoir déjà, par mégarde, été expédié à Vienne.

Le total des tableaux qui ont été enlevés à Venise, en 1866,
 sur un ordre écrit du majordome de S. M. I. R. A. et par l'intermédiaire de M.
 Spiegelfeld, préfet autrichien à Venise, **est de Cent Quatorze (114).** Ces
 tableaux ont été emballés par M. Santyan y Velasquez, peintre attaché à la maison
 du Duc de Modène.

N°	CARTONS	REMARQUES
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		

(1) Voici les tableaux appartenant au Palais Ducal, dont Venise fut la conservation à l'époque de M. Lauer.

1) Jean Bellini, la Vierge et l'Enfant; placé anciennement dans la Salle des Lapins; encreux à l'État. 2) Cinq de Cosmémos, même sujet, placé dans l'Anti-Sala de la Doge. 3) Titien, le Passage de la Mer-Rouge; idem. 4) Giorgione, la descente du Christ aux limbes; idem. 5) Paul Veronese, Christ au Jardin; à l'ancien Musée del Senato alla Scintoria. 6) Paul Veronese, Adam et Eve plaçant leur péché; idem. 7) Veronez, la Paix (il Bassano), l'Ange descendant la naissance du Christ; idem. 8) Antonio da Ponte, l'Arche de Noé; dans l'Anti-Sala del Collegio. 9) Antonio Tadolini (l'Albano), Ste Justine portant l'enfant des Veutiers; de la Salle d'Armes du Conseil des X. 10) Albert Durer, le Christ mort sur la croix; anciennement dans la Chambre des trois Chefs des D. E. 11) Bonifacio, le Sauveur assis, tenant un livre à la main; du Magistralo di P. 12) Paul Veronese, plusieurs représentations Hiercule, César et de Génies; du Magistralo della Sala. 13) Leandro Bassano, Christ portant la Croix sur le Calvaire; de la Chambre des X. 14) Paul Veronez passant anciennement pour attribué de Mantegna, Christ mort et deux Anges pleurant; idem. 15) Francesco Bassano, la Présentation au Temple; idem. 16) Francesco da Ponte, St Jean-Evangéliste; tableau qui a été restitué le 2 Octobre, après avoir été par mégarde, été expédié à Vienne.

LES SPOLIATIONS DE LA MARCIANA

EN 1866.

I.

L'ABBÉ DUDIK À LA BIBLIOTHÈQUE DE S.^T MARC.

Voici quelques informations, reçues à la meilleure source, sur les circonstances, accompagnant ce que Dom Béda Dudik appelle les *Exportations* faites par lui à la Marciana.

Sa première apparition au Palais-Ducal date du Samedi, 21 Juillet. Comme on le verra par le procès-verbal, que nous donnons ci-dessous (1), il s'y présenta avec la même ordonnance, signée *Crenneville*, dont nous avons déjà parlé, et qu'il allait faire valoir *aux Frari*.

(1) **Processo Verbale.**

Venezia, questo giorno 25 Luglio 1866.

Presentatosi alla Direzione di questa I. R. Biblioteca il di 21 del corrente l'I. R. Professore Sig. Dott. Beda Dudik, accompagnato da un Capitano di questo I. R. Comando di Fortezza, rese ostensibile un ordine aperto di S. E. Crenneville, ajutante generale di S. M. l'Imperatore, col quale si accennava ad una Missione speciale di visitare gli II. RR. Archivi, allo scopo di scegliere e di asportare i Documenti ch'egli credesse, adducendo inoltre la necessità di una simile esecuzione anche in questa I. R. Biblioteca Marciana, per ciò che spetta ai Documenti Archivali che ci potessero eventualmente esistere. Il Bibliotecario a questa esposizione dichiarò non credersi compreso negli scopi del suscitato ordine, in quanto che non vi era fatto alcun cenno di Biblioteca, ma soltanto od espressamente degli II. RR. Archivi, aggiungendo che, senza un ordine speciale dell'autorità governativa del luogo, egli non avrebbe potuto prestarsi a tale ricerca. — In seguito a che, partito il sullodato professore Dudik, pervenne a questa Biblioteca un ordine dell'I. R. Governo militare di Venezia, 22 Luglio 1866 N. 5924, firmato da S. E. il Sig. Barone Guglielmo di Alemann, Generale d'Artiglieria e Comandante di questa Città e Fortezza, col quale s'ingiungeva al Bibliotecario di concedere senza ostacoli al suddetto Sig. Professore la scelta di libri manoscritti, documenti, diplomi, ecc., che trovansi nell'I. R. Marciana, di coadjuvarlo nella ricerca di sì preziosi oggetti, e di ordinare al sottoposto personale ad obbedire prontamente ad ogni richiesta di lui.

Infatti egli comparve a questa Direzione il giorno 24 del corrente, alle ore 9 anti-meridiane, ed espose la qualità precisa delle sue ricerche, limitate ai documenti relativi al Friuli, all'Istria, alla Dalmazia, all'Ungheria, alla Boemia. — In base di ciò gli si presentarono i Cataloghi a penna e a stampa dei Codici MSS. di questa Biblioteca, e fu introdotto nelle Sale della Biblioteca e coadjuvato dal sottoposto personale. Dietro l'esame

Le prêtre morave ajouta, que, bien loin de vouloir dépouiller la Bibliothèque, il n'avait d'autre but que celui de transférer en un lieu sûr, ce qui, à un moment donné, pouvait devenir la proie d'un pillage (*che solo scopo del Governo era quello di sottrarre Documenti così interessanti al trafugamento che ne potrebbe succedere in una sommosa*)!!!

M. l'abbé Valentinelli, bibliothécaire de la Marciana, lui ayant répondu, que cet ordre ne le concernait point, puisqu'il n'y était point fait mention de la Bibliothèque, le Bénédictin repartit.

Ce fut le Dimanche 22 Juillet que M. Valentinelli reçut la lettre du général Alemann, dont on lira plus bas l'original (1). Par cette lettre le Gouverneur de la ville et forteresse de Venise ordonne à la Direction de la Bibliothèque, de prêter son concours de rect et indirect à l'examen et à l'exportation des pièces de la Marciana, demandées par l'abbé Dudik, *en mission spéciale à Venise, par ordre de S. M. I. R. A.*

diligente degli ora citati Cataloghi, fece egli stesso la scelta dei Codici descritti nell'Elenco dettagliato, i quali vennero in questo giorno a lui consegnati e da lui deposti in una cassa, che fu chiusa e suggellata coi sigilli di questa I. R. Biblioteca e quindi immediatamente asportata.

Il presente eretto in duplo esemplare, uno de' quali da consegnarsi all'I. R. Professore Dott. Dudik, l'altro da rimanere negli Atti d'Ufficio di questa I. R. Biblioteca, venne sottoscritto da ciascuna delle parti interessate.

(Firmato) Professor Dott. B. DUDIK O. S. B.

GIUSEPPE Dott. VALENTINELLI, Bibliotecario.

GIO. VELUDO, Vice-Bibliotecario.

GIO. BATT. LORENZI, Coadjutore.

(1) Voici l'original de la lettre de M. le Baron Alemann, gouverneur de la ville et forteresse de Venise, à l'abbé Jos. Valentinelli, bibliothécaire de S.^t Marc :

KK. Militair-Gouvernement

zu Venedig,

ad N. 5924.

S. Hochwürden dem Herrn Josef D. Valentinelli,

Vorstand und Bibliothekar der kk. Bibliothek Marciana

in Venedig.

Venedig, am 22 Juli 1866.

Hiemit werden Euer Hochwürden beauftragt, den *in besonderer Mission über Auftrag S. M. des Kaisers* hier anwesenden und mit einer offenen Ordree (sic) zur Sichtung der kk. Archive beorderten Herrn k. k. Professor Dudik alle in der k. k. Bibliothek Marciana vorhandenen Bücher, Handschriften, Dokumente, Diplome, etc. zur Auswahl ohne Anstand überlassen, und demselben bei der Durchforschung der so werthvollen Gegenstände nicht nur allein behilflich sein, sondern auch das unterstehende Personale anweisen, jeder Aufforderung des Herrn k. k. Professors D. Dudik unweigerlich Folge zu leisten.

(signé) ALEMANN,

Feldzeugmeister m. p.

Ce fonctionnaire, ainsi officiellement annoncé, se présenta le lendemain au Palais-Ducal, accompagné d'un capitaine du général Alemann et de plusieurs soldats, portant six grandes caisses, que le Bénédictin comptait sans doute remplir de butin scientifique.

Ayant demandé à l'abbé Valentinelli, de lui faire connaître les manuscrits les plus importants de la Bibliothèque de S.^t Marc, celui-ci lui répondit, qu'il ne pouvait, sur le champ, correspondre à ce désir.

Là dessus l'abbé Dudik voulut passer lui-même à l'examen des Catalogues des Manuscrits, annonçant qu'il ne choisirait que des Actes et des Manuscrits, se rapportant à la Dalmatie, à l'Istrie, au Frioul, à la Bohême et à la Hongrie, et qu'il ne toucherait point à ce qui tient à l'histoire de Venise. (Comme s'il était possible d'isoler l'histoire d'un pays — et comme si la République de Venise n'avait jamais eu des démêlés avec ses propres provinces et ses voisins!)

Les Bibliothécaires de S.^t Marc — au lieu de faire une opposition ouverte à ce savant, renforcé de bayonnettes autrichiennes, qui se plaignait de la résistance, rencontrée la veille aux Frari, — estimèrent qu'il était dans l'intérêt de leur Bibliothèque, de se borner à une défense diplomatique, en usant de tous les égards possibles envers un personnage, qui aurait pu faire main basse sur les plus précieux trésors de la célèbre Bibliothèque, dont ils avaient à sauvegarder les intérêts.

C'est M. Giovanni Veludo, vice-bibliothécaire, qui se chargea de cette délicate et pénible opération. — Dans la belle salle du *Scrutinio*, où anciennement se faisait l'élection des Doges de la glorieuse République, et qui, aujourd'hui, sous les chefs-d'œuvres de Palma, contient les précieux manuscrits, donnés à S.^t Marc, — prudent, poli toujours, il chercha à distraire diplomatiquement son adversaire. Celui-ci, par contre, était armé d'une désolante persévérance à la recherche du but qu'il s'était proposé. — Chacun dans son rôle — pendant de longues heures. — *Non porto via molto*, disait mielleusement Dom Dudik, en faisant son choix — *non sono venuto a spogliare — non trasporto, — asporto — non vi lagnerete di me!*

Cette opération, le premier jour, dura de 10 h. du matin à 6 h. du soir et ne termina que le lendemain, Mardi, 24 Juillet. Il est évident que ce tems aurait pu suffire à remplir les six caisses, apportées par la troupe, et nous nous plaçons à croire, que, si les exportations de l'abbé Dudik se sont limitées aux documents qui précèdent, manuscrits qui n'ont pas entièrement rempli la première, — le mérite en revient, en partie, aux procédés de M. Veludo, qui, sans blesser son adversaire, n'a pas moins cherché de faire les intérêts de la Bibliothèque, dont il était responsable dans ce moment difficile.

II.

LES MANUSCRITS ENLEVÉS.

Les *Exportations* de l'abbé Dudik aux dépens de la Bibliothèque de S.^t Marc sont plus graves, qu'on ne pourrait le supposer à la vue du petit Catalogue qui suit.

On ne voit point ici, à premier coup-d'œil, que de volumineuses collections ont disparu, comme aux *Frari*, mais il faut remarquer, que plusieurs volumes contiennent des quantités de documents très-importants du moyen-âge, d'abord détachés, qui ont été réunis à la Bibliothèque. Nous renvoyons à cet égard à *l'Elenco dettagliato dei Codici Mss. Latini ed Italiani dell' I. R. Biblioteca Marciana, consegnati dietro ordine superiore al Reverendo P. Professor Beda Dudik di Vienna il 25 Luglio 1866*, que la Direction de la dite Bibliothèque, avec toutes les pièces officielles qui s'y rapportent, tient à la disposition du Chargé-d'affaires du Gouvernement italien, qui réclamera, pour qui de droit, les documents vénitiens, transportés à Vienne en 1866 et antérieurement.

Il est utile, en attendant, de donner un exemple du contenu de ces documents :

N. 1. (Cl. Lat. IV, N. 74) est une collection de manuscrits du XV.^e siècle, provenant du *Conseil des X*. Cela seul déjà nous prouve que ces *Actes des Conciles de Constance et de Bâle* sont de la plus haute importance (1).

N. 2. (Cl. Lat. V, 58-59) contient 22 documents sur parchemin, provenant de l'antique abbaye de Moggio, etc. Ses documents très-importants pour l'histoire du Frioul, étaient anciennement roulés et n'ont été réunis en un volume (*in capsula lignea comprehensa, ubi Index horum reperitur*) qu'à la Bibliothèque de S.^t Marc, qui les possède depuis plus de quatre siècles, par le fait qu'ils y furent transférés en 1468 et 1469.

N. 17. (Cl. Lat. X, N. 299), indiqué dans le catalogue ci-dessus : *Miscellanea, Relations de Hongrie*, est plus particulièrement une collection de lettres autographes d'Ambassadeurs vénitiens des XIV.^e et XV.^e siècles. L'une de ces lettres, de *Bonacorso Grimani*, parle de la *sconfitta di Basaytho Turcho da Tamerlan*. La collection commence par treize lettres de *Zacharia Contarini* et de son collègue

(1) Pour des détails voyez *Jos. Valentinelli: Regesta Documentorum Germaniae illustrantium (Regesten zur Deutschen Geschichte aus den Handschriften der Marcus-Bibliothek in Venedig)* dans les *Abhandlungen der k. bayer. Academie der Wissenschaften* III. Cl. IX. Bd. II. Abth. München 1865. Le premier cahier, imprimé a part (199 pag. in 4.^o), s'arrête à l'an 1493. La suite en est présentement sous presse.

Ambacatores Domini Venetiarum ad Ludovicum regem Hungariae. Cette précieuse collection faisait partie de la Bibliothèque Contarini, léguée à la Marciana en 1843 par le Comte Girolamo Contarini.

N. 29. (Mss. Lat. Cl. XIV, N. 101-102, memb. in fo. sec. var.) nous semble la plus importante des acquisitions illégitimes de Dom Béda Dudik. Ces *Autografa membranea Aquilejensia* (numero ultra 500), *ubi varia de rebus privatis et publicis Foro-Julienibus praecipue continentur, a Justo Fontanino collecta, ab an. 1393 ad annos varios sequentis, cum antiquioribus chartis multis adjectis*, forme deux volumes et provient du Conseil des Dix, qui les remit à la Marciana en 1787. — Le catalogue exact en a été heureusement — nous devrions dire *malheureusement* publié (1) — car il est à croire que cette publication ait donné envie à l'abbé Dudik de prendre la collection entière, et que cette *exportation* a été décidée, non pas à Venise, mais à Vienne.

M. 44. (Mss. Ital. Cl. VI, N. 276), legs de Girol. Contarini, est fort intéressant. On y trouve un opuscule de *Marin Sanudo Torselo: Relazion a ovviar non si vadi in le Terre del Soldan*, puis une *Orazione di D.^m Zuam Laschari, fatta al Ser.^{mo} Imperatore per la liberazione del Re Christianissimo* (autographe du même Sanudo, de l'an 1525); puis une Relation des guerres entre François I et Charles-Quint, qui est de l'époque.

N. 46. (Mss. Ital. Cl. VI, N. 291-294) sont 4 vol. mss. du XIX.^e siècle: *Vincenzo Dandolo, la Dalmazia, opera economica-politica, uniliata a S. M. Napoleone*, et comprend les rapports de 4 ans (1806-1809) sur l'état de la Dalmatie, l'auteur ayant été Provéditeur-général de cette province.

Je ne prolongerai pas cette aride nomenclature, par le fait que le *Catalogue exact* de toutes ces pièces, emportées par l'abbé Dudik à la Marciana, a été fait, comme je l'ai dit ci-dessus, et que l'on trouvera ailleurs de précieuses indications sur les documents qui concernent le Frioul (2).

En résumé, les plus précieux documents, enlevés par le gouvernement autrichien à la Marciana en 1866, sont ceux qui figuraient dans la Bibliothèque du Conseil des Dix et ceux qui appartenaient au patricien Girolamo Contarini, lequel en mourant, les légua à sa patrie, et dont le savant Bénédicte, en les touchant, a profané la dernière volonté!

(1) V. *Valentinelli. Zur Geschichte der Patriarchen von Aquileja* dans les *Österreichische Geschichtsquellen*, publiés dans le *Notizblatt, Beilage zum Archiv für Kunde Österreichischer Geschichtsquellen* 1854: N. 3, 4, 22; 1855: N. 8, 10, 12; 1857: N. 6, 7, 8, 9, 10, 11.

(2) V. *Catalogus Codicum Manuscriptorum de rebus Foro-Julienibus ex Bibliotheca Palatina ad D. Marci Venetiarum* dans l'*Archiv für Kunde Österreichischer Geschichtsquellen*. Wien, 1857, vol. XVIII, pag. 331-473.

LES SPOLIATIONS DE LA MARCIANA EN 1866.

CATALOGUE

des Manuscrits Latins et Italiens de la Bibliothèque I. R. de S.^t Marc
(*Marciana*), qui ont été remis, par ordre supérieur, au Rev.^d Professeur
Beda Dudik de Vienne le 25 Juillet 1866.

N. ^o progressif	CLASSE	NUMÉRO ET SIÈCLE du Manuscrit (Codice)	CONTENU	Nombre des Volumés
	Mss.			
1	LATINI, IV	74. Chart. in fo. sec. XV.	Actes des Conciles de Constance et de Bâle.	1
2	» V	58-59. Membr. di vari se- coli.	Instruments diplomatiques de l'abbaye de Moggio et d'autres endroits (<i>e d'altri luoghi</i>) du Frioul.	1
3	» IX	56-57. Chart. in fo. sec. XVIII.	Documents relatifs à l'Église d'Aquilée.	2
4	» »	63. Chart. in 4. ^o sec. XVI.	Vies des Patriarches d'Aquilée.	1
5	» »	87. Chart. in 4. ^o sec. XVIII.	Actes des mêmes Patriarches.	1
6	» »	125, 126, 127, 128, 129, 130 Chart. in fo. sec. XVIII.	De Rubeis B. M. Documents re- latifs à l'Église d'Aquilée.	6
7	» »	169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176. Chart. in fo. sec. XVIII.	<i>Farlati Daniele</i> . L'Istria sacra.	8
8	» X	40. Chart. in fo. sec. XVII.	Dalmatie. Histoire.	1
9	» »	125. Chart. in 4. ^o sec. XV.	Hongrie-Pologne. Guerre contre les Turcs.	1
10	» »	131-132. Cart. in fo. sec. XVIII.	Frioul et Aquilée. Histoire.	2
11	» »	188. Chart. in fo. sec. XV.	Bohème et Allemagne. Histoire.	1
12	» »	213. Chart. in fo. sec. XV.	Allemagne. Empereurs.	1
13	» »	219. Chart. in fo. sec. XVIII.	Dalmatie. Inscriptions anciennes.	1
14	» »	227. Chart. in fo. sec. XVI.	Chronique de la Dalmatie.	1
15	» »	241. Chart. in fo. sec. XVII.	Dalmatie. Inscriptions anciennes.	1
16	» »	273. Chart. in fo. sec. XVIII.	Hongrie. Annales.	1
17	» »	299. Chart. in fo. sec. XIV.	<i>Miscellanea</i> . Relations de Hon- grie.	1
18	» »	300. Chart. in 4. ^o sec. XV.	Zara. Chronique etc. <i>Miscel- lanea</i> .	1
19	» »	305. Chart. in fo. sec. XV et XVI.	Aquilée. Église etc. <i>Miscellanea</i> .	1
20	» XIV	45. Chart. in 4. ^o sec. XV.	<i>Miscellanea</i> .	1
			À reporter :	34
			<i>Vertatur.</i>	

N.° progressif	CLASSE	NUMÉRO ETSIÈCLE du Manuscrit (Codice)	CONTENU	Nombre des Volumes
			Report	34
21	Mss. LATINI, XIV	48. Chart. in fo. sec. XVI.	Aquilée et Frioul. Familles.	1
22	» »	49. Chart. in fo. sec. XVI.	Aquilée et Frioul.	1
23	» »	50. Chart. in fo. sec. XVI.	<i>Miscellanea</i> . Aquilée, Frioul, Istrie etc.	1
24	» »	51. Chart. in fo. sec. XVI.	Aquilée etc. <i>Miscellanea</i> .	1
25	» »	80. Chart. in 4.° sec. XIII, XIV.	Aquilée et S. Daniele. Chroni- ques.	1
26	» »	81. Chart. in 4.° sec. XVIII.	Aquilée et Frioul. <i>Miscellanea</i> .	1
27	» »	94. Chart. in 4.° sec. XIV.	S. Daniele. Annales.	1
28	» »	95. Chart. in 4.° sec. XIV.	Idem.	1
29	» »	101-102. Membr. in fo. sec. var.	Autographes d'Aquilée, réunis par Giusto Fontanino.	2
30	» »	137. Chart. in 4.° sec. XVIII.	Patronato d'Aquilée.	1
31	» »	140. Chart. in fo. sec. XVIII.	Aquilée et Istrie. Histoire.	1
32	» »	82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92. Cart. in fol. obl. sec. XVI.	San Daniele. — Documents.	11
			Somme des Manuscrits latins	57

N. B. Voyez ci-après quelques Informations sur les *Miscellanea* et les principaux Manuscrits exportés.

N.° progressif	CLASSE	NUMÉRO ET SIÈCLE du Manuscrit (Codice)	CONTENU	Nombre des Volumes
	Mss.		Report	57
33	ITALIANS, V	35. Cart. in 4.° sec. XV.	Leggende di Santi.	1
34	» »	46. Cart. in fo. sec. XVII.	Sette Patriarchi d'Aquileja.	1
35	» »	51. Cart. in 4.° sec. XVIII.	Spalatro. — Documenti relativi al Monastero di S. Stefano.	1
36	» »	70. Cart. in fo. sec. XVI.	Vita di Raimondo Della Torre, Patriarca d'Aquileja.	1
37	» VI	25. Cart. in 4.° sec. XVIII.	Descrizione del Friuli.	1
38	» »	31. Cart. in fo. sec. XVII.	Storia del Friuli.	1
39	» »	51. Cart. in fo. sec. XVII.	Storia dell'Assedio di Vienna nel 1683.	1
40	» »	70. Cart. in fo. sec. XVII.	Istoria di Trieste di Vincenzo Scussa (<i>Autografa</i>).	1
41	» »	159-160. Cart. in fo. sec. XVII.	Commentari storico-geografici dell'Istria.	2
42	» »	200. Cart. in fo. sec. XVIII.	Relazione delle Craine della Dalmazia.	1
43	» »	267. Cart. in fo. sec. XVIII.	Storia dell'Imperatrice Maria Teresa.	1
44	» »	276. Cart. in fo. sec. XVI.	Turchia - Ungheria - Miscellanea.	1
45	» »	290. Cart. in fo. picc. sec. XVIII.	Miglioramento del sistema agr.° in Dalmazia.	1
46	» »	291, 292, 293, 294. Cart. in fo. sec. XIX.	Dandolo Vincenzo. La Dalmazia.	1
47	» VII	417. Cart. in 4.° sec. XVII.	Polonia. Turchi nel Friuli ed altro. Miscellanea.	4
48	» »	646. Cart. in fo. sec. XVII.	Relazioni della Dalmazia.	1
49	» »	704. Cart. in fo. sec. XVII.	Guerra di Ungheria contro i Turchi ed altro.	1
50	» »	873. Cart. in fo. sec. XVII-XVIII.	Germania ed altro. Miscellanea.	1
51	» »	1008. Cart. in fo. sec. XVI-XVII.	Friuli ed altro - Miscellanea.	1
52	» »	1018. Cart. in fo. sec. XVIII.	Patriarcato d'Aquileja - Ambasciate venete a Vienna.	1
53	» »	1217. Cart. in fo. sec. XVI-XVII.	Germania. Carlo V. ed altro. Miscellanea.	1
54	» »	1220. Cart. in fo. sec. XVII.	Boemia, Germania ed altro.	1
55	» »	1378. Cart. in fo. sec. XVIII.	Vertenze del Patriarcato d'Aquileja tra Roma e Venezia.	1
56	» »	1379. Cart. in fo. sec. XVIII.	Dissertazione storica sul Patriarca d'Aquileja.	1
57	» »	1380. Cart. in fo. sec. XVIII.	Vertenze del Patriarca d'Aquileja tra Roma e Venezia.	1
58	» »	1384. Cart. in 4.° sec. XVIII.	Patriarcato d'Aquileja ed altro.	1
59	» »	1385. Cart. in fo. sec. XVIII.	id. id. id.	1
			À reporter: Vertatur.	88

N.° progressif	CLASSE	NUMÉRO ET SIÈCLE du Manuscrits (Codice)	CONTENU	Nombre des Volumes
			Report	88
60	Mss. ITAL., VII	1798. Cart. in 4.° sec. XVIII.	Patriarcato d'Aquileja. Miscellanea.	1
61	» »	1866. Cart. in fo. sec. XVIII.	Ambascierie Venete in Vienna, Dalmazia e Morlacca.	1
62	» »	1897. Cart. in fo. sec. XVIII.	Dalmazia — Fortificazioni.	1
63	» »	1901. Cart. in fo. sec. XVIII.	Fortezze della Dalmazia e Corfù.	1
64	» »	1913. Cart. in fo. sec. XVI-XVIII.	Castello di Brescia (sec. 16.°), Friuli (18.°).	1
65	» XI	16 Cart. in fo. sec. XVI.	Ferdinando Imperatore. Istruzioni a Mons. Venanzio.	1
66	» »	64. Cart. in fo. sec. XVIII.	Patriarchi d'Aquileja ed altro. Miscellanea.	1
			Total Volumes	95
RÉCAPITULATION				
			CODICI Mss. Latini	Vol. 57
			» » Italiani	» 38
				Vol. 95
			Venezia, 26 Luglio 1866.	
			<i>Il Bibliotecario</i>	
			(signé) GIUSEPPE VALENTINELLI.	

LES SPOLIATIONS

DE LA MARCIANA ET DES ARCHIVES

de 1803 à 1805.

Personne n'ignore les pertes éprouvées par Venise après la chute de l'ancienne République et que ce n'est point la première fois qu'une partie des *Archives secrètes de la Serénissima* traverse les Alpes.

C'est une lamentable histoire, qu'il nous convient de rappeler ici :

On lit dans un document, conservé à la Direction des Frari (1) :

« Le 21 Frimaire an VI de la République française le commissaire français » Bassal, délégué pour tous les papiers, cartes et titres, appartenants au ci-devant » gouvernement de Venise, en présence des citoyens Jean Dolfin et Stéfano Guerra, » *en exécution des ordres du général en chef*, ainsi que du citoyen Polacco, archi- » viste de la Secrète, après avoir reconnu les différents armoires du Cabinet de la » Secrète, consistant en plusieurs archives, en ont extrait les articles suivants *pour » être transportés à Paris, conformément aux ordres dessus cités du général en » chef de l'Armée d'Italie.* »

Suit un catalogue détaillé, où l'on remarque comme aujourd'hui :

« Les *Délibérations du Sénat*, relatives aux matières politiques et aux affaires » extérieures, les *Correspondances politiques des Ambassadeurs et Ministres à Vien-* » *ne, Zürich, Ratisbone, Coire et Münster, en Pologne, dans les Grisons, en Val-* » *teline, en Dalmatie etc.* »

L'article XIII du traité de Campoformio, qui fit passer la Vénétie à l'Autriche, stipula la restitution de ces documents aux archives de Venise. L'Autriche les réclama à Paris ; mais l'exécution de cet article se fit attendre : ce ne fut qu'à la paix générale en 1815 que 417 manuscrits et livres imprimés, revenant de France, furent restitués à la Bibliothèque de St. Marc et 2125 volumes de dépêches aux Archives.

(1) Nous empruntons ces détails à l'ouvrage de M. Rawdon Brown, déjà cité : *l'Archivio di Venezia*, édition italienne, pag. 80. Voyez encore N. Bianchi, *Storia documentata della Diplomazia Europea in Italia*. Torino, 1865, 1 vol. 181-188 et *Quarterly Review*, Avril 1865, N. 234.

L'Angleterre rendit à cette époque à Venise des services signalés en vue de la restitution de ces pièces.

Mais ce n'est qu'en passant que nous avons voulu rappeler une des péripiétie par les quelles nos Archives ont passé. Il faut pour revenir à notre sujet remonter au commencement du siècle.

C'est le 18 Janvier 1798 que, par suite du traité de Campoformio, les Autrichiens entrèrent une première fois à Venise. Dès les premières années le nouveau gouvernement manifesta ses convoitises pour les trésors diplomatiques et scientifiques, accumulés pendant six siècles par la République de Venise dans les Archives et à la Bibliothèque de St. Marc.

Nous en voyons une première preuve dans un ordre, adressé à la Direction de la *Marciana* le 13 Mai 1802. Par cette lettre, conservée à la Direction de la Bibliothèque, le gouvernement I. R. de Venise demande, pour la Bibliothèque de la Cour de Vienne, la cession d'un certain nombre de livres très rares et de grand prix (1).

Mais afin de ne point indisposer l'abbé Morelli, cette même lettre lui faisait entrevoir que S. M. I. R. A. l'Empereur François I. avait l'intention de faire placer à la Marciana son buste, sculpté par Canova.

Ce buste fut réellement commandé au célèbre artiste (2) et placé à la Bibliothèque, au printemps de 1805 (3).

Ce fut précisément à cette époque, au mois de Mai 1805, que l'archiviste Gassler de la Bibliothèque secrète de la Cour de Vienne, qui s'était transporté à Venise, exécuta l'entreprise imitée de nos jours par l'abbé Dudik.

François Sébastien Gassler s'y était préparé une année d'avance, en faisant demander d'*office* à l'abbé Morelli l'emprunt de livres et de manuscrits, qui ne retournèrent jamais à Venise (4) et en se mettant, dès le mois de Mars 1805, au

(1) Ces livres, expédiés à Vienne le 26 Mai 1802, sont :

1) *Aulus Gellius*, Romae, in domo Petri de Maximo, 1469 Fo. Editio princeps, in membranis ; 2) *Apulejus*, Romae, in domo Petri de Maximo, 1469 Fo. Edit. princeps in membranis ; 3) *Hyginus*, Ferrariae, per Carnerium, 1475. Editio princeps in 4. ; 4) *Cicero, epistolae familiares*, Romae, Schweinheym et Pannarts, 1467. Editio princeps, gr. 4. ; 5) *Tibullus*, sine loco, anno et typogr. absque signat 4 ; 6) *Hieronymi Epistolae*. Romae, Schweinheym et Pannarts, 1468. Fol. 2 vol. Editio princeps in membranis. — Voyez la lettre du 26 Mai 1802 à la Direction de la *Marciana*.

(2) Voyez à la Marciana la lettre du 9 Sept. 1802 du Gouvernement I. R. de Venise, communiquant à l'abbé Morelli, que la commande en a été faite à Canova.

(3) Voyez *ibid.* la lettre d'Antonio Canova à Morelli, du 18 Mai 1805.

(4) Voyez *ibid.* la copie d'une lettre de l'abbé Morelli du 29 Février 1803, demandant au Gouvernement de Venise l'autorisation, de prêter des livres et des manuscrits à l'archiviste F. Gassler ; et la réponse, du premier Mars 1804, à Morelli, lui accordant la permission de donner des livres et manuscrits au dit Gassler, *contre reçu*. — Ce sont

courant des catalogues des livres et manuscrits, déposés à la *Libreria vecchia* et à la *Segreta* du Palais-Ducal.

Nous devons à la complaisance de M. l'abbé Valentinelli la connaissance du document du 16 Mai 1805, ordonnant au bibliothécaire Morelli l'envoi à Vienne des 59 volumes in fol. des célèbres *Annales autographes (Diarii) de Marino Sanudo (1496-1533)* (1).

Le bibliothécaire actuel de la *Marciana*, ayant en 1850 réclamé auprès du gouvernement de Vienne en faveur de la restitution de tous les livres et manuscrits, exportés en 1804 et en 1805 par Gassler, il lui fut donné, à la date du 30 Novembre 1850, de la part du Ministère des Affaires Étrangères, une réponse absolument négative.

Mais que sont ces spoliations de la Bibliothèque de St. Marc en comparaison des déprédations faites par Gassler à la même époque dans les Archives secrètes de la République !

Chargé d'abord par le ministère de Vienne de revoir et de coordonner ces Archives, il en fit un rapport détaillé qui donna lieu quelque tems après, pendant l'été 1805, à l'exportation de 44 caisses, remplies des documents les plus précieux.

Il existe dans les Archives secrètes de la Cour à Vienne un Catalogue détaillé du contenu de ces caisses, accompagné d'un rapport final sur toute cette

probablement ces mêmes *recus* (trois de 1804, et trois de 1805) qui, le 3 Novembre 1850, ont été redemandés à l'abbé Valentinelli, *per uso d'ufficio*, de la part de M. Joseph Chmel, vice-directeur des Archives de la Cour à Vienne, qui lui en fit un *contre-reçu*, ainsi que de deux décrets se rapportant aux années 1804 et 1805.

Il y a d'autres preuves pour la préméditation, déjà à cette époque, de la part du gouvernement autrichien, d'*exporter* les plus précieux documents vénitiens : On trouve à cet égard à la *Marciana* une lettre du 26 Mars 1805, où l'*I. R. Aulica Commissione Plenipot.* demande un Catalogue des Livres imprimés et la *description de tous les Manuscrits*, qui se trouvent à la Bibliothèque de St. Marc — à quoi l'abbé Morelli répond, le 3 Avril 1805, que la Bibliothèque ne possède point de catalogues imprimés pour des livres d'Histoire, de Géographie et de Statistique et que, quant aux manuscrits, elle ne possède que deux vol. imprimés, aux quels il faut joindre plusieurs autres volumes manuscrits, qu'il est impossible de laisser sortir de la Bibliothèque, ces recueils étant d'un emploi journalier, et que, pour donner suite à l'ordre du gouvernement, il serait nécessaire de faire la copie de ces Catalogues. — Il lui fut répondu par la Commission *I. R. Plenipotentiaria* de Venise, 8 jours après, le 10 Avril 1805, qu'à défaut d'un catalogue complet des manuscrits de la *Marciana*, et, suivant la déclaration du *I. R. Archivario domestico Francesco Gassler*, les Catalogues des *Manuscrits Swayer* suffiraient, et que, sans retard, copie devait en être donnée.

(1) La même ordonnance du Gouvernement *I. R.* de Venise du 16 Mai 1805 demande une autre Chronique manuscrite de Marino Sanudo, ainsi que *Marini Sanudo dicti Torselli Secreta fidelium* in fo. membr., inscrits dans le catalogue qui suit. — Quant au buste de Canova, il ne tarda point à être repris à la *Marciana*. Le directeur-général de Police le fit enlever le 16 Janvier 1806, pour le transporter à Fiume ! Des documents, prouvant cet incident, se trouvent à la *Marciana*.

ténébreuse expédition, où Gassler fait valoir toutes les peines et fatigues, endurées à l'accomplissement de la mission qui lui avait été confiée (1).

Le traité de Pressbourg du 5 Décembre 1805 rétrocéda la Vénétie à la France, qui en forma une partie du royaume d'Italie. Ce nouveau traité renferma une disposition semblable à l'article XIII du traité de Campoformio, stipulant la restitution de tous les documents appartenant à la Vénétie.

Toutes les pièces, emportées par Gassler, auraient donc dû nous revenir, mais cette restitution fut incomplète ou déjouée pas la suite. Une grande partie des documents choisis pas l'archiviste viennois revint en effet ; mais les Archives générales de Venise n' existant point à cette époque, ces documents furent expédiés à la Bibliothèque de Brera de Milan, d'où, après une trentaine d'années, en 1837 et 1842, ils reprirent une seconde fois la route de Vienne avec d' autres documents revenus de Paris et appartenant aux Archives de Venise (2).

Nous n' avons jamais eu la prétention de donner un catalogue des manuscrits et documents qui ont été détournés des archives de Venise. Cette tâche dépasserait nos forces. Dailleurs qui le pourrait ? — Nous sommes même bien loin, sans doute, d' avoir une idée exacte de toutes les pièces de la *Segreta* qui ont enrichi les archives de Vienne. Par contre pourrions nous peut-être donner la nomenclature détaillée du fruit de la mission de Gassler — mais à quoi bon ? Dans le catalogue qui suit, au lieu de donner toutes les pièces, emportées par l'archiviste viennois, nous nous bornons à indiquer une partie de celles qui sont restées à Vienne et qui manquent encore à la Bibliothèque de St. Marc et aux Archives, mais qui ne tarderont point, il faut l'espérer, à nous revenir, grâce à l'article XVIII du traité du 3 Octobre 1866 et grâce aux efforts de la Commission vénitienne, instituée officiellement à cet effet.

(1) Les Archives secrètes de Venise se trouvaient alors sous la toiture du Palais-Ducal. Gassler se plaint de sa santé affaiblie et délabrée, « *durch die tägliche öftere Besteigung einer Kirchthurmhöhe, das unter einem bleyernen Dache gelegene Arbeits-Zimmer und die dort desto empfindlicher concentrirte erdrückende Sommerhitze* », relevant encore « *dass er keinen Menschen zur Beihülfe hatte, der alte Schriften lesen und einen deutschen Auszug verschaffen konnte, dass er das ganze Werk, ohne einen Vorgänger zu haben, aus dem Rohen ausarbeiten musste etc. etc.* »

(2) Le catalogue en a été publié par M. Tomaso Gar dans l'*Archivio storico italiano*, Firenze, 1843, V, pag. 281-471. Voir pour d'autres renseignements Brown, *l'Archivio di Venezia*, ouvrage cité et la brochure de M. B. Cecchetti, *Una visita agli Archivi della Repubblica di Venezia* (Venezia, tip. del Commercio, 1866).

MANUSCRITS

DE LA BIBLIOTHÈQUE DE S.^T MARC

emportés en 1805 par Gassler et qui sont restés à Vienne.

Epoque	MANUSCRITS HISTORIQUES ANCIENS	Nombre des volumes
XVI. siècle	<i>Hieronimi Borgij, Historia de Bellis Italicis. Codice in fo.</i>	1
» »	<i>Florio Busdron, Istoria di Cipro. Cod. in fo. sec. XVI</i>	1
-1457	<i>Cronaca Veneziana de Matteo di Curato, in fo.</i>	1
746-1499	<i>Sommario di Storia Veneziana (1), compilato da Marino Sanudo, in fo.</i>	1
1496-1533	<i>Diari di Marino Sanudo (2). Autographes in fo.</i>	58
—	<i>Repertorio della Cronaca Veneta di Marino Sanudo, in fo.</i>	1
XV. e siècle	<i>Cronaca Veneta, supposta di Gasparo Zancaruolo, codice in fo.</i>	2
XIV. e »	<i>Marini Sanudo, dicti Torselli, Secreta fidelium pro recuperatione Terrae sanctae, cod. in fo.</i>	1

(1) V. (Rawdon Brown) *Ragguagli sulla vita e le opere di Marin Sanudo, detto il juniore, veneto patrizio e cronista pregevolissimo de' secoli XV, XVI*, intitolati dall'amicizia di uno straniero al nobile Jacopo Vincenzo Foscarini. (Venezia, Alvisopoli, 1837, 3 tomes in 8.)

(2) Titre exact: *Marini Sanuti, Leonardi filii, patricii veneti ordinum sapientis: De successu rerum Italiae, Libri LVIII*, manuscrits in fol. — En dialecte vénitien. — Ces Ephémérides du plus haut intérêt, qui embrassent l'époque la plus intéressante de la Renaissance, commencent en Janvier 1495 (expédition de Charles VIII en Italie) et vont jusqu'en Septembre 1533. C'est une collection inappréciable des renseignements les plus précis sur l'histoire journalière de la République et de la ville de Venise. C'est un livre à consulter et à étudier au point de vue de l'histoire de chaque nation, l'auteur, sénateur de Venise etc. ayant jour par jour *ex officio* pris connaissance directe de toutes les nouvelles qui parvenaient à la *Signoria* et pris part au gouvernement de la République. Ces 58 volumes étaient conservés aux Archives du Conseil des Dix. Une copie du siècle dernier se trouve à la *Marciana*; Mss. ital. Cl. VII, Cod. CDXIX.

CATALOGUE

DE

DOCUMENTS ET MANUSCRITS DES ARCHIVES

EMPORTÉS À VIENNE EN 1803-1805 PAR F. S. GASSLER
ET QUI NE SONT PAS REVENUS À VENISE.

I. Actes, Traités et Privilèges

(Bases du droit commun et international de la République de Venise).

A. TRAITÉS ORIGINAUX (1).

N.° d'ordre	PAYS ET TITRES	EPOQUE		Nombre des traités
		de l'année	à l'année	
1-96	Rome, affaires ecclésiastiques	1177	1797	100
1-73	id. » politiques	1289	1792	75
1-56	Empereur romain et Roi d'Allemagne . . . (les Numéros 41 et 42 manquent)	967	1635	54
96	Touchant les frontières (<i>intorno i confini</i>)			1
57-98	Touchant les traités des frontières (les N.° 87, 91 et 92 manquent)			
99-106	Touchant les conventions postales			
1-22	Hongrie, Dalmatie, Croatie	1198	1503	26
1-4	Bosnie et pays limitrophes			
1-22	Dalmatie, Albanie et Veglia	1208	1453	23
1-25	Empereur grec (avec un paquet sans N.°)	1231	1448	26
1-7	Jérusalem	1125	1322	7
1-12	Chypre (avec un paquet sans N.°)	1306	1507	13
1-10	Négrepont et Achaïe	1258	1409	10
1-2	Corfou	1400	1402	2
1-3	Crête (Candie)	1229	1376	3

(1) Une partie de ces traités originaux, revenus à Venise, ont été enlevés une seconde fois par l'abbé Dudik en Juillet 1866 (v. pag. 7).

N. ^o d'ordre	PAYS ET TITRES	EPOQUE		Nombre des traités
		de l'année	à l'année	
1-6	<i>Tripoli</i>	1277	1778	6
1-4	<i>Tunis</i>	1305	1792	4
1-2	<i>Alger</i>	1763	1768	2
1-3	<i>Maroc</i>	1765	1795	3
1-106	<i>Venise</i>	883	1710	106
1-4	<i>Chioggia</i>	1065	1317	4
1-17	<i>Padoue</i>	1216	1407	17
1-2	<i>Vicence</i>	1330	1369	2
1-13	<i>Vèrone</i>	1193	1405	13
1-12	<i>Brescia</i>	1192	1454	12
1-12	<i>Trévise</i>	1155	1381	12
1-13	<i>Trieste</i>	911	1370	13
1-101	<i>Aquileja et Gorizia</i>	715	1752	101
1-6	<i>Ceneda, Aquileja</i>	739	1345	6
1-2	<i>Bellune, Feltre</i>	1211	1293	2
1-84	<i>Constantinople (1) (manque le N.^o 83)</i> . . .	1472	1795	83
	» <i>Fragments</i>			11
1-28	<i>France</i> (Les N. 11, 12, 13, 14 (dans un cahier) et N. ^o 26 ont été envoyés à Vienne le 31 Octobre 1803).	1477	1797	24
1-6	<i>Angleterre</i>	1357	1620	6
1-5	<i>Espagne</i>	1351	1511	5
	» <i>Fragments</i>			2
1	<i>Portugal</i>	1522		1
1-36	<i>Naples</i>	1200	1702	36
1-11	<i>Savoie</i>	1381	1706	11
2-44	<i>Ferrare, Ancone, Ravenne (N. 1 manque)</i> .	1177	1527	43
1-24	<i>Milan</i>	1230	1532	24
1-11	<i>Mantoue</i>	1251	1548	11

(1) Voir ci-après le relevé de ces traités ottomans, qui ne sont point revenus.

N.° d'ordre	PAYS ET TITRES	EPOQUE		Nombre des traités
		de l'année	à l'année	
1 3	<i>Modène</i>	1642	1644	3
1-10	<i>Florence</i>	1290	1644	10
1	<i>Lucca</i>	1277	1
1 2	<i>Pisa</i>	1280	1286	2
1	<i>Fano et Pesaro</i>	1144	1
1 10	<i>Gènes</i>	1277	1487	10
1-2	<i>Saxe</i>	1754	1756	2
1	<i>Pays-Bas</i>	1620	1
1-5	<i>Suisse et Grisons</i>	1603	1706	5

NB. Nous faisons suivre le Relevé des Traités et Documents originaux concernant Constantinople, emportés par l'archiviste Gassler et qui sont restés à Vienne. Ces détails, en établissant la valeur du présent Catalogue, indiqueront l'importance des pièces que nous signalons pour la première fois.

R E L E V É

DES CONVENTIONS ET TRAITÉS ORIGINAUX DE VENISE
AVEC LA PORTE OTTOMANE,

emportés par l'archiviste Gassler et restés à Vienne.

N. d'ordre	Date et Lieu	
1	1472 16 Mars Venise	<i>Commission</i> originale du Doge Nicolò Tron à l'ambassadeur Marco N... pour faire la paix avec la Porte (Parchemin. Texte latin).
2	1478 25 Janv. Constanti- nople	Traité original, stipulé entre la Secrétaire Giov. Doro et le Sultan Mahomet. 16 Articles: Cession de Scutari et Stalimène aux Turcs. La République abandonnera toutes les places prises en Morée. Le Sultan, par contre, restituera toute l'étendue du territoire compris dans les anciennes frontières, qui ne sont pas indiquées. La République pourra envoyer à Constantinople un <i>Bailo</i> , chargé de juger les différends entre Vénitiens, mais payera 10000 ducats par an et 100000 ducats dans l'espace de deux ans (Avec suppléments orig. Papier turc. Texte grec. La traduction de ce document se trouve dans le livre GRÆCUS, fol. 2 (v. ci-dessous N. 4).
3	1478 23 Sept. Constanti- nople	Déclaration originale du Sultan Mahomet, faite à l'occasion du retour de l'ambassadeur vénitien, au Doge Giovanni Mocenigo, touchant les frontières d'Argos, de Napoli de Romanie, Cattaro, Budua, de Czernovitz, Spalatro et de la Bosnie (Sur papier, texte grec, traduction italienne). Il y est joint la confirmation originale du traité de paix par le Sultan, faite lors du départ de l'ambassadeur Trevisan, le 7 Oct. 1479. Avec traduction italienne.
4	1478-1504	Recueil de copies de traités, faits entre les Sultans et la République et écrits, qui s'y rapportent (Texte grec avec traduction latine et italienne, en un vol. in fol. portant le titre: GRÆCUS).
5	1480 10 Juillet	Récapitulation de la correction des frontières, faite à Spalatro, Ravnizza, et Cutino. Budua restera dans la condition de ci-devant, les villes de Coron et de Mothon sont concédées aux Vénitiens (Papier turc. Texte grec avec traduction).
6	1481 S. L. e D.	Ratification originale du Sultan de la rectification des frontières, faite par son envoyé Synabey et le plénipotentiaire vénitien Giov. Dora, a Pastrovichio, Zupa, Antivari, Ulanio, Naupacto, dans le Péloponèse, à Coron, Mothon, Monebasia et Naupho (Papier turc, texte grec, traduction latine).
7	1481 12 Janvier Adrianople	Traité original de paix entre le Sultan Bayazeth et la Seigneurie de Venise, représentée par son ambassadeur Ant. Vitturi. XIX Articles. Voici les plus importants: A. Dans la suite aucun endroit appartenant à la République ne sera molesté. B. Libre commerce par mer et par terre. C. Le Duc de Naxia sera compris dans la paix. D. Séjour libre et juridiction accordée au <i>Bailo</i> à Constantinople. E. Rémission des 10000 ducats qui étaient annuellement à payer pour le Bailo. F. Conservation des anciennes frontières, comme elles étaient indiquées sur la carte, qui a été remise au Sultan Mahomet par l'ambassadeur vénitien <i>Nicolò Cocco</i> . G. La paix durera aussi longtemps, qu'il plaira à Venise de ne pas la troubler (En langue grecque avec suppléments. La traduction se trouve au livre GRÆCUS, pag. 30).

N. d'ordre	Date et Lieu	
8	1489 27 Avril, Rome	Document original, touchant la captivité de Zizim, frère de l'Empereur turc (Parchemin. Instrument fait devant notaire. Texte latin).
9	1502 14 Déc. Constanti- nople	Deux traités originaux en langues grecque et turque entre le Sultan Bayazeth et le Doge Lorédan, représenté par Zaccaria de Treschis. Se rapportent 1. ^o à l'île de Santa Maura, 2. ^o à Czernovitz, 3. ^o à Zante, 4. ^o à Napoli de Malvasie, 5. ^o au commerce et à la navigation (Deux rouleaux en langue turque avec traduction et suppléments, parmi lesquels la <i>Commission</i> du Doge au secrétaire Zaccaria de Treschis).
10	1503 8 Août et 6 Oct., Constant.	Ratification originale par le Sultan Bayazeth du traité de 1502 (Texte turc et grec. Avec la correspondance échangée dans cette circonstance).
11	1521-1537	Un volume, assez mal conservé, contenant des traductions des traités de 1521 en italien et des délibérations se rapportant aux affaires turques et à la Marine.
12	1533 Octobre, Constanti- nople	<i>Recredenziali</i> du Sultan Soliman pour l'ambassadeur Tomaso Contarini, contenant des expressions d'amitié pour la République (Papier turc, texte turc, avec traduction italienne).
13	1523-1576	Collection de lettres de Sultans et de Pachas turcs, touchant les frontières de Dalmatie (en langue turque avec traduction) plus un vol. en parchemin, dont l'introduction contient quelques catalogues des cartes des frontières en dépôt à Cattaro, Sebenico et Zara.
14	1540 2 Octobre, Constanti- nople	Traité de paix original entre le Sultan Soliman et l'amb. vénitien Alvisé Badoer, touchant les îles de l'Archipel, les frontières de Parga, les pensions de Chypre (8000 ducats) et de Zante (500 ducats), relativement aux châteaux de Cocciari, Xanстина, Vellin, Senna et Mollin (Grand rouleau en papier turc, avec traduction en italien). Il s'y trouve de plus un reçu original turc pour 3000 sequins, payés en exécution de ce traité l'an 1542, plus quelques correspondances.
15	1567 24 Juin, Constanti- nople	Traité original du Sultan Selim, confirmant celui de son père Soliman, conclu l'an 1540 avec Pietro Lando, représenté par Alvisé Badoer. Les prisonniers vénitiens, faits par les corsaires, seront restitués à l'avenir (Papier turc, texte turc avec traduction italienne).
16	1573 7 Mars, Constanti- nople	Traité de paix original du Sultan Selim avec la Seigneurie de Venise, représentée par le <i>Bailo</i> Marc-Ant. Barbaro (A. la Rép. de Venise payera 300000 ducats; B. le château de Seboto sera cédé; C. la Seigneurie payera pour Zante 1500 au lieu de 500 ducats; D. quant au reste le traité de 1567 continuera à rester en vigueur; E. la Seigneurie de Venise ne sera plus forcée à l'avenir de payer 8000 ducats pour Chypre; F. relativement à l'Albanie et à l'Ésclavonie les propriétés seront les mêmes que avant la guerre (Grand rouleau en papier turc, texte turc avec suppléments originaux).
17	1575	Quelques rapports originaux à propos de la restitution de 51 villages, appartenant à Zara, par suite du traité de la même année.

N. d'ordre	Date et Lieu	
18	1575 10 Août, Constanti- nople	Traité entre le Sultan Murat et la Seigneurie de Venise, représentée par Giacomo Soranzo, en renouvellement des traités de Soliman et Selim (51 Art.). C'est un petit livre, dont l'original est probablement le suivant:
19	1575	Document original, portant le titre erroné: <i>Comandamento Imp.le di Sultan Mustafà, rilasciato all'ambasciatore Giacomo Soranzo, che significa conferma di pace, data li 984, cioè di N. S. 1574</i> (1) (Papier et texte turc).
20	1588 Sebenico	Volume contenant des <i>relazioni</i> de Alessandro Malipiero, <i>luogotenente</i> de Sebenico, se rapportant à la question des frontières du côté de la Bosnie.
21	1592 (2)	Traité de paix, confirmé par le Sultan Mehemed, et envoyé à Venise par le <i>Bailo</i> Leonardo Donà.
22	1593	Ordres du Sultan, de ne point inquiéter le <i>Bailo</i> de la République de Venise.
23	1595	Actes se rapportant aux machinations de l'évêque de Corzula pour mettre sous domination pontificale les villes de Scutari et de Dulgigno (Papiers en langue italienne).
24	1595 Décembre, Constanti- nople	Traité de paix entre le Sultan Mahomet et le Doge Marino Grimani, représenté par l'ambassadeur Leonardo Donà, <i>a</i>) relativement à Jannina (<i>Parca</i>), <i>b</i>) y sont compris les Sultans de Syrie, Alexandrie, du Caire, etc., <i>c</i>) il y est ajouté un article mal défini touchant les frontières de Bosnie. Les autres articles sont conformes aux traités précédents (Grand rouleau turc, avec trad. ital. et six suppléments).
25	1604	Document du Sultan Achmet pour l'amb. Giov. Mocenigo, confirmant la paix, qui promet, entre autres, l'extradition des déserteurs et touche aux intérêts de la navigation (Texte turc avec traduction italienne).
26	1616	Le Sultan Osman confirme à l'ambassadeur Francesco Contarini les droits de la République de Venise, selon la teneur du traité précédent (Texte turc, traduction italienne). Ci-joint l'annonce officielle de l'avènement au trône du même Sultan.
27	1617	Document original turc intitulé: <i>Lettera del Re Sultan Mustafà al Ser.mo Governo per la sua prima successione all' Impero</i> (sic).
28	1618 Février, Constanti- nople	Lettre du Sultan Osman, rendant grâce pour les félicitations reçues de l'ambassadeur Francesco Contarini, à l'occasion de son avènement, et confirmant les traités de ses ancêtres (Texte turc avec traduction italienne).
29	1620	Deux cahiers (<i>fascicoli</i>) portant le titre: <i>Confini di Dalmazia et Registrati Dalmatiazzi</i> .
30	1625	Cahiers portant le titre: <i>Dalmati Confini, revisti dal Dragoman Salvago</i> (con indice).

(1) Le Sultan Mustafa ne vivait point l'an 1574 et l'année 984 ne correspond point à l'année 1574, mais bien avec l'année 1576. On peut ainsi présumer avec raison que c'est le même document N. 18.

(2) C'est l'année de la date italienne, mais la date turque de l'Hégire 1004 correspond à l'année 1595.

N. d'ordre	Date et Lieu	
31	1625 20 Avril, Constanti- nople	Ratification originale faite par le Sultan Murat IV, à l'ambassadeur Simon Contarini du traité de paix avec la République de Venise: 38 Articles, se rapportant à la navigation, au commerce, et aux traités avec les sultans Soliman, Selim, Murat, Mahomet, Achmet et Osman (Texte turc) (1).
32	1671 Octobre	Rectification originale des confins de Dalmatie entre la Porte et la République de Venise, représentée par Gio. Batt. Nani (Papier. Texte turc avec signatures originales et cachets. Dans une bourse en soie verte avec traduction).
33	1672	Volume portant le titre : <i>Trattato di Francesco Difnico, Dott. in legge, dei confini con Turchi in Dalmazia e di quanto per occasione d' essi è avvenuto dall' anno 1500, che le loro armi s' estesero in quella parte, sino alla ultima separazione delle mete, seguente dopo la guerra cretense, l' anno 1672, con alcuni particolari alla conservazione delle medesime appartenenti.</i> Dédié à Batt. Nani, proc. de S. Marc et Commissaire chargé de la délimitation ci-dessus.
34	1699 7 Févr. Venise	Ratification originale des 16 articles établis à Carlovitz entre la Porte et la République. Parchemin, portant la signature du doge Silvestro Valier et une bulle d'argent (2).
35	1700	Instrument en langue turque, traitant des frontières de Dalmatie et Albanie, définies avec le commissaire turc Osman. Pièce envoyée au Sénat le 20 Février 1701. Il y est joint une information turque sur la démarcation des frontières jusqu' aux environs de Klech.
36	1701 Constanti- nople	Traité de paix (original) du Sultan Mustafa avec la République de Venise, représentée par l'ambassadeur Soranzo (Ce traité se trouve dans une bourse de <i>drap d'argent</i> , contenue dans une fourre rouge, garnie de soie verte, avec traduction italienne).
37	1701 Mai	Traité de paix (original) entre la Porte ottomane et la Seigneurie de Venise, représentée par le <i>bailo</i> Carlo Ruzzini. (Texte turc.)
38	1703 Constanti- nople	Lettre originale du sultan Achmet à la Seigneurie de Venise, remise à l'ambassadeur Lorenzo Soranzo lors de son départ. (Cette épître, munie de la bulle d'or, était contenue dans une bourse de <i>drap d'argent</i>). Il y est joint une autre lettre, écrite dans la même occasion par le <i>grand-visir</i> (dans une bourse rouge-cra-moisi).
39	1703 Constanti- nople	Traité original des frontières de la Dalmatie, établies entre la Porte et la République de Venise. Cette dernière est représentée par l'ambassadeur Gio. Grimani. Avec traduction italienne. Se trouve dans un fourreau de paille, garni de maroquin.
40	1704 Constanti- nople	Lettres créditives du Sultan Achmet et de Hassan-Pacha, premier Visir, en faveur de Mustafa (<i>già Tolchisrz</i>), chargé d'annoncer à la République son avènement au trône.

(1) La traduction de ce document se trouve à la pag. 15 du vol. XXVIII des *Commemoriali*, emportés par l'abbé Dudik en 1866.

(2) Cette pièce était sans doute un *duplicato*, renvoyé par l'ambassadeur vénitien de Constantinople.

N. d'ordre	Date et Lieu	
41	1706 Juin, Constanti- nople	Lettre originale du Sultan Achmet, remise à l'ambassadeur de la République Ruzzini (Avec bulle dorée. Dans une bourse de <i>drap-d'argent</i> , et dans une fourre comme ci-dessus). — Il y est joint un écrit du Grand-Visir à la République (Dans une fourre de soie, couleur cramoisi, avec bulle d'argent).
42	1706 Juin, Constanti- nople	Renouvellement (original) du Traité de paix entre le Sultan Achmet et la République de Venise, représentée par Carlo Ruzzini (33 articles). Avec la bulle d'or dans une bourse de <i>drap-d'argent</i> . Avec traduction italienne (Tout ce qui précède est contenu dans une fourre particulière, couverte de maroquin rouge et doublée de soie rouge).
43	1736 23 Mai, Pera	Ecrit du <i>bailo</i> vénitien à Constantinople, accompagnant un manifeste du Grand-Visir, adressé à la République. Les raisons de la rupture avec la Russie y sont indiquées.
44	1739 18 Octobre	Document de ratification du traité du 10 Juillet 1734.
45	1759 Juin	Ecrit du pacha de l'Erzegovine au Doge et à la Seigneurie de Venise, touchant les désordres qui ont eu lieu sur les confins de la Dalmatie et de l'Albanie (En langue turque).
46	1772	Résumé intitulé: <i>Dominio del Turco esteso non solo sopra la Licca, ma ancora sopra la contigua montagna di Morlacca.</i>
47	1795	Relation détaillée de toutes les Ambassades turques qui ont été à Venise depuis l'an 1503 au 9 Août 1795.
48	—	Deux cahiers intitulés: <i>Confini di Dalmazia et Dalmazia e Levante</i> (1).
—	—	Un cahier contenant des actes touchant les frontières de Lesina et de Raguse.
—	—	Un cahier avec des documents turcs sans traduction et date.
49	—	<i>Collection de Copies des Traités entre la Porte Ottomane et les autres puissances :</i>
		1605, avec les Provinces-Unies des Pays-Bas.
		1673, avec le Roi de France.
		1675, avec le Roi d'Angleterre.
		1733, avec la République de Venise.
		1739, 18 Oct., avec l'Empereur d'Allemagne.
		1739, 22 Déc., avec le Roi de Suède.
		1740, 7 Avril, avec le Roi des Deux-Siciles.
		1756, avec le Roi de Danemark.
		1774, avec l'Impératrice de Russie.
		1774, 10 Juillet. Articles secrets avec le Roi de Prusse.

(1) Ces deux cahiers contiennent des notes des tems anciens sur les frontières dalmates et quelques copies de Privilèges, accordés par les rois de Hongrie et de Bosnie à plusieurs communes.

B. RÉGISTRES ANCIENS, COPIES D'ACTES, DE TRAITÉS, DE PRIVILÈGES ETC.

N.° d'ordre	TITRE DES VOLUMES	Nombre des Volumes	EPOQUE	
			De l'an	À l'an
1	<i>Codex Trevisanus</i> (1)	1	630	1394
2	<i>Libri Pactorum</i>	7	883	1496
3	<i>Pacta Ferrariae</i>	1	1059	1407
4	<i>Pacta Tergesti</i> (2)	1	1370	1381
5	Copies des <i>Libri Pactorum</i> et <i>Pacta Tergesti</i> en 8 vol. bien écrits sur parchemin (le li- vre <i>Pacta Ferrariae</i> n'a pas été copié) (3).	8	883	1496
6	Tables des 9 volumes qui précèdent portant le titre : <i>Index rerum domi forisque gestarum</i> <i>Veneti senatus in libros IX Pactorum a</i> <i>Secretis</i> (4)	1	883	1496
7	<i>Privilegi e Documenti della Marca Trevisa-</i> <i>na</i> (5)	1	996	1318
8	<i>Liber Blancus</i> (6)	1	841	1349
9	<i>Liber Albus</i> (7)	1	1202	1348

(1) Ce volume célèbre, intitulé postérieurement : *Series litterarum privilegiorum, pactorum etc. pontificium, imperatorum et aliorum principum ad Venetorum Ducatum et Ecclesias spectantium* a fait partie des Archives Secrètes de la République. Son nom lui vient de son premier possesseur Bernardo Trevisano. Apostolo Zeno (Vol. IV, pag. 427) en dit : *questo prezioso codice dopo la morte di Monsignor di Verona, fratello di Bernardo, è passato nell'archivio di ordine publico*, et Colletti dans sa Préface du 5.^e vol. de l'*Italia Sacra: Vetustiora tamen et praeclara desumpti ex cartaceo quodam praeclarissimo Codice cl. viri Bernardi Trevisani — in quo ex autographis olim in sanctiori Venetae Reipublicae Archivio existentibus igne consumptis transcripta a temporibus ignisque injuria hactenus vindicantur*. — Ce manuscrit sur papier in fol. contient 270 documents de l'an 630 à l'an 1394, copiés vers 1500 sur 464 feuilles.

(2) Voir les annotations (7) du *Liber Albus* ci-dessous.

(3) Ces copies sont indispensables, la collection originale ayant beaucoup souffert et la numération des pages des originaux étant indiquée sur les copies et vice-versa. La parole *PACTVM* pour *PRIVILEGIUM* est employée dès l'an 1220 par l'empereur Frédéric II.

(4) Ce riche et splendide recueil de franchises et de traités a servi de base pour tous les ouvrages concernant l'époque la plus ancienne de la République. L'auteur de ce répertoire écrit lui-même vers l'an 1538 : *Hic sunt qui ab incunabulis fere Reipublicae Venetae ad aetatem hanc nostram, quidquid togae, bellique praeclare gestum est complectuntur*.

(5) Ce recueil important in fol., tiré des Archives de la ville de Trévise l'an 1318, forme le complément de la collection des *Patti*, qui précède.

(6) Le vol. in fol., connu sous le nom de *Liber Blancus*, contient 288 feuilles in fol. parchemin et porte sur le dos le titre plus récent de : *PACTA VENETORUM*. Ce recueil de documents concernant la *Lombardie*, la *Toscane*, les *Romagnes*, la *Marche d'Ancône*, *Naples* et la *Sticile*, passa l'an 1786 des Archives du Conseil des Dix à la Bibliothèque Publique. Comme on le voit d'après les dates (841-1349), il contient entre autres les libertés et franchises très-importantes, accordées à la République depuis l'empereur Lothaire jusqu'à l'empereur Frédéric II.

(7) Un volume parchemin de 251 feuilles non numérotées. A la fin se trouvent 23 feuilles sans numérations, contenant des documents touchant Trieste et l'Istrie. La première partie de ce volume contient des documents se rapportant à la *Romanie*, *Constantinople*, la *Syrie*, l'*Arménie* et *Chypre*.

Les deux volumes appelés *BLANCUS* et *ALBUS* se complètent réciproquement et contiennent des traités, franchises et chartes, recueillies de tous côtés par ordre du célèbre doge Andrea Dandolo (1342-1354) auteur de la fameuse *Chronique*, conservée à la *Marciana*. L'indication des pays sur lesquels ces deux collections nous donnent des documents et le nom du doge nous sont une garantie de l'importance de ces copies, faites avant l'année 1350 sur des originaux, dont la majeure partie n'existe plus.

N.° d'ordre	TITRE DES VOLUMES	Nombre des Volumes	EPOQUE	
			De l'an	À l'an
10	<i>Patti di Padova e Monselice</i> (1)	1	1157	1308 (?)
11	<i>Codex Plovegus</i> (2)	1	1282	1340
12	<i>Libri Commemoriali</i> (3)	33	1295	1785
13	Copie d'une partie des <i>Commemoriali</i> (4) . .	13	1295	1417
14	Tables (<i>Indice</i>) des <i>Commemoriali</i>	3	1295	1544
15	Traité de Paix entre les Couronnes de France et d'Espagne (sic)	1	?	?
16	Trattato fra l'Imperatore, la Francia e l'In- ghilterra (sic)	1	?	?
17	<i>Pace de Münster et di Osnabrugg</i> (Paix de Westphalie)	4	1643	1650

(1) Un vol. parchemin in folio. Il en a été exporté, à la même époque, par François Gassler, une copie, qui porte le titre suivant plus exact : *Exemplum libri nuncupati « Padua e Monselice, » sumptum fideliter ab authentico vetusto per Johannem Gasparinum sub anno Domini 1622 perfecto (sic) in quo sequentia continentur videlicet Pax et Concordia inter Comune Montiscilicis et Comune Pernumiae, designationes casamentorum et terrarum communis Montiscilicis cum divisione bonorum inter comune et homines continentur, similiter impositiones et gravamina imposita per comune Paduae, comune Montiscilicis una cum debilis et afflictibus perpetuis ipsius comunis.*

(2) Voici le titre exact de cet important volume : *PLOVEGUS, sive Memoriale ac Liber Communis Venetiarum, in quo sunt refertae sententiae latae per nobiles viros dominos iudices ad officium publicorum constitutos. De aquis, terris, paludibus, cannetis et barennis a Grado usque ad Caput ageris positis. Nec non de callibus, viis, rivis et piscinis civitatis Venetiarum, tam ad comune praedictum spectantibus quam ad speciales personas, ab anno institutionis ejusdem officii 1282 usque ad annum circa 1340. — Habentur praeterea jura, situs ac confines possessorum concessionum per comune singularibus personis olim factas ac tandem expulsiones a locis indebite ac contra jus occupatis et possessis. Ex antiquo Codice pergamento, characteribus gothicis exarato in tabulario hujus officii aquarum existente descriptum.*

Ce manuscrit fut découvert l'an 1746 à l' *Ufficio alle acque* par l'architecte vénitien Temanza. Marco Foscarini en parle dans sa *Letteratura Veneziana*, p. 153, 212 et 214, de même qu'il est indiqué dans la *Storia politica della Repubblica di Venezia* de Le Brets (pag. V de la préface).

Ce volume contient 115 décrets, dont la publication serait du plus haut intérêt pour l'histoire de la ville de Venise.

(3) Ce sont les mêmes *Commemoriali*, qui, ayant été restitués à Venise, ont été une seconde fois enlevés par l'abbé Dudik au mois de Juillet 1866 (v. pag. 20). Cette seconde exportation fait voir assez clairement la haute importance de cette collection.

(4) Les 13 premiers volumes ci-dessus ayant beaucoup souffert de l'usage, la Chancellerie ducale fit établir de très-belles copies sur parchemin, dix volumes, qui contiennent les documents des 13 premiers volumes originaux (1295-1417), les volumes III, IV et VII formant chacun la matière de deux volumes. Ces copies sont indispensables à cause de l'état de délabrement de la première collection.

Le relevé des documents des premiers volumes des *Commemoriali* a été fait dernièrement par M. le prof. Minotto, mais jusqu'ici ce travail est resté inédit.

II. Régistres et Papiers diplomatiques.

A. ARCHIVES DES AMBASSADES.

1) Relations des Ambassadeurs à leur retour des cours étrangères (1).

N. d'ordre		Epoque
a) Relations de la Cour Impériale et de celle des Archiducs d'Autriche.		
1	Relation de Vincenzo Quirini sur son Ambassade à l'archiduc Philippe, roi de Castille, dès l'an 1504 jusqu'à sa mort	1504-1506
2	Relation de Vincenzo Guidotto, à son retour de Hongrie	1525
3	» de Nicolò Tiepolo sur son ambassade à Charles-Quint	1530
4	Extrait de la relation de Nicolò Cappello, ambassadeur auprès de Charles-Quint	1532
5	Relation de Bernardo Navagero (2)	1547
6	» d'Alvise Mocenigo	1548
7	» de Marino Cavalli (3)	1549
8	» et informations de Mgr. Dolfin au nonce du Pape	
	a) <i>sul contratto di Passau</i>	1553
	b) <i>sulla dieta di Augusta</i> (Augsbourg)	1555
	c) sur la diète de Ratisbone	1557
	d) <i>sul colloquio di Vormatia</i> (Worms)	
9	» de Giovanni Michiel sur son ambassade à la cour Impériale.	12Juil.1564
10	» de Giovanni Corner	1578
11	» des ambassadeurs Michele Soranzo, Tiepolo et Corner	1581
12	» de Gerolamo Lippomano	1582
13	» de Gerolamo Soranzo	1614
14	» du commissaire vénitien . . . à propos du traité de paix des Uscoques	1618
15	» des ambassadeurs Erizzo et Contarini	1620
16	» de Paolo Minio	1620
17	» de Sébastien Venier	1630
18	» des ambassadeurs Renier Zen et Angelo Contarini	1637
19	» du chevalier Grimani	1638
20	» du même	1641
21	» des ambassadeurs Sagredo et Nani	1659
22	» d'Alvise Molin	1661
23	» du chevalier Michiel	1678
24	» d'Ascanio Giustiniani	1692
25	» de Benedetto Cappello sur ses négociations avec le plénipotentiaire I. R., Cardinal de Lamberg (et ses négociations avec le Cardinal d'Estrées de la même époque).	1701
26	» de Giovanni Priuli	1722
27	» de Daniele Bragadin	1733
28	» du même sur ses négociations avec le prince Pio, ambassadeur Impérial	1733-1736
29	» de Nicolò Erizzo	1738
30	» de Pietro Andrea Cappello	1744
31	» du chevalier Renier	1769
32	» de Daniel Dolfin	1793

(1) La plupart de ces relations sont inédites. MM. Barozzi et Berchet en ont toutefois publié plusieurs. D'autres vont paraître incessamment dans la continuation de leur belle et intéressante collection des *Relazioni degli Stati Europei letti al Senato*. Venezia, Naratovich. Plusieurs de ces relations ont aussi été publiées par M. Gachard.

(2) Il existe une autre relation de B. Navagero aux Frari, qui a été imprimée dans la collection de M. Alberi.

(3) La relation de Marin Cavalli de 1551, qui se trouve aux Frari, a été publiée par M. Alberi.

N. ^o d'ordre		Epoque
b) Relation de la cour de Toscane.		
1	Relation d'un Sénateur qui fut pendant trois ans à la cour de Toscane.	1530
c) Relations de la cour de Rome.		
1	Relation du chevalier Soranzo	1545
2	» de Paolo Tiepolo	1560
3	» d'un ambassadeur anonyme (probablement Paolo Tiepolo) sur les affaires du pape Pie V	1565
4	» de Nicolò Sagredo	1661
5	» du secrétaire Cavanis	1667
6	» de Pietro Basadonna, ambassadeur à la cour d'Alexandre VII et de ses successeurs	1655-1689
7	» de Giovanni Lando	1691
8	» sur la vie du pape Innocent XII et quelques cardinaux	1700
9	<i>Instruzione del Balj di Valenza</i> (sic) ambassadeur du roi Louis XIV à la cour du Pape	sans date
10	Un volume manuscrit <i>sul valore degli ambasciatori a Roma</i> (sic).	sans date
d) Relation de la cour de France.		
1	Description de la cour de France	1559
2	Relation de <i>Missier</i> (1) Giovanni Cappello	1561
3	» de Giovanni Cappello à son retour de la cour du Roi Henri de France (2).	sans date
e) Relations de Naples et Sicile.		
1	Relation que Don Pietro di Agostino eut à faire à l'Empereur Charles-Quint sur l'état de la Sicile	1546
2	Un volume contenant deux relations, la 1. ^{ère} de Placido Regazzoni sur la Sicile, la 2. ^{de} de Giovanni Montalbano sur Naples	1625
f) Relations des Ambassadeurs (Baili) à la Porte Ottomane.		
1	Relation de Antonio Barbarigo	1571
2	» de Antonio Barbaro	1574
3	» de Giovanni Corner	1578
4	» de Jacopo Soranzo	1582
5	» de Maffeo Venier	1582
6	» de Jacopo Soranzo	1584
7	» de Ottavio Bon	1609
8	» de Giovanni Cappello	1634
9	» de Pietro Foscarini	1637
10	» du même	1641
11	» de Andrea (ambassadeur à la Porte)	1664
12	» de Giovanni Morosini	1680
13	» de Carlo Ruzzini	1706
14	» de Francesco Gritti	1727
15	» de Giovanni Donà	1746
16	» de Andrea Memmo (en 3 parties)	26 Fév. 1782
17	» de Agostino Garzoni	1786
18	» de Gerolamo Zuliani	1789
19	» de Nicolò Foscarini	1793
20	Registre de Relations de plusieurs ambassadeurs, sans indication d'année.	

(1) L'expression *Missier* correspond à celle de *Procurateur de St. Marc*.

(2) Cette relation est peut-être la même que celle qui précède.

N. d'ordre		Epouqe
g) Relations de Pologne.		
1	Relation de l'évêque de Vérone sur son ambassade en Pologne	1557
2	» à S. Sainteté sur l'état de la Pologne	1568
3	Plusieurs relations sur la politique et les guerres de Pologne, avec tables	1573-1580
4	Relation de Gerolamo Lippomano (1)	1573
5	» de Giovanni Tiepolo	1647
6	» de Andrea Contarini	1649
7	» de Angelo Morosini	1685
h) Relation de la cour de Bavière.		
1	Relation de Sigismondo de Cavalli	1559
i) Relations de la cour de Turin.		
1	Relation sur les négociations de paix entre les ducs de Savoie et de Mantoue	1617
2	» de Francesco Barbaro	1680
k) Relations de la cour d'Espagne.		
1	Relation de Gabriele Serbelloni	1573
2	» (anonyme) sur la prise de Tunis	1573
3	» » sur les succès de l'armée espagnole à Tunis	1574
4	» du chevalier Soranzo	1576
5	» de Messier Gerolamo Lippomano	1576
6	» des ambassadeurs Andrea Badoer et Agostino Barbarigo	1586
7	Deux relations sur le congrès de Calais	sans date
8	<i>Relazione del consiglio aulico di guerra in Ispagna sulla maniera di prendere il Portogallo</i>	sans date
l) Relation de Perse.		
1	Relation d'un ambassadeur anonyme sur son ambassade en Perse, avec supplément turc	sans date
m) Relations des résidents en Suisse et dans les Grisons.		
1	Relation du secrétaire Giovanni Battista Padavino (2)	1601
2	Un grand volume manuscrit intitulé: <i>Padavinus, de Foedere cum Rhetis inito ac de Reipublicae Helvetiorum, Regimine etc. Relazione del governo generale e speciale dei tredici Cantoni, obblighi, aderenze e forze loro</i>	sans date, probablement de 1608
3	Relation de Alvise Valaresso, ambassadeur en Valteline	1625
n) Relation de la cour de Mantoue.		
1	Relation de Alvise Donà	1613
o) Relation de la cour de Lorraine.		
1	Relation de Francesco Morosini	1610

(1) M. Alberi donne dans sa collection une relation du même ambassadeur de l'année 1575.

(2) On ne connaît jusqu'ici que deux relations de Giovanni Battista Padavino, la 1.ère du 20 Aout 1605, intitulée *Relazione de' Grisoni*, la 2.de du 20 Juni 1608: *Relazione del Governo et Stato de Signori Svizzeri* (v. V. Cérésolle, la République de Venise et les Suisses, pag. 40 et 45).

N.º d'ordre	des Cours étrangers	Epoque
	p) Relation des Provinces-Unies des Pays-Bas.	
1	Relation de Francesco Michiel	1638
	q) Relation sur l'Afrique.	
1	Relation de Giovanni Salvago (avec deux dessins de Dragomans).	1625
	r) Relations Oratorum.	
1	Il existe sous ce titre à Vienne 4 vol., parchemin in fol., qui contiennent un grand nombre de Relations, sans indiquer le nom des cours. Le 1.ºr volume contient des relations de 1551-1561; le 2.ºe vol. de 1563-1572; le 3.ºe vol. de 1572-1576 et le 4.ºe de 1577 et années suivantes	XVI. siècle

2) *Dépêches des Ambassadeurs vénitiens auprès
des Cours étrangères.*

Epoque		Nombre des Volumes
a) Dépêches de Vienne (1).		
1538-1540	Dépêches de l'ambassadeur Mocenigo, à la cour de Charles- Quint.	1
1546-1547	» de l'ambassadeur (B. Navagero) à la Cour I. R.	2
1550-1551	» de Domenico Morosini	1
1552-1554	» de l'ambassadeur vénitien (Federigo Badoer)	2
1556-1558	» de l'ambassadeur Tiepolo	—
1567	» de Gerolamo Lippomano à la Cour de l'archiduc Charles (contiennent plusieurs dépêches de Portu- gal de 1581).	—
1575-1576	» du même à la cour de Don Juan d' Austria à Naples.	—
1582-1584	» du même à la cour impériale	3
1621	Plusieurs dépêches de l'ambassadeur Gritti	—
1688	Un volume de dépêches fort endommagées	1
1718	Dépêches de l'ambassadeur Ruzzini sur les négociations de Passarovitz	—
1727-1732	» de l'ambassadeur à la cour Impériale	4
1756	» de l'ambassadeur Erizzo à Vienne (avec quelques dé- pêches de Turin, d'Espagne, de France et de Nap- les de 1755-1758) (2)	1
1774-1777	» de Nicolò Foscarini (y compris ses <i>commissions</i> du 3 Mai au 27 Septembre 1777)	—
1791-1792	Fragments des dépêches de l'amb. Dolfin du 5 Novembre 1791 au 4 Février 1792, avec la dépêche originale du 2 Mai 1792.	—
1796-1797	Dépêches de l'ambassadeur Grimani du 4 Janvier 1796 m. v. (1797) — 22 Avril 1797	—
1560-1771	Recueil de fragments de dépêches envoyées à la résidence de l'ambassadeur vénitien à la cour de Vienne.	—
b) Dépêches des Résidents vénitiens à la cour de Toscane.		
1579	Dépêches d'Antonio Tiepolo ambassadeur à Florence.	—
1593	» de Jacopo Gerardi	—
1695	» du secrétaire de Gio. Jac. Corniani	—
c) Dépêches des Ambassadeurs vénitiens à la cour de Rome.		
1502-1505	Dépêches d'Antonio Giustiniani	—
1509	» de six ambassadeurs (Paolo Cappello et Dom. Tre- visan?).	—
1516-1520	» de Marco Minio	—
1535-1536	» d'ambassadeurs anonymes.	—
1549-1551	» de Matheo Dandolo	—

(1) Il ne faut pas s'étonner des lacunes dans les dates de ce catalogue. Au moment où Gassler faisait ses exportations (1803-5) la majeure partie des dépêches de la *Ségreta* de la République de Venise se trouvaient à la Bibliothèque Impériale de Paris, d'où elles sont revenues après 17 ans, c. à. d. en 1816. Le catalogue des documents emportés par l'abbé Dudik en 1866 nous fait voir que ce dernier a complété la collection commencée par Gassler (v. la note suivante).

(2) Nous croyons pouvoir conclure par cette observation et par d'autres encore que ces collections de dépêches ne sont point celles qui ont été expédiées par les Ambassadeurs, mais par contre les minutes qu'ils en conservaient eux-mêmes. Nous observons en outre que plusieurs liasses de dépêches, indiquées dans cette collection, se trouvent aussi aux Archives des Frari.

Epoque		Nombre des Volumes
1555-1556	Dépêches de Bernardo Navagero	—
1556-1557	» du même	3
1565	» de Jacopo Soranzo	—
1572-1573	» d'Ambassadeurs anonymes (1)	—
1572-1576	» d'un ambassadeur anonyme (Paolo Tiepolo?)	—
1576-1581	» d'un ambassadeur anonyme (Antonio Tiepolo ou Giovanni Correr?)	—
1581-1582	» d'un ambassadeur anonyme	4
1589	» d'ambassadeurs anonymes (Giovanni Gritti?)	—
1690-1695	» de Domenico Contarini	—
1695-1699	du secrétaire Martino Imberti	—
1699-1701	» de Nicolò Erizzo	—
1701-1706	» de Francesco Morosini	—
1706-1707	» de Battista Nani	—
1711-1713	» de Lorenzo Tiepolo	—
1712-1720	» de Nicolò Duodo	—
1715-1716	» de Gio. Franc. Morosini	—
1720-1723	» de Andrea Corner	—
1723-1727	» de Pietro Capello	—
1727-1731	» de Barbon Morosini	—
1730-1732	» de Zaccaria Canal	—
1734-1737	» de Alvise Mocenigo IV.	—
1737-1740	» de Marco Foscarini	—
1740-1743	» de Francesco Venier	—
1743-1746	» de Andrea Lezze V.	—
1746-1749	» de Alvise Mocenigo	—
1749-1757	» de Pietro Andrea Capello suivies de celles du secrétaire Gio. Ant. Gabrieli	—
1757-1759	» de Pietro Correr	—
1760	» du même et de son secrétaire Marin Corniani	—
1760-1761	» de Alvise Mocenigo IV.	—
1761-1766	» de Girol. Ascanio Giustiniani	—
1766-1767	» de Nicolò Erizzo I.	—
1767-1771	» de Nicolò Erizzo II.	—
1771-1775	» de Alvise Tiepolo	—
1775-1778	» de Andrea Renier	—
1778-1779	» du secrétaire F. Alberti	—
1779-1783	» de Gerolamo Zulian	—
1783-1786	» de Andrea Memmo	—
1786-1791	» de Pietro Donà	—
1791-1792	» de Antonio Capello	—
1689-1793	» réservées, appelées <i>Roma expulsis</i> , adressées au Sénat par les ambassadeurs de Venise à Rome (2)	84
1560-1778	55 Fragments de ces dépêches	2

(1) V. la note précédente. — M. le comte Giuseppe Greppi, ministre plénipotentiaire et ci-devant envoyé extraordinaire du Royaume d'Italie à Constantinople, nous assure avoir vu en 1842 un grand nombre de papiers ayant appartenu aux Archives des ambassadeurs de Venise auprès du St. Siège. Ces archives des ambassadeurs de Venise à Rome que sont-elles devenues? et quelles sont ces pièces? Y a-t-il peut-être dans le nombre les dépêches originales des ambassadeurs vénitiens à Rome de l'an 1693 à 1797, qui manquent aux *Frari*? Nous ne saurions répondre à ces questions. En tout cas il semble utile de rappeler ici l'existence de ces dépêches.

(2) Ces dépêches n'étaient lues en Sénat qu'après en avoir éloigné tous les membres ayant des rapports directs ou de parenté avec des personnes attachées à la cour de Rome, ou intéressés aux affaires ecclésiastiques.

Epoque		Nombre des Volumes
d) Dépêches des Ambassadeurs vénitiens à la cour de France.		
1538	Dépêches du Congrès de Nice (copie)	1
1540-1542	» de l'ambassadeur Dandolo (copie)	1
1546-1549	» de l'ambassadeur Giustinian	1
1603-1605	» de l'ambassadeur Badoer	7
1666-1667	» des ambassadeurs (?).	1
1795-1797	» de Alvise Querini	1
23 Avril, au 24 Juin 1797	» du même au Doge.	1
»	» à la Municipalité de Venise	—
22 Juin, 8 Août et 24 Fructi- dor 1797	Dépêches de <i>l'uomo di stato</i> Antonio Lio à la Municipalité	—
1570-1771	Fragments et copies de dépêches de France	—
e) Dépêches des Résidents vénitiens à Naples.		
1588-1598	Dépêches du résident à la cour de Naples	—
1623-1625	» du même	—
1738	» relatives au voyage de la reine des Deux-Siciles	—
1751-1753	» d'un résident anonyme à Naples	—
1756-1759	Six volumes de dépêches, avec <i>commissions</i>	6
1770-1775	Dépêches du résident de Naples	5
f) Correspondance diplomatique des Ambassadeurs vénitiens (Bailli) à la Porte ottomane (1).		
1528-1618	Dépêches de plusieurs ambassadeurs à Constantinople	8
1545-1546	» du Bailo Tiepolo	—
1545-1547	» de Stefano Tiepolo et Alessandro Contarini	—
1568-1575	Régistre de dépêches du chev. Soranzo et de Marc Antonio Barbaro	—
1570	Dépêches touchant l'alliance contre les Turcs et la bataille des Curzolari	3
1617-1621	» du Bailo Nani, adressées à la Porte ottomane (6 vol.) avec un vol. de répertoires (<i>Rubricario</i>) de toutes ces dépêches.	7
1617-1618	» de Constantinople et de la Seigneurie de Venise (sic).	—
1620	» de la Seigneurie de Venise, adressées à Constantino- ple (sic) (2)	2
1620-1627	» du Bailo Giustiniani (48 fascicoli)	48 cahiers
1622	Commissions du Sénat à Constantinople	4 vol.
1624	Commissions de la Seigneurie de Venise pour le Bailo à la Porte Ottomane	—
1624	Dépêches de Venise sur parchemin	—
1625	» de Constantinople	5 cahiers
1626	» »	5 »
1629-1632	» de Giovanni Capello	46 »

(1) Un récent opuscule de M. le prof. B. Cecchetti: *Una Visita agli Archivi della Repubblica di Venezia* (Venezia, tip. del commercio, 1866) pag. 63, nous donne le *Catalogue des Archives des Ambassadeurs vénitiens (Bailli) à Constantinople*, qui en 1840 furent concentrées aux Archives des Frari à Venise et qui le 19 octobre 1842, par décret supérieur, furent envoyées à Vienne. L'article XVIII du traité de paix du 3 octobre 1866 sera-t-il applicable à ces documents? Nous n'en doutons pas.

(2) Bien que ces volumes et les suivants ne fussent point figurés dans une collection de dépêches, nous les laissons dans ce catalogue, comme appartenant matériellement à cette série.

Epoque		Nombre des Volumes
1650-1663	Dépêches de l'ambassadeur français à Constantinople à la Seigneurie de Venise	—
1655-1656	» d'un Bailo anonyme (<i>eines ungenannten Bailo an die öffentlichen Repraesentanten</i>)	—
1656-1659	» de l'ambassadeur français à Constantinople	—
1683-1694	» se rapportant au traité de paix avec les Turcs	—
1719-1722	» d'un Bailo anonyme auprès de la Porte ottomane	2
1764	» du <i>Provveditor general da mar</i> au Bailo de Constantinople	—
1796	» du Bailo Foscari	—
1796	» du Bailo Vendramin	—
1533-1794	Fragments de dépêches, se rapportant aux affaires de Constantinople, avec un volume de Chiffres	—
g) Correspondance diplomatique des Ambassadeurs vénitiens à Turin.		
1572	Dépêches de Gerolamo Lippomano	—
1589-1592	» de l'ambassadeur Foscari	—
1611-1617	» de l'ambassadeur Donà, 19 <i>quinterni</i> (cahiers) et 1 vol. Commissions reçues du Sénat	19 1
1629	» d'un ambassadeur anonyme	—
1741-1748	» de Turin, se rapportant au Milanais	9
1749-1753	» » avec les Commissions données	2
1765-1768	» » avec les Commissions données	2
1766-1767	Minutes des dépêches du résident vénitien à Turin	—
1796-1797	Dépêches du résident Querini	—
h) Dépêches des Résidents vénitiens à la cour du Duc de Mantoue.		
1633-1634	Dépêches du Résident de Mantoue	—
i) Correspondance diplomatique des Résidents vénitiens à Milan.		
1547-1550	Dépêches du résident à Milan	—
1556-1559	» de Daniel Bonrizzo	—
1611-1614	Minutes (<i>Aufsätze</i>) des dépêches de Surian	—
1634-1638	Dépêches du résident et Commissions données au même	1 et 1 cah.
1674-1679	» du résident de Milan	—
1726	Fragments des dépêches de Milan	—
1750-1753	Dépêches du résident	4
1753-1756	» du même	7
1775-1777	» du résident à Milan	—
1796-1797	» de Foscarini	—
1601-1769	Fragments de dépêches des représentants vénitiens à Milan	—
k) Dépêches des Ambassadeurs vénitiens à la cour d'Espagne (1).		
1538-1540	Dépêches du chev. Mocenigo, ambassadeur à la cour d'Espagne	—
1561-1570	» de Paolo Tiepolo	1
1570-1573	» de Leonardo Donà	—
1570-1579	» de Lorenzo Priuli et de Alberto Badoer	—
1581	» des ambassadeurs vénitiens en Espagne et en Portugal	—
1586-1588	» de Gerolamo Lippomano, amb. à la cour d'Espagne	2

(1) Voyez les Dépêches de Vienne, ci-dessus, pag. 68.

Epoque		Nombre des Volumes
	l) Dépêches des ambassadeurs vénitiens à la cour de Grande Bretagne.	
1714-1717	Dépêches des ambassadeurs à la cour d'Angleterre	—
1757-1761	» du résident Gio. Colombo à la Haye et à Londres	2
1778-1782	» du résident Cavalli à Londres	—
1794-1796	» du résident Lavezzari	—
1615-1796	Fragments de dépêches d'ambassadeurs et de résidents à Londres	—
	m) Correspondance diplomatique etc. des Résidents vénitiens en Suisse et dans les Grisons.	
1579-1530	Dépêches du résident en Suisse	—
1589-1604	» » »	—
1608-1635	Considérations sur le livre de Charles Pascal intitulé : <i>Legatio Rhaetica</i> , par Scipione Feramosca et Lodovico Baitelli (1).	—
1615-1616	<i>Avvisi</i> du secrétaire Surian, résident en Suisse, adressés à Antonio Donà, ambassadeur vénitien à Turin (2)	—
1616	<i>Avvisi</i> du résident Giov. Batt. Padavino et du secrétaire Agostino Dolce à Zurich, adressés au même	—
1617	<i>Avvisi</i> du secrétaire Pietro Vico, résident à Zurich, au même.	—
1617	<i>Avvisi</i> du secrétaire Scaramella	—
1618-1620	Dépêches de Suisse	—
1644-1648	» du secrétaire Bon.	3
1674-1684	» de Giorgio Orelli de Zurich	—
1762	» de Suisse	—
1762	» de la Seigneurie aux représentants du gouvernement de la République de Venise en Terreferme (3) avec leurs réponses, touchant les Grisons	—
	n) Correspondance de Bâle.	
1792-1795	Dépêches du résident vénitien Rocco Sanfermo, destiné au poste de Londres, qui s'arrêta à Bâle pour y rendre compte (<i>über die dortigen Vorfälle</i>) des négociations qui se firent dans cette ville (traité de Bâle)	3
	o) Dépêches de l'Ambassadeur à la cour de Lorraine.	
1609	Dépêches de Francesco Morosini amb. à la cour ducale de Lorraine.	—
	p) Dépêches des Ambassadeurs à la cour Imperiale de Russie.	
1783 14 Juin } - 1. er Août } 1790	Dépêches de l'ambassadeur Federico Foscari	—
1790 20 Avr. } - 17 Oct. } 1794	» de l'ambassadeur Gio. Pietro Grimani	2

(1) Cet écrit est une réfutation du livre de Charles Pascal, ambassadeur de Louis XIII en Suisse et dans les Grisons, opposé à l'alliance de ces derniers avec Venise.

(2) Les *Avvisi* donnaient le résumé des nouvelles, se rapportant à la politique générale, dans une époque où il n'y avait point de journaux.

(3) L'alliance entre la République de Venise et les Grisons, faite en 1603 et renouvelée en 1706, fut révoquée par Venise en 1764. Ces dépêches se rapportent à cette révocation (v. V. Cérésolo, *la République de Venise et les Suisses*, pag. 426).

Epoque		Nombre des Volumes
1794 24 Oct. - 27 Mars 1797	Dépêches de l'ambassadeur Nicolò Venier	1 cahier
1581-1582	Négociations entre la Russie et Venise, confiées au P. Posevin de la Société de Jésus	—
q) Dépêches du Représentant de Venise à Malte.		
1582-1589	Ecrits divers sur les affaires de l'ordre de Malte, à propos de commerce et de navigation	—
1793	Dépêches de Miari, agent de Venise à Malte.	—
r) Dépêches des Commandants des Vaisseaux vénitiens, croisant sur les côtes de Barbarie.		
1783 Sept. 1784 Févr.	Dépêches d'Andrea Quirini	—
1786-1791	» d'Angelo Emo	3
1778-1788 1795	Plusieurs fragments de dépêches	—
RUBRICARJ ou résumés des dépêches des ambassadeurs, faits à la Chancellerie secrète de Venise.		
	<i>Rubricarj</i> des ambassadeurs vénitiens à Rome	54
1558-1757	» » » à Vienne	67
1558-1756	» » » en France	48
1558-1754	» » » à Constantinople	51
1560-1742	» » » à Turin	16
1563-1716	» » » en Pologne	5
1673-1762	» » » en Espagne	18
1560-1641	des Résidents vénitiens à Florence	8
1588-1630	» » » à Mantoue	4
1603-1762	des Représentants vénitiens en Angleterre	20
1643-1650	<i>Rubricario</i> des lettres écrites de Münster pour les négociations de la Paix de Westphalie	1
	<i>Rubricario</i> sans indication.	8
1510-1631	SOMMARJ D'AVVISI	18
CORRESPONDANCE DES CONSULS.		
	Lettres des Consuls vénitiens à Gènes	11 <i>filze</i>
1743-1792	» » à Livourne	3
1770-1796	» » à Alger	1
1554-1678	» » en Syrie, à Alexandrie, Aleppe et au Caire.	10
1661-1742	» » à Ancône	2
1614-1631	» » à Palerme	2
1614-1621	» » à Otranto etc.	1
	Lettres de Consuls (sans indication)	3

B. PAPIERS DES REPRÉSENTANTS À L'INTÉRIEUR.

Dépêches des Officiers publics sur Mer et en Terre-ferme etc.

Epoque		Nombre des Volumes
1509-1516	Dépêches du <i>Provveditor in Terraferma</i> Andrea Gritti . . .	8
1523-1526	Lettres du <i>Provveditor generale in Terraferma</i> Pesaro. . .	3
1524-1529	» du <i>Provveditor generale in Terraferma</i> Nani . . .	3
1536	» du <i>Savio in Terraferma</i> Stefano Tiepolo . . .	1
1796 18 Mai -11 Août	Dépêches du Provéditeur général en Terre-ferme Foscarini. . .	2
1796 Juillet -1797 Mai	» des Provéditeurs extraordinaires en Terre-ferme. . .	5
1666-1783	» des Provéditeurs extraordinaires à Cattaro (1) . . .	23
1795 26 Sept -5 Avr. 1797	» du Provéditeur général en Dalmatie Quirini . . .	2
1589-1797	<i>Rubricarj</i> (répertoire) des dépêches des Prov. gén. en Dalmatie (2)	49
1795 Août -1797 Avril	Dépêches des Provéditeurs généraux extraordinaires et repré- sentants à Verone . . .	6
1534	Lettres du <i>Provveditore generale da mar</i> Vincenzo Capello . .	1
1524-1585	Régistres des <i>Relazioni delle Cariche da mar</i> . . .	6
1560-1650	Relations d'Istrie (3) . . .	—
	» et <i>Rubricarj</i> de Candie . . .	32
1566	<i>Sommarj delle cose di Levante de' Sindici Emo e Basadonna.</i> Un paquet de 12 liasses et un registre de Délibérations et Relations des <i>Rettori in Levante, in Dalmatia</i> et des <i>Sindici</i> <i>Inquisitori in Dalmazia</i> , y compris un procès des <i>Deputati</i> <i>sopra li terreni della Dalmazia (1754)</i> . . .	13
	Dépêches des <i>Commissarj in armata</i> . . .	1

(1) Retournées et reprises en Juillet 1866 par l'abbé Dudik (Voyez ci-dessus pag. 8).

(2) 43 volumes des *Rubricarj* ci-dessus avaient été restitués et ont été de nouveau enlevés par Dom Dudik en Juillet 1866 (Voyez ci-dessus pag. 7. Ils sont indiqués sous la parole *Indici*).

(3) Une partie de ces Relations, qui avaient été retournées, ont été de nouveau exportées par l'abbé Dudik (v. ci-dessus pag. 8).

Epoque		Nombre des Volumes
Délibérations et Commissions.		
1318	<i>Commissioni Primo</i> (1)	1 vol. parchemin
1335	<i>Liber Rogatorum pro factis Ystrie</i> (2)	1 » papier
1342-1354	<i>Istruzioni d'ufficio</i>	1 » parchemin
1345-1348	» » (3)	1 » »
1348-1350	» » (4)	1 » »
1348-1350	Copie du volume précédent (5)	1 » »
1354-1363	<i>Secreta Consilii Sapientium</i> (6)	1 » papier
1376	» <i>Rogatorum</i> (7)	1 » parchemin
1376	Copie du volume précédent (8)	1 » »
1382-1385	<i>Liber Secretorum Collegii</i> (9)	1 » papier
1400-1500	<i>Commissioni</i> depuis l'époque du doge Michele Steno à celle d'Agostino Barbarigo	1 »
1408-1413	» (endommagé)	1 » »
1482-1494	» <i>Collegii</i> N. IV.	1 » »
1500-1513	» N. V.	1 » parchemin
1513-1559	» N. VI (10)	1 » »
1534-1538	<i>Liber Commissionum omnium Rectorum a parte terrae et ducatus, Andrea Gritti Principe</i> (avec Index)	1 » »
1573-1593	Commissions données aux ambassadeurs de Rome	4 »
1625-1689		
1551-1562	La Collection intitulée <i>Libri Pandectarum</i> (11)	3 »
1564-1565		
1573-1593	<i>Commissioni</i>	2 »
1232-1421	<i>Registri misti Rogatorum</i> (copies) (12)	35 »
1422-1440	» » (originaux)	7 »
1232-1422	<i>Indici</i> (tables) de ces registres	6 »
1401-1630	Régistres des Délibérations secrètes du Sénat (13)	135 vol. parch.
1260-1534	<i>Capitolare de Pregadi</i> (14)	—
1797	} <i>Deliberazioni fra il Ser.^{mo} Principe e la Signoria</i> (15)	1 vol.
20 Avril		
-16 Mai		

(1) Cette collection, qui a souffert du tems, contient des instructions et ordres d'office pour des représentans de la République. Elle est importante, contenant *in extenso* les obligations de chaque employé du gouvernement et indiquant la diversité de législation des provinces alors soumises à la Seigneurie.

(2) Petit volume en papier contenant des Commissions et Instructions à propos de la guerre d'Istrie.

(3) Ce volume marqué *B* contient des instructions semblables à l'occasion de la guerre contre Zara et porte le titre particulier: *Secreta Rogatorum* (Secrets du Sénat).

(4) Volume semblable avec la même inscription, portant à l'extérieur la lettre *B*, à l'intérieur la lettre *C*.

(5) Ce livre marqué, *C* contient *Partes captas in Consilio Rogatorum et Quadraginta*, se rapportant en particulier à la guerre contre les Génois.

(6) Se rapporte entre autres aux négociations avec l'Empereur, avec les Rois de Hongrie et d'Arragon, avec les seigneurs della Scala (Can de la Scala) et à la rébellion de Candie.

(7) Contient les commissions données et les dispositions prises dans la guerre contre l'Autriche.

(8) Marqué *D*.

(9) Marqué *F*. Contient avec d'autres commissions celles pour les ambassadeurs au Roi de Hongrie, à l'archiduc Léopold, au Roi Charles d'Anjou, relativement à Corfou. Sur le dos se trouve l'inscription inexacte: *Commissioni di Levante*.

(10) Les *Commissioni* N. V et VI contiennent des instructions pour des généraux et d'autres officiers supérieurs de terre et de mer.

(11) Les livres *Pandectarum* contiennent des Commissions et traités et remplissent les lacunes des vol. *Conmemoriali* et *Esposizioni principi* de l'époque (Voyez ci-dessus page 20).

(12) Ces registres des Délibérations mixtes du Sénat, revenues en partie à Venise, furent de nouveau exportés à Vienne par l'abbé Dudik en 1866 (V. pag. 25 ci-dessus).

(13) Retournés à Venise, ils ont été repris par l'abbé Dudik en 1866 (V. page 25).

(14) Capitulaire du Sénat.

(15) Préparant la chute de la République.

D. CONSEIL DES DIX, INQUISITEURS D'ETAT,

« *Correttori di Stato.* »

Epoque		Nombre des Volumes
a) Conseil des Dix.		
1572-1678	Régistres secrets du Conseil des Dix sur les affaires de Rome	7
1525-1678	» » » »	20
1700-1717	» » » »	2
1679-1797	Papiers communiqués par le Conseil des Dix au Sénat, non lus dans l'assemblée, dits <i>Comunicate non lette</i> (1)	7 filze
1707-1769	Papiers du même Conseil, lus en Sénat après l'exclusion des Papalins, c' est pourquoi ces <i>filze</i> sont nommés <i>Expulsis</i>	2 »
.	Capitulaire du Conseil des Dix, intitulé <i>Magnus</i> (sans date)	1
.	Collection de Décrets (<i>Parti</i>) du <i>Maggior Consiglio</i> touchant le Conseil des Dix	1
.	<i>Pratica 1677</i> (sic)	1
b) Inquisiteurs d'Etat.		
1787-1795	<i>Libro Cassa</i> (livre de caisse)	1
.	Capitulaire (<i>Capitolare</i>) (2)	1
.	<i>Annotazioni</i> (sic)	16
1746-1795	<i>Rubriche delle Annotazioni</i>	1
c) Correttori di Stato (3).		
1761	Histoires des <i>Correttori</i>	1
1761	Lois du Conseil des Dix	1
1774-1775	<i>Leggi Correttori</i> (Lois des Correcteurs)	1
1780	<i>Correzioni del 1780</i>	1

(1) Il y a aux Archives de Venise six de ces *filze* de l'an 1691-1787 ; il manquerait ainsi les papiers de 41 ans auparavant et de 10 ans après (V. B. Cecchetti e F. Gregolin, *Note statistiche sul R. Archivio generale di Venezia*. Naratovich, 1866).

(2) Ce volume est probablement la copie de l'original, qui aujourd'hui se trouve parmi les manuscrits du chev. Emmanuele Cicogna, déposés au Musée Correr (V. S. Romanin, *Storia documentata di Venezia*, vol. VI, pag. 109-197).

(3) Les *Correttori di Stato* formaient une commission temporaire pour la révision de la Loi.

E. MISCELLANEA.

Epoque		Nombre des Volumes
1277-1577	<i>Libro d' oro vecchio</i>	1
1566-1629	ANNALI della Repubblica (1)	31
1624-1629	» » »	10
1635-1636	» » »	3
1640	» » »	1
1675-1682	» » »	9
1710-1712	» » »	3
1718 Sept.	» » »	1
1719 Août	» » »	1
1680-1681	» » Expulsis	1
1710-1713	» » »	3
1718-1719	» » »	1
Total des <i>Annali</i> , qui sont à Vienne		63
 <i>Cabinet des CIFRISTI</i> (Secrétaires de la Chancellerie secrète, chargés de chiffrer et de déchiffrer la correspondance de l'Etat) :		
<i>Notae secretiores</i>		1
<i>Cifre di Agostino Amadi</i> (2)		8
Un paquet formant une collection de chiffres		1
 <i>Filze riguardanti Cipro</i>		9
<i>Capitolare del Magistrato al Sal</i> (3)		1
Relazione di Carlo Memmo (1709) ?		—
<i>Statuto civile. Copia corretta ed ordinata dell'edizione 1729 (buste 4)</i>		4 layattes
Chroniques de divers auteurs		23
Papiers du Capitanat de Trévise		1
Affaires entre Venise et Rome du tems du pape Innocent XI / <i>Vertenze con Roma sotto Innocenzo XI</i> fin du XVII ^e siècle		5
<i>De regalibus Serenissimi Venetiarum Principis in Basilica S. Marci</i> (Filze N. 1, 2, 5, 6) (Les liasses 3 et 4 manquent).		4
Livres intitulés <i>Greci della Dalmazia</i> (4)		5
<i>Giurisdizione antica di Veglia</i>		1
<i>Cattastico Scuttari del 1416, ad confinia</i>		1
Papiers se rapportant aux <i>Uscoques, filze</i> , livres et cahiers		9
<i>Registri Reggenze Africane 1784-1796</i>		4
<i>Filze</i> » » 1784-1797		5

(1) Ces Annales retournèrent en Italie, mais au lieu de rester à Venise elles furent transportées à Milan, où elles se trouvaient encore en 1842, à la Bibliothèque de Brera. Dans la même année le gouvernement autrichien les réclama à Vienne, où elles sont encore maintenant (V. *Archivio Storico Italiano*, Serie I, vol. V, pag. 474 et suivantes, et Brown, *l'Archivio di Venezia*, pag. 315-319).

(2) D'après Cicogna (*Iscrizioni Veneziane*, vol. VI, pag. 382) ce manuscrit est intitulé : *Varii Trattati ed esemplari differenti di cifre di Agostino Amadi, 1588, in 4.º coperto di marochin*. Ce manuscrit, emporté de Milan à Vienne en 1842 (V. *Archivio Storico Italiano*, 1.ª Serie, vol. V, pag. 474), fut donné par Agostino Amadi à la République et se conservait à la *Segreta* du Conseil des Dix. Ce traité fort intéressant est divisé en 8 livres, sous les titres suivants : I. *Delle cifre da tutti conosciute per tali*. II. *Del modo di cavar le cifre di qualunque lingua*. III. *Dello scriver cifre senza alcun sospetto*. IV. Supplément du I et II livre. V. *Delle cifre invisibili*. VI. *Di tutto quello che nei libri superiori si è detto, ma con parole tali, che da niuno possano essere intese, che non sia capace di segreto*. — Les livres VII et VIII contiennent tous les chiffres, démontrés dans les livres précédents.

(3) Ce Capitulaire est important pour l'histoire de l'art à Venise, la caisse du *Magistrato al Sal* subvenant aux paiements des architectes, sculpteurs et peintres, qui travaillaient pour le compte de la République.

(4) Ces 5 volumes, revenus à Venise, ont été repris par l'abbé Dudik (V. pag. 9).

	Nombre des Volumés
Papiers du Maréchal comte de Schullembourg (1)	44
Papiers militaires (<i>Carte militari, tra libri, filze e pacchi</i>)	49
<i>Carte riguardanti la materia acque e fiumi, fra libri, buste e pacchetti</i>	99
<i>Regole di Commercio del Nob. Uomo Capello</i>	2
<i>Relazione politica delle cose di Venezia, fatte da Don Alfonso della Cueva</i>	1
<i>Esame della Repubblica di Venezia dal Conte Della Torre</i>	1
<i>Relazione de' principj, accrescimento e perdite, governo e costumi di Venezia.</i>	1
<i>Informazioni Avogadori contro la Nobiltà</i>	1
<i>Trattato sopra la difesa della Repubblica del Menocchio</i>	1
<i>Apologia ed informazione del Consultore straordinario canonico di Montagnacco</i>	2
<i>Manoscritti del Fontanini</i>	9
<i>Blasono veneto</i> (Collection héaldique vénitienne)	1
Livre intitulé <i>Terrae sanctae descriptio</i>	1
<i>Relazioni varie antiche d' India</i>	1
<i>Cartes géographiques de l' Archivio de' confini</i> (2)	—
etc. etc.	

(1) *V. Archivio Storico Italiano*, 1.a Serie, Vol. V, pag. 453-476.

(2) Les Archives des Frontières contenaient de magnifiques cartes topographiques, exécutées par ordre de la République. Toutes ces cartes avec 40 filze *mappe e disegni* n'ayant point fait partie de ces archives, ont été emportés à Vienne (voyez l'*Indice sommario degli Atti, Carte e Codici dell' Archivio secreto della Repubblica di Venezia, stati trascelti dal Sig. Francesco Sebastiano Gassler, archivista Imperiale, e trasportati da Venezia a Vienna nell' anno 1805*. Cet *Indice sommario* (très-incomplet du reste) se trouve dans les actes de la Direction des Archives des Frari dans la Filza: *Indici consegnati di Atti* (anno 1806). Nous l'avons donné dans la première édition du présent opuscule.

F. MAINS-MORTES (1).

	Nombre des Volumes
1. S. BENEDETTO de Crema. <i>Investiture, Locazioni, Permute, ecc.</i> Livres et liasses	8
2. Abbaye de S. GREGORIO de Venise :	
N. ^o 1 de l'an 1028 à l'an 1297	
» 2 » » 1300 » » 1337	
» 5 » » 1146 » » 1580	
» 6 » » 1168 » » 1500	
» 14 » » 856 » » 1734	
Index N. ^o 1 » » 828 » » 1572.	
Total : Livres et Filze (2)	6
3. Abbaye de VALLALTA. Parchemins anciens originaux	3 paquets
4. Couvent de S. ZENO MAGGIORE de Vérone. Parchemins anciens	8 »
5. Couvent de SS. NAZARO E CELSO de Vérone :	
<i>Cattastico generale di tutti li Beni</i>	1
Parchemins anciens	29 »
6. Couvent de S. GIOVANNI EVANGELISTA de Brescia. 1 paquet avec trois parchemins	1 »

(1) Ces manuscrits appartiennent aux abbayes et couvents, supprimés par la République l'an 1766, et dont des documents avaient été transportés à Venise. Il n'est pas douteux que les pièces emportées sont les documents des plus anciennes dates et les plus intéressants parmi une quantité innombrable d'autres manuscrits de cette espèce, qui se trouvent aux Archives des *Frari*.

(2) Un de ces 6 volumes, portant le titre *Codex membranaceus* est revenu à Venise il y a peu de tems.

NB. Le Catalogue sommaire des Manuscrits emportés par Gassler (très-incomplet du reste, comme nous l'avons dit), qui se trouve aux Actes de la Direction des Archives des Frari dans la filza: *Indici Consegne di Atti* (Anno 1806), et que nous avons donné dans la première édition, contient la note suivante: « De ces documents » emportés par Gassler trois transports ont été faits l'an 1805; les deux premiers » aux mois d'Avril et de Juin par Mestre (*via di Mestre*); le troisième au mois » d'Août par Trieste (*via di Trieste*). Tous ces documents étaient contenus en » 44 caisses. »

F. MAINS-MORTES (1)

Nombre des Volumes	Notes																																																																													
1	1. BENEDETTO DE GRANA... Livres de finances																																																																													
2	2. GIOVANNI... Livres de finances																																																																													
<p>Tableau des Livres de Finances (2)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>N°</th> <th>1 de l'an 1588 à l'an 1597</th> <th>2</th> <th>3</th> <th>4</th> <th>5</th> <th>6</th> <th>7</th> <th>8</th> <th>9</th> <th>10</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>1588</td> <td>1589</td> <td>1590</td> <td>1591</td> <td>1592</td> <td>1593</td> <td>1594</td> <td>1595</td> <td>1596</td> <td>1597</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>1598</td> <td>1599</td> <td>1600</td> <td>1601</td> <td>1602</td> <td>1603</td> <td>1604</td> <td>1605</td> <td>1606</td> <td>1607</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>1608</td> <td>1609</td> <td>1610</td> <td>1611</td> <td>1612</td> <td>1613</td> <td>1614</td> <td>1615</td> <td>1616</td> <td>1617</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>1618</td> <td>1619</td> <td>1620</td> <td>1621</td> <td>1622</td> <td>1623</td> <td>1624</td> <td>1625</td> <td>1626</td> <td>1627</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>1628</td> <td>1629</td> <td>1630</td> <td>1631</td> <td>1632</td> <td>1633</td> <td>1634</td> <td>1635</td> <td>1636</td> <td>1637</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>1638</td> <td>1639</td> <td>1640</td> <td>1641</td> <td>1642</td> <td>1643</td> <td>1644</td> <td>1645</td> <td>1646</td> <td>1647</td> </tr> </tbody> </table>		N°	1 de l'an 1588 à l'an 1597	2	3	4	5	6	7	8	9	10	1	1588	1589	1590	1591	1592	1593	1594	1595	1596	1597	2	1598	1599	1600	1601	1602	1603	1604	1605	1606	1607	3	1608	1609	1610	1611	1612	1613	1614	1615	1616	1617	4	1618	1619	1620	1621	1622	1623	1624	1625	1626	1627	5	1628	1629	1630	1631	1632	1633	1634	1635	1636	1637	6	1638	1639	1640	1641	1642	1643	1644	1645	1646	1647
N°	1 de l'an 1588 à l'an 1597	2	3	4	5	6	7	8	9	10																																																																				
1	1588	1589	1590	1591	1592	1593	1594	1595	1596	1597																																																																				
2	1598	1599	1600	1601	1602	1603	1604	1605	1606	1607																																																																				
3	1608	1609	1610	1611	1612	1613	1614	1615	1616	1617																																																																				
4	1618	1619	1620	1621	1622	1623	1624	1625	1626	1627																																																																				
5	1628	1629	1630	1631	1632	1633	1634	1635	1636	1637																																																																				
6	1638	1639	1640	1641	1642	1643	1644	1645	1646	1647																																																																				
1	3. Abbaye de VALLA... Partenaires anciens et nouveaux																																																																													
2	4. Convent de S. VINCENZO... Partenaires anciens																																																																													
1	5. Convent de S. NIKOLO... Partenaires anciens																																																																													
1	6. Convent de S. GIOVANNI... Partenaires anciens																																																																													

(1) Les manuscrits appartenant aux abbayes ci-dessus, acquisés par la République l'an 1786, et dont les documents ont été déposés à Venise, n'en ont point que les livres numérotés de 1 à 10. Les autres manuscrits de ces abbayes sont déposés dans les archives de la République de Venise.

(2) On de ces 10 volumes, portant le titre d'Archives, est un livre de 1786 de leur

VI. Le Catalogue sommaire des Manuscrits déposés par Gaster (trésorier de l'Archiduc) comme nous l'avons dit, fut soigné aux Actes de la Direction des Archives de Venise dans la liste d'Archiduc Cosme de 1786 (Année 1786), et que nous avons vu des faits dans la liste d'Archiduc Cosme de 1786 (Année 1786), et que nous avons vu dans la première édition, contient le titre suivant: « Les ces documents donnés dans le premier transport ont été faits l'an 1785; les deux premiers transportés par Gaster trois transports ont été faits l'an 1785; les deux premiers transportés par Gaster (en 1785) les derniers (en 1785) les derniers transportés en 1786 par Trieste (en 1785). Tous ces documents étaient contenus en 44 cahiers »

CATALOGUES OFFICIELS
DES
TABLEAUX VÉNITIENS
EMPORTÉS À VIENNE EN 1838
ET DES
OBJETS D'ART
ENLEVÉS AU MUSÉE DE L'ARSENAL
DE VENISE
DE 1864 À 1866.

A M. ARMAND BASCHET

Depuis mes deux premières lettres sur les déprédations autrichiennes à Venise, vous avez pu, Monsieur, constater vous-même les pertes douloureuses, que j'ai signalées à votre attention.

Vous en avez parlé de visu dans vos « Lettres Vénitiennes. »

Aussi n'est-ce point, aujourd'hui, pour vous renseigner, mais bien pour compléter, autant que possible, mes premières informations, que je vous adresse les pages suivantes.

Elles vous donneront le Catalogue officiel des Tableaux emportés à Vienne en 1838. Ces chefs-d'œuvres de l'École vénitienne appartiennent à Venise et doivent lui revenir comme ayant été spécialement affectés au territoire cédé.

Je terminerai par l'énumération des pièces enlevées récemment au Musée de l'Arsenal, malgré l'assurance solennelle, donnée par le gouvernement déchu, qu'il ne serait point touché à ces reliques de l'histoire vénitienne. Je me bornerai aux renseignements les plus précis.

Espérons que la diplomatie se chargera bientôt de l'exécution

de l'article XVIII du traité de Vienne du 3 Octobre 1866, et que tout ce qui appartient à Venise ne tardera point à lui revenir, grâce aux soins de la Commission officielle, instituée à cet effet par le Gouvernement Italien.

Venise, 31 Décembre 1866.

VICTOR CÉRÉSOLE.

AVANT — PROPOS

La Vénétie, après la chute de la République et pendant l'époque de bouleversement qui suivit de près cet événement, fit des pertes aussi considérables en œuvres d'art qu'en documents historiques et paléographiques.

On pourrait faire un catalogue intéressant et fort long de toutes les œuvres vénitiennes qui depuis la fin du siècle dernier ont enrichi des musées publics et des galeries particulières. Le but que nous nous sommes fixés est plus restreint. Nous ne tenons qu'à enregistrer les objets d'art, qui ont été enlevés *par ordre du gouvernement autrichien* aux provinces cédées à l'Italie en 1866, et encore nous tiendrons nous aux spoliations prouvées par des documents officiels et se rattachant à une époque très-rapprochée de nous, pertes, que, pour cela, nous ne croyons point irréparables.

Après avoir parlé précédemment des 114 tableaux, emportés en 1866 au *Palais-Royal*, à la *Libreria antica* et à la *Zecca*, nous faisons suivre ci-après les catalogues des œuvres enlevées au *Palais-Ducal* de Venise en 1838, catalogues qui, tout en étant plus détaillés, n'en sont pas moins officiels.

Il s'agissait, à cette époque, d'augmenter le nombre des chefs-d'œuvres de l'École vénitienne dans plusieurs galeries de la monarchie autrichienne. Le prince de Metternich, tout puissant alors, le voulut, et sa volonté fut exécutée.

Un ordre de l'Empereur *Ferdinand* du 21 Avril 1838, transmis le 8 Mai par l'archiduc *Renier*, alors vice-roi du Lombardo-Vénitien, à M. le Président de la préfecture de finance (*I. R. Magistrato Camerale*) de Venise, chargeait ce dernier d'expédier à la capitale un premier envoi de cinquante tableaux (« *quadri di ragione demaniale* »), choisis à Vienne d'après le catalogue des peintures anciennes, déposées au *Palais-Ducal*. Ces tableaux devaient être adressés à la direction de la galerie *I. R. du Belvédère*.

Le Président de la préfecture de finance, à son tour, chargea de cette opération son vicesecrétaire et donna les ordres relatifs à M. l'abbé *Bettio*, bibliothécaire de la Marciana, conservateur des tableaux demandés.

C'est le 20 Juin 1838 que cette commission fut exécutée et que les cinquante tableaux furent remis au commissionnaire-expéditeur, qui se chargea de les faire parvenir à la galerie *I. R. du Belvédère* à Vienne (1).

(1) *Continuamente per la via di terra, ossia coll' esclusione d' ogni tragitto pel mare, e solo col naturale della Laguna*, dit le procès-verbal manuscrit qui se trouve dans les actes du Conservateur du Palais-Ducal.

On ne se borna point à cette expédition: Quatre jours plus tard, dès le 24 Juin 1838, le Président de la préfecture avisait l'abbé Bettio, bibliothécaire de la Marciana, que le prince de Metternich avait prévenu S. A. I. le vice-roi Renier de l'arrivée à Venise de MM. *Führich* et *Engert*, chargés de choisir des tableaux pour la *galerie I. R. de l'Académie* de Vienne.

Le prince de Metternich, qui avait réorganisé cette Académie en 1812 en lui donnant d'excellents statuts, agissait encore cette fois-ci dans sa qualité de *Curatore dell' Accademia delle Belle Arti di Vienna* et avait fort bien su choisir dans l'intérêt de cet établissement les personnes par lui déléguées (1).

Ces Messieurs, artistes de mérite, firent leur choix parmi tous les tableaux du dépôt du Palais-Ducal (2), formé des anciens dépôts de la *Commenda di Malta*, de la *Scuola di S. Giovanni Evangelista* et du *Deposito demaniale* de Vérone. Ils expédièrent le 14 Août 1838 les 85 tableaux notés dans le second catalogue, provenant d'anciennes églises, de couvents, de corporations ou magistratures supprimées, ainsi qu'on le verra par quelques données sur les principaux tableaux, exposés aujourd'hui à l'Académie de Vienne, données qui nous prouveront que ces œuvres ont bien réellement pris origine sur territoire vénitien et lui appartiennent sans partage.

Les catalogues détaillés qui suivent sont dus à l'abbé Bettio. On a bien voulu nous en donner une copie officielle (3), exactement collationnée dans tous les détails sur les originaux, qui existent chez le Conservateur du Palais-Ducal.

(1) Dans la lettre 24 Juin 1838 du Baron Galvagna à l'abbé Bettio M. *Joseph Führich* figure comme *secondo custode e correttore dell' Accademia delle Belle Arti di Vienna* et M. *Erasmus Engert* comme *pittore e restauratore*.

(2) *Dai depositi di quadri demaniali esistenti in questo ex palazzo Ducale*, dit le procès-verbal du 14 Août 1838.

(3) R. UFFICIO DI CUSTODIA E CONSERVAZIONE DEL PALAZZO
DUCALE DI VENEZIA.

N. 136

Al Chiarissimo Signore

il Signor Vittorio Ceresole

in Venezia.

In seguito alla Istanza verbale della S. V., Sua Eccellenza il Commissario del Re per la Provincia di Venezia con suo Decreto 13 corrente, N. 2423 II, ha dichiarato che nulla osta, perché Le sia rilasciata una copia degli Elenchi dei dipinti trasportati a Vienna nell'anno 1838.

Tanto si ha il pregio di partecipare alla S. V. nell'atto di rimetterle la copia ricercata.

Venezia, 16 Dicembre 1866.

Il Regio Conservatore

PAOLO FABRIS.

CATALOGUE

DES

TABLEAUX ANCIENS VÉNITIENS

EXPÉDIÉS

A LA GALERIE I. R. DE TABLEAUX DU BELVÉDÈRE

A VIENNE

AU MOIS DE JUIN 1838.

« (Prospetto dei Quadri che inerentemente ad ossequiato Vicereale Dispaccio 8 Mag-
» gio 1838 N. 5008 ed a conseguente Decreto dell' I. R. Magistrato Camerale 16 detto
» mese, N. 41506-2409 vengono dall' I. R. Bibliotecario Signor ABATE BETTIO, consegnati
» al Vicesegretario del suddetto Magistrato Camerale Signor EMILIO CAMPILANZI, inca-
» ricato di predisporre la spedizione della Direzione dell' I. R. Galleria dei Quadri in
» Vienna). »

Tableaux envoyés à la Galerie du Belvédère à Vienne.

Copie du Catalogue des Tableaux, demandés pour la Galerie I. R., qui ont été remis à M. E. Campilanzi, Vice-Secrétaire du I. R. Magistrato Camerale à Venise.						Différences retrouvées en relevant les Tableaux ci-contre et Observations touchant leur expédition.									
Numéro des tableaux		Mesure en Pieds Vénitiens				Matière sur laquelle le tableau est peint	S U J E T	A U T E U R	Dimensions vérifiées sur les tableaux avant de les placer dans les Caisses				Marque de la Caisse dans laquelle a été placé le tableau	O B S E R V A T I O N S	
N. progressif	N. du Catastico	Hauteur		Largeur					Pieds	Pouces	Pieds	Pouces			
		Pieds	Pouces	Pieds	Pouces										
2	541	3	6	3	9	Toile	Trois portraits de patriciens vénitiens	Pordenone	—	—	—	—	E	NB. Le Pied vénitien de 12 pouces est égal à 34.67 centimètres. A moins de différences entre les premières mesures et les mesures vérifiées, ces mesures ne sont point répétées. Les différences minimes n'ont point été non plus indiquées, celles-ci pouvant dériver de l'irrégularité des contours de la toile ou de la planche.	
3	481	5	2	12	10	id.	La reine de Saba, apportant des présents au roi Salomon	Bonifacio	—	—	—	—	I		
13	93	5	4	4	4	id.	<i>I Santi Lorenzo e Luigi</i>	id.	—	—	—	—	E		
14	406	5	4	4	9	id.	L'adoration des Mages	id.	—	—	—	—	E		
17	553	6	2	4	6	id.	<i>I Santi Zaccaria e Domenico</i>	id.	—	—	—	—	E		
16	100	6	—	4	4	id.	<i>I Santi Gerolamo e Luigi</i>	id.	6	2	4	6	F		La différence de 2 pouces dans la hauteur paraît provenir d'une erreur de transcription, d'autant plus que ce tableau fait pendant et est égal en dimensions au précédent (N. 17-553) du même auteur.
18	94	5	10	4	6	id.	<i>I Santi Giovanni Battista e Gerolamo</i>	id.	—	—	—	—	F		
30	63	9	9	5	—	id.	Le martyr de Ste. Christine	Sante Peranda	—	—	—	—	I		
38	474	5	3	4	—	id.	Le Sauveur mort sur les genoux de sa mère	Paolo Farinato	5	3	4	10	I		Dans les <i>Catastici</i> , ou anciens registres, le N. 474 indique le même sujet et le même Auteur. Les dimensions y sont égales à celles qui ont été rectifiées; c'est pourquoi il est à croire que dans le catalogue ci-contre on a oublié d'ajouter les 10 pouces aux 4 pieds de hauteur.
50	95	3	8	3	11	id.	Le sainte Famille	Bernardo India	—	—	—	—	O		Bien que ce tableau soit entièrement peint sur toile, nous avertissons que pour l'espace de 6 pouces, partant de la base et dans le sens de sa hauteur, la toile a été trouvée collée sur un bois, appliqué au chassis (<i>telajo</i>) de la partie supérieure; c'est pourquoi ce tableau fut expédié dans une caisse contenant les tableaux peints sur bois.
51	492	5	9	3	11	id.	Le mariage de la Ste. Vierge	Bonifacio	—	—	—	—	G		
57	561	6	8	3	—	id.	<i>I Santi Sebastiano, Rocco e Floriano</i>	Giacomo Bassano	6	8	3	10	G	Même observation que pour le tableau N. 38-474, avec la différence qu'ici il faut ajouter 10 pouces à la largeur.	
64	430	4	—	3	4	id.	Les Saints Sébastien et Laurent et un enfant	Gio. Mansueti	—	—	—	—	H	Le N. 430 de l'ancien registre des tableaux, provenant du dépôt de l' <i>Ex-Commenda di Malta</i> donne la description d'un tableau sur bois, représentant la <i>Déposition de Christ, di Scuola antica non conosciuta</i> et ayant les dimensions 8,11 — 4,4. — Le N. 420 du premier des dits registres, par contre, correspond pour le sujet, l'auteur et les dimensions à celui qui est indiqué ci-contre. C'est pourquoi, comme il nous semble qu'il n'y a point de doute que le catalogue des tableaux demandés (<i>l'Elenco di ricerca</i>) contienne par erreur le N. 430 à la place du N. 420, nous n'avons point hésité d'expédier le tableau qui porte ce dernier Numéro, le sujet étant identique à celui qui a été demandé.	
65	419	4	—	3	2	id.	<i>I Santi Francesco e Gerolamo</i>	Gio. Mansueti	—	—	—	—	H		
75	23 92	5	»	2	4	id.	<i>I Santi Giovanni il Precursore e Taddeo</i>	Francesco Beccarucci	—	—	—	—	D	(Deux tableaux).	
84	24 25	4	2	1	2	id.	<i>I Santi Sebastiano e Rocco</i>	Florigerio	—	—	—	—	D	(Deux tableaux).	

Suite des Tableaux envoyés à la Galerie du Belvédère à Vienne.

Copie du Catalogue des Tableaux, demandés pour la Galerie I. R., qui ont été remis à M. E. Campilanzi, Vice-Secrétaire du I. R. Magistrato Camerale de Venise.

Numéro des tableaux		Mesure en Pieds Vén tiens				Matière sur laquelle le tableau est peint	S U J E T	A U T E U R
N. progressif	N. du Catalogo	Hauteur		Largeur				
		Pieds	Pouces	Pieds	Pouces			
97	403	4	8	4	10	Toile	<i>Cristo in figura ed adorato dagli Angeli come Sacramento</i> Premier tems de Vittore Carpaccio	
102	414	3	6	2	3	Bois	<i>I cinque martiri scultori</i> Vincenzo Catena	
106	404	6	—	3	10	id.	La Mère de Dieu, son Fils, avec St. André et un guerrier id.	
108	518	5	10	6	2	id.	Le Baptême de Christ Giovanni Bellini	
109	490	3	»	3	6	id.	La tentation des SS. Antoine, Jérôme et Benoît Girolamo Bösch	
110	465	3	»	3	6	id.	Le martyr d'une Sainte, étendue en croix; la tentation de plusieurs Saints dans les deux tableaux latéraux. id. Les tableaux latéraux dans le genre de Civetta	
117	29	6	9	6	2	Toile	La Vérité et la Justice Palma il Giovane	
118	551	9	4	5	11	id.	<i>La Madonna Carmelitana ed i Santi</i> Bonifacio	
122	11	8	4	7	—	id.	Sujet tiré de l'Apocalypse Palma il Giovane	
126	458	5	2	8	10	id.	Jésus bénissant quelques patriciens Ecole du Tintoret	
127	449	5	—	8	4	id.	Sénateurs, adorant les trois Rois Mages. Domenico Tintoretto	
134	302	3	5	2	7	id.	Portrait du Cavalier Zane Pordenone	
282	907	5	8	14	8	Bois	Le Lion de St. Marc et 4 Saints Giacomo Bello (d'abord attribué à Cima da Conegliano)	
283	906	5	5	18	8	Toile	Le Sauveur avec 4 Saints et 2 Anges. Giacomo Bello	

Différences retrouvées, en relevant les Tableaux ci-contre, et Observations touchant leur expédition.

Dimensions vérifiées sur les tableaux avant de les placer dans les CaisSES				Marque de la Caisse dans laquelle a été placé le tableau	O B S E R V A T I O N S
Hauteur		Largeur			
Pieds	Pouces	Pieds	Pouces		
—	—	—	—	E	(NB. Ce tableau est probablement le N. 25, salle N. VII, à la galerie du Belvédère en 1866, qui correspond aux dimensions, au sujet et à l'auteur. V. Waagen pag. 84 V. C.)
—	—	—	—	L	
—	—	—	—	M	
—	—	—	—	Q	Il n'a été fait aucune observation sur l'état de conservation des tableaux, celui-ci ayant déjà été indiqué dans le préavis de la Commission, chargée de juger de leur valeur, et leur dépérissement n'étant que l'effet naturel du tems; mais le tableau présent étant peint sur bois avec une préparation particulière en plâtre (<i>gesso</i>), laissant un blanc vif (<i>bianco netto</i>) dans les fentes, qui peut faire croire que ce tableau a été gâté récemment, il nous semble nécessaire d'avertir, que ce tableau, tel qu'il se trouvait au dépôt, a été placé dans la caisse, et qu'avant de le changer de place, nous lui avons trouvé les fendillures (<i>scrapature</i>) suivantes, d'ancienne date qui proviennent de contorsions, effet des variations atmosphériques sur le bois de la peinture (<i>suivent des détails qu'il nous semble inutile de rapporter ici V. C.</i>)
—	—	—	—	L	La différence de 5 pouces dans la largeur dérive peut-être du fait de n'avoir point compris dans celle-ci la bordure avec les armoiries (<i>il fregio cogli stemmi</i>), l'ancien registre indiquant les mesures rectifiées.
6	9	6	7	A	
—	—	—	—	A	
—	—	—	—	A	Les différences dans les dimensions dépendent peut-être de la grande incertitude dans les contours. Les anciens registres donnent du reste les mesures rectifiées. — Quant au sujet il y a eu équivoque, le tableau représentant en réalité l'Adoration des Mages, vêtus de la toge des Sénateurs vénitiens, mais avec la couronne royale et portant tous trois des présents. Il est permis de dire que le catalogue ci-contre a voulu dire <i>Trois Sénateurs, adorant comme des Mages</i> . — Les registres anciens au N. 449 indiquent <i>Il Presepio colla presentazione dei Re Magi</i> .
—	—	—	—	B	
5	1	8	8	B	
—	—	—	—	H	Le numéro, le sujet, l'auteur et les dimensions correspondent aux indications, mais non pas la matière sur laquelle le tableau est peint. Ce tableau est peint <i>sur toile</i> , comme l'indiquent les anciens registres et non <i>sur bois</i> , comme ci-contre — d'autant plus qu'il forme le pendant du N. 283, 906 du même artiste, Giacomo Bello, et que tous deux appartenaient à la même <i>Magistratura Veneta</i> .
—	—	—	—	G	
—	—	—	—	G	

Suite des Tableaux envoyés à la Galerie du Belvédère à Vienne.

Copie du Catalogue des Tableaux, demandés pour la Galerie I. R., qui ont été remis à M. E. Campilanzi, Vice-Secrétaire du I. R. Magistrato Camerale de Venise.							Différences retrouvées en relevant les Tableaux ci-contre et Observations touchant leur expédition.							
Numéro des tableaux		Mesure en Pieds Vénitiens				Matière sur laquelle le tableau est peint	S U J E T	A U T E U R	Dimensions vérifiées sur les tableaux avant de les placer dans les Caisses				Marque de la Caisse dans laquelle a été placé le tableau	O B S E R V A T I O N S
N. progressif	N. du Catalogue	Hauteur		Largeur					Pieds	Pouces	Pieds	Pouces		
		Pieds	Pouces	Pieds	Pouces									
290	412	5	8	14	9	Toile	Le prophète Zacharie	Bonifacio	—	—	—	—	F	
295	398	6	8	7	»	id.	La Communion de St. Jérôme	Vittore Carpaccio	—	—	—	—	R	
296	8	7	»	7	6	id.	Une vision de l'Apocalypse	Palma il Giovane	7	—	8	6	S	Même observation qu'au N. 38, 474; les mesures des anciens registres correspondent à la mesure rectifiée.
297	537	7	6	6	7	id.	Christ en croix et près de lui la Vierge et St. Jean	Andrea da Murano	—	—	—	—	S	
311	469	6	9	4	»	id.	Deux philosophes	Tintoretto	—	—	—	—	R	(Deux tableaux).
	470													
312	573	6	2	3	10	id.	Un philosophe	Salviati	—	—	—	—	K	
441	225	2	11	2	5	id.	Christ mort, soutenu par un Ange.	Ecole de Palma il Giovane	—	—	—	—	D	
442	574	4	3	4	»	id.	La Justice et l'Abondance	Aliense	4	3	3	—	H	Observation comme ci-dessus aux N. 296—8; et 38—474.
446	482	5	10	4	2	id.	Christ et Pilate.	Molinari	—	—	—	—	B	
+477	54	1	1	1	4	id.	Un enfant dormant sur un crâne	Granicchia	—	—	—	—	P	
+478	135	1	5	1	1	id.	La Mansuetudine	Padovanino	—	—	—	—	P	
+503	386	6	9	4	7	id.	Une procession funèbre de moines	Vittore Carpaccio	6	9	7	8	R	Idem.
+522	398	5	8	5	3	id.	Un fatto storico patrio	Bonifacio	—	—	—	—	N	
+524	314	4	1	6	4	id.	La Cena	id.	—	—	—	—	N	
+554	241	2	»	2	11	Bois	La Mère de Dieu et l'Enfant.	Bernardo da Brescia	—	—	—	—	O	
+557	414	5	»	7	»	id.	Cinq Saints en cinq compartiments.	Bartolomeo Vivarini	—	—	—	—	O	
76	399	1	8	3	5	Toile	SS. Vincenzo, Antonio Vescovo e S. Biagio	Paris Bordone	5	8	3	5	G	Idem, les dimensions correspondant aussi pour ce tableau à celles des anciens registres, le sujet et l'auteur étant les mêmes.

(NB. Les tableaux du Catalogue qui précède, dont les Numéros sont marqués d'une croix (+), proviennent du dépôt qui se trouvait dans la Scuola di S. Giovanni Evangelista, aujourd'hui supprimée; tous les autres tableaux du Catalogue ci-dessus appartenaient à l'ancien dépôt de l'Ex-Commanderie de Malte (al già deposito dell'Ex-Commenda di Malta V. le Procès-verbal, dressé le même jour, 20 Juin 1838, qui se trouve dans les actes du Conservateur de l'ancien Palais-Ducal de Venise).

V. C.

Venezia, il 20 Giugno 1838.

(Signé) Il Bibliotecario BETTIO.

- » EMILIO CAMPILANZI, Vice-Segretario presso l'I. R. Magistrato Camerale.
- » Per GIACOMO STUFFERIN, speditore, Giuseppe Venuti.

CATALOGUE

DES

TABLEAUX ANCIENS VÉNITIENS

EXPÉDIÉS

À L'ACADÉMIE I. R. DES BEAUX ARTS

À VIENNE

AU MOIS D'AOUT 1838.

In ordine alla veneratissima Sovrana Risoluzione 24 Aprile 1838 ad inerente Dispaccio di Sua A. I. R. A. il Serenissimo Arciduca Vice-Re 17 Giugno detto anno N.º 6627 e susseguente Decreto dell' I. R. Magistrato Camerale 24 Giugno suddetto N.º 14655-3077 furono, dalli S.ri *Führich*, Custode e Correttore dell' I. R. Accademia di Belle Arti in Vienna e dal Pittore Signor *Erasmus Engert*, in concorso dell' I. R. Bibliotecario della Marciana Signor Abate *Bettio* e dell' I. R. Vicesegretario del Magistrato suddetto Signor *Emilio Campilanzi*, scelti dalli Depositi dei quadri demaniali, esistenti in questo ex Ducale Palazzo li N.º 85, ottantacinque, quadri descritti nel presente Elenco, per essere spediti alla surriferita I. R. Accademia di Belle Arti in Vienna, essendo a tutti indistintamente gli enunciati N.º 85 quadri stati delli suddetti S.ri *Führich* ed *Engert* applicati due suggelli in ceralacca, uno portante la Iscrizione: *Akademie der Vereinigten bildenden Künste* e l'altro la marca



Venezia, li 13 Luglio 1838.

(Segnato) Ab. BETTIO Bibliotecario

» Emilio CAMPILANZI,

Vice-Segretario presso l' I. R.

Magistrato Camerale.

(Segnato) JOSEPH FÜHRICH,

Custos und Corrector.

» ERASMUS ENGERT,

Mahler.

Per copia conforme

(firmato) *Federici*

Allegato al Processo Verbale 14 Agosto 1838, con cui i quadri descritti in questo Elenco furono dal R. Bibliotecario Abate Bettio consegnati al Vicesegretario del Magistrato Camerale Emilio Campilanzi, e da questi allo spedizioniere Giacomo Stufferin, che assunse di spedirli all' I. R. Accademia di Belle Arti in Vienna.

Venezia, 14 Agosto 1838.

(Firmati) Il Bibliotecario P. BETTIO.

E. CAMPILANZI, V. Seg.º presso l' I. R. Magistrato Camer.
Giacomo Stufferin.

Tableaux provenant de l'ancien Dépôt de la « Commenda di Malta »

(NB. Les tableaux marqués d'un astérisque (*) sont aujourd'hui (1866) placés à l'Académie I. R. des Beaux-Arts à Vienne).

Numéro du Tableau			Mesure du Tableau				NOM DE L' AUTEUR	S U J E T	Matière sur laquelle le tableau est peint	Cadre			Etat de Conservation	OBSERVATIONS				
dans l'an- cien Cata- logue	mar- qué sur les tab- leaux	dans le pré- sent Cata- logue	Pieds de Vienne		Pieds de Venise					s' il existe ou non	Lon- gueur	Qua- lité						
			Hau- teur	Lon- gueur	Hau- teur	Lon- gueur												
873	idem	1	24	3	13	10	22	2	12	6	Paolo Veronese	* Assomption (<i>Assunta</i>)	Toile (<i>tela</i>)	—	—	—	un poco guastato (un peu gâté)	On prévient que pour tous les tableaux indistinctement le N. ^o de l'ancien catalogue est le même qui a été marqué sur les tableaux. de forme ovale.
874	id.	2	11	—	14	—	10	—	12	8	idem	* Naissance de Jésus	id.	—	—	—	id.	
875	id.	3	11	—	14	—	10	—	12	8	idem	* L'Annonciation (<i>L'Annunziata</i>)	id.	—	—	—	id.	
539	id.	4	7	6	14	6	6	10	13	1	Cavaliere Contarini	Descente du Christ aux Limbes	id.	—	—	—	id.	Noté par erreur dans les anciens registres comme la <i>Résurrection</i> .
411	id.	5	8	1	14	—	7	5	10	—	G. B. Cima da Conegliano	* Saint Marc et deux Saints	id.	—	—	—	id.	MM. Engert et Führich par contre le croient de l'École de Cima.
852	id.	6	13	—	24	2	11	9	22	—	Donato Veneziano	Le Crucifiement	id.	—	—	—	id.	Le Donato est élève de Giacobello del Fiore.
870	id.	7	11	6	24	11	10	6	22	8	Vittore Belliniano	Le Martyr de St. Marc	id.	—	—	—	Un poco più guasto dei suddetti (un peu plus gâté)	Il manque un morceau dans la partie inférieure, qui correspondait peut-être à une porte de la paroi, hauteur 5 pieds viennois, largeur 8 p. 6 pouces, équivalent à pieds vénitiens 4,7 sur 7,9.
850	id.	8	15	9	9	—	14	4	8	3	Domenico Campagnola	La Résurrection du Seigneur avec Gloire des Anges ; des Saints dans la partie inférieure	id.	—	—	—	id.	
851	id.	9	8	6	24	9	7	10	22	6	Benedetto Caliari	La Naissance de la Vierge	id.	—	—	—	id.	
877	id.	10	8	3	13	9	7	5	12	7	Paolo Veronese	* <i>San Francesco stigmatizzato</i>	id.	—	—	—	id.	
849	id.	11	9	—	5	8	8	1	5	2	Gerolamo Muziano	La Vierge, Ste. Catherine et St. Michel	id.	—	—	—	id.	Le contour est curviligne sur tous les quatre côtés.
771	id.	12	11	7	5	3	10	7	4	10	Paolo Veronese	La Transfiguration	id.	—	—	—	id.	Dans les anciens registres noté par erreur l'Ascension du Christ.
856	id.	13	9	9	8	2	8	10	7	5	idem	* <i>San Geminiano e San Severo</i>	id.	—	—	—	rovinosissimo (très-délabré)	De ce tableau ont été détachés deux morceaux indépendants de la composition, qui y ont été ajoutés postérieurement des deux côtés. MM. Engert et Führich les estimant inutiles, laissèrent dans le dépôt ces deux pièces, qui ont été replacées dans le rouleau auquel elles appartenaient.
973	id.	14	5	6	6	10	5	—	6	2	Palma il Giovane	Le Couronnement d'épines (<i>L'incoronazione di spine</i>)	id.	—	—	—	sufficiente (suffisant)	
810	id.	15	7	6	9	—	6	9	8	2	Filippo Zaniberti	Banquet d'un Doge avec des Ambassadeurs	id.	—	—	—	id.	
974	id.	16	5	6	7	2	5	—	6	7	Palma il Giovane	La Résurrection du Christ	id.	—	—	—	id.	
48	id.	17	10	3	7	3	9	4	6	7	Ecole de Paris Bordone	La Naissance de Jésus et bergers	id.	—	—	—	id.	
190	id.	18	10	6	5	6	9	6	5	—	Ecole Vénitienne	La Vierge, l'Enfant, Ste. Catherine et deux autres Saints	id.	—	—	—	id.	
475	id.	19	8	9	4	10	7	11	4	5	Marco dal Moro	* La Circoncision de Jésus-Christ	id.	—	—	—	molto deperito (très-abîmé)	
540	id.	20	6	6	5	—	6	—	4	7	Stefano dall'Arzere	La Vierge <i>in gloria</i> avec Ste. Barbe et deux Saints	id.	—	—	—	sufficiente (suffisant)	
45	id.	21	9	2	4	6	8	4	4	—	Dario Varrotari	* <i>Ecce Homo</i> avec <i>gloria</i> d'anges, deux Saints et deux dévots	id.	—	—	—	cattivo (mauvais)	
560	id.	22	7	4	4	1	6	8	3	8	Ecole du Farinato	* <i>La Pietà</i>	id.	—	—	—	id.	Dans les anciens registres ce sujet figure sous le nom de la <i>flagellazione alla colonna con Angeli e Santi</i> .
213	id.	23	4	—	3	6	2	8	3	3	Jacopo Tintoretto	Portrait d'un Procureur de St. Marc	id.	—	—	—	id.	
84	id.	24	3	2	4	9	2	11	4	7	Francesco Salviati	L'Apparition de Christ aux Apôtres	id.	—	—	—	id.	
7	id.	25	3	6	7	1	3	3	6	6	Ecole de Titien	Deux portraits des Procureurs de St. Marc Grimani et Moro	id.	—	—	—	id.	
392	id.	26	3	6	7	—	3	3	6	5	Jacopo Tintoretto	Portrait d'un Doge	id.	—	—	—	id.	Dans les anciens registres appelés <i>Senateurs</i> , et comme étant de l'École de Tintoret.
295	id.	27	3	6	7	—	3	3	6	5	idem	» du Procureur Leonardo Mocenigo	id.	—	—	—	id.	
519	id.	28	3	6	7	—	3	3	6	5	idem	» du Doge Priuli	id.	—	—	—	id.	
604	id.	29	3	7	3	—	3	3	2	9	idem	» de Tomaso Mocenigo	id.	—	—	—	id.	
285	id.	30	3	8	2	6	3	4	2	3	idem	» du Procureur Vincenzo Grimani	id.	—	—	—	id.	
306	id.	31	3	4	2	—	3	1	1	19	Domenico Tintoretto	» de Pietro Grimani	id.	—	—	—	id.	Dans les anciens registres indiqué comme étant de la <i>maniera di Paris Bordone</i> .
622	id.	32	3	7	3	3	3	3	3	—	Ecole Vénitienne	» du Général Marc Antonio Barbaro	id.	—	—	—	sufficiente (suffisant)	
304	id.	33	3	6	3	8	3	2	3	4	Jacopo Tintoretto	» du Procureur Alessandro Contarini	id.	—	—	—	id.	

Suite des Tableaux provenant du Dépôt de la « Commenda di Malta »

(NB. Les tableaux marqués d'un astérisque (*) sont en 1866 à l'Académie I. R. des Beaux-Arts de Vienne).

Nu méro du Tableau			Mesure du Tableau				NOM DE L'AUTEUR	S U J E T	Matière sur laquelle le tableau est peint	Cadre			Etat de Conservation	OBSERVATIONS		
dans l'ancien Catalogue	marqué sur les tableaux	dans le présent Catalogue	Pieds de Vienne		Pieds de Venise					s' il existe ou non	Longueur	Qualité				
			Hau- teur	Lon- gueur	Hau- teur	Lon- gueur										
288	idem	34	3	6	3	3	3	Jacopo Tintoretto	* Portrait du Procureur Otta- vio Grimani	Toile (tela)	—	—	—	sufficiente (suffisant)	} Au lieu du N.º 844 bis, inscrit dans le registre, le dernier de ces quatre tableaux a été marqué N.º 845, numéro changé et recorrecté ensuite en N.º 844 bis.	
61	id.	35	7	1	4	6	6	Attribué à Cornieto	* Saint Paul	id.	—	—	—	molto rovinato (fort abimé)		
785	id.	36	4	—	4	3	3	Vittore Carpaccio	* La mort de la Vierge	id.	—	—	—	sufficiente (suffisant)		
842	id.	37	2	3	2	2	1	Damiano Mazza	* Les quatre Evangélistes	id.	—	—	—	id.		
843	id.	38														
844	id.	39														
844 bis	id.	40														
786	id.	41	4	2	4	5	3	Vittore Carpaccio	* L'Annunciata (L'annonciation).	id.	—	—	—	id.		
413	id.	42	6	6	3	8	6	—	3	4	—	—	—	id.		} Dans les anciens registres indiqué comme étant de l'école de Tintoret. (Toile avec chassis.)
517	id.	43	6	3	4	6	5	8	4	1	—	—	—	id.		
902	id.	44	6	4	4	3	5	9	3	11	—	—	—	id.		
67	id.	45	6	8	4	4	6	1	4	—	—	—	id.			
96	id.	46	5	9	4	7	5	3	4	3	—	—	—	id.		
91	id.	47	2	05	1	10	2	2	1	8	—	—	—	buono (bon)		
								Lucas Cranach	* St. Laurent (San Lorenzo) * S. Gerolamo, S. Lodovico re di Francia ed altro Santo * Trois Saints * St. Marc et St. Jacques Jésus déposé, avec Marie et St. Jean	Bois (Tavola)	—	—	—	—	molto deperito (fort endommagé)	
								Paolo Veronese Bonifacio		Tela con telajo	—	—	—	—	sufficiente (suffisant)	
								idem		id.	—	—	—	—	id.	
								idem		id.	—	—	—	—	id.	
								Lucas Cranach		id.	—	—	—	—	buono (bon)	
										Bois (Tavola)	existe	2 3/4 de Vienne, de Venise 2 1/2	bois avec dorures à dessin	—	id.	
90	id.	48	1	5	1	2	1	4	1	1	—	—	—	id.	} Dans les anciens registres indiqué comme étant de l'école de Tintoret. (Toile avec chassis.)	
227	id.	49	2	—	3	2	1	10	2	10	—	—	—	id.		
								Sassoferrato	* La Vierge	(Toile avec chassis)	—	—	—	—		id.
								Catena	* La Vierge avec l'Enfant et deux Saints	Tavola in due pezzi (Bois en deux morceaux)	—	—	—	—		cattivissimo (très-mauvais)

Le procès-verbal du 14 Août 1838 avertit, que le nom des Artistes et les indications touchant la conservation des tableaux ont été donnés d'après le jugement de MM. Fühlich et Engert.

(NB. Voyez ci-dessous la Description des tableaux qui se trouvent à l'Académie I. R. des Beaux-Arts de Vienne. — En indiquant d'un astérisque (*) et en relevant ces tableaux, nous n'avons point voulu dire que ce sont les seuls du présent catalogue, qui sont aujourd'hui dans cette galerie, mais les seuls que nous avons pu relever comme correspondant exactement aux descriptions du présent catalogue et en même tems à celles du catalogue imprimé de la Galerie de l'Académie I. R. de Vienne. V. ci-dessus).

Tableaux provenant de l'ancien Dépôt de la « Scuola di San Giovanni Evangelista. »

(NB. Les tableaux marqués d'un astérisque (*) sont en 1866) à l'Académie des Beaux-Arts de Vienne).

Numéro du Tableau			Mesure du Tableau				NOM DE L'AUTEUR	S U J E T	Matière sur laquelle le tableau est peint	Cadre			Etat de Conservation	OBSERVATIONS				
dans l'ancien Catalogue	marqué sur les tableaux	dans le présent Catalogue	Pieds de Vienne		Pieds de Venise					s' il existe ou non	Longueur	Qualité						
			Hauteur	Longueur	Hauteur	Longueur												
455	idem	50	12	5	3	9	11	4	9	Attribué à Montemazzano	* St. Pierre et d'autres Saints . . .	Toile	—	—	—	sufficiente (suffisant)		
252	id.	51	12	3	6	6	11	1	5	10	Paolo Piazza	Une Croix au milieu, le Père Eternel. Ste. Hélène et d'autres Saints.	id.	—	—	—	id.	
366	id.	52	10	6	6	3	9	6	5	8	Jacopo Tintoretto	* Portrait de quelques membres (confratelli) de la Scuola di S. Cristoforo dei Mercanti . . .	id.	—	—	—	id.	
366 bis	id.	53	10	6	6	3	9	6	5	8	idem	* idem	id.	—	—	—	id.	
253	id.	54	4	3	3	6	3	10	3	2	Ecole vénitienne	* Christ sous la Croix	id.	—	—	—	id.	
32	id.	55	3	9	18	4	3	6	16	8	Fumiani	* Sujet allégorique, deux Franciscains et d'autres figures, en tout 9	Tela con telajo	—	—	—	id.	
1	id.	56	9	3	5	—	8	6	4	6	Leandro Bassano	* La nativité di Gesù	Toile	—	—	—	id.	
2	id.	57	7	3	5	3	6	7	4	10	Ecole Florentine ancienne	Christ et ses disciples avec la femme cananéenne.	id.	—	—	—	id.	
222	id.	58	7	7	5	4	6	8	4	10	idem	La Samaritaine au puits	Tavola (Bois)	—	—	—	id.	
233	id.	59	9	3	6	10	8	15	6	4	Lazzaro Sebastiani	Sainte Veneranda et autres Saints	id.	—	—	—	ruinoso (gâté)	
310	id.	60	3	10	1	2	3	6	1	1	Ecole de Palma il Vecchio	Deux Saints martyrs.	id.	—	—	—	sufficiente (suffisant)	
310 bis	id.	61	1	5	1	1	1	4	1	—	Ecole ancienne Florentine	Le Père Eternel et plus bas les âmes au Purgatoire	id.	—	—	—	ruinoso (gâté)	
305	id.	62	4	6	1	3	4	1	1	2	Vivarini	* Une Sainte martyre	id.	—	—	—	assai deperito (très-gâté)	
112	id.	63	1	5	1	11	1	3	7	9	Ecole florentine ancienne	Christ au jardin	id.	—	—	—	id.	
182	id.	64	2	4	6	7	2	1	6	—	idem	Histoire de la Passion du Christ en 13 compartiments	id.	—	—	—	sufficiente (suffisant)	
227	id.	65	2	—	4	10	1	10	4	4	idem	La Madonne avec des Saints et des Saintes parmi les Apôtres.	id.	—	—	—	assai deperito (très-gâté)	
224	id.	66	4	9	2	5	4	4	2	3	idem	La Ste. Trinité avec des Anges et un Saint	id.	—	—	—	id.	
225	id.	67	3	9	3	6	3	5	3	3	idem	La Madonne au milieu des Anges et dans les 8 compartiments latéraux six Saints et deux Saintes.	id.	—	—	—	sufficiente (suffisant)	
192	id.	68	3	—	2	—	2	9	1	9	idem	Les Anciens de l'Apocalypse qui adorent l'Agneau en 4 symboles des Evangélistes	id.	—	—	—	ruinoso (gâté)	
307	id.	69	1	11	2	6	1	9	2	3	Ecole du Polidoro	* Le Christ, avant sa Passion, prenant congé de la Vierge, avec d'autres Saints et Saintes . . .	id.	—	—	—	id.	
476	id.	70	1	9	5	3	1	7	4	2	Ecole de Vivarini	Le Père Eternel avec l'Ange de l'Annonciation et la Vierge (avec un vase de fleurs).	id.	—	—	—	sufficiente (suffisant)	
417	id.	71	4	—	1	6	3	8	1	4	Ecole vénitienne ancienne	* Sainte Claire	id.	—	—	—	ruinoso (gâté)	
1	id.	72	1	10	1	4	1	8	1	3	Ecole vénitienne	* Pilate prononçant l'Ecce Homo, une seule figure.	id.	—	—	—	sufficiente (suffisant)	
273	id.	73	1	8	1	4	1	7	1	2	Ecole vénitienne ancienne	* Christ mort, soutenu par un Ange	id.	—	—	—	id.	
9	id.	74	4	—	4	6	3	7	4	1	Ressemblant à l'Ecole de Vivarini	L'Annunciata au milieu, sculptée en bois; latéralement deux Saints Evêques en peinture; au dessus le Père Eternel, également en peinture. (Ce tableau est en trois compartiments avec division sculptée de bois doré.)	id.	—	—	—	id.	
284	id.	75	5	4	8	9	4	—	8	—	Manière de Schiavoni	* Le couronnement de la Ste. Vierge	id.	Existe	—	—	ruinoso (gâté)	
410	id.	76	3	3	7	—	3	—	6	4	Ecole de Montemazzano	L'Archange St. Michel, St. George et un autre Saint	Toile	—	—	—	assai deperito (très-gâté)	
7	id.	78	1	5	1	—	1	3	1	112	Ecole de Giorgione	Une tête	Bois	—	—	—	ruinoso (gâté)	
286	id.	79	1	6	1	—	1	4	—	11	Oeuvre du tems de Giovanni Bellino	Madonne avec l'Enfant.	Marbre	—	—	—	buono	

Toile avec chassis. Dans le cartellino de la Marque indiquée 580 I. est écrit: *Elenco Governo*. Figure dans le registre comme étant de Bartolomeo Scalligero. Idem.

Dans les anciens registres ces deux tableaux sont indiqués comme étant de l'école de Porta.

Quadre de bois sans dorure, n'ayant aucune valeur, largeur 3 pouces (once) du pied de Vienne et 2 3/4 de Venise.

Bas-relief en marbre de Carrare.

Tableaux provenant de l'ancien

(NB. Les tableaux marqués d'un astérisques (*) sont

Numéro du Tableau			Mesure du Tableau				NOM DE L'AUTEUR	S U J E T				
dans l'ancien Catalogue	marqué sur les tableaux	dans le présent Catalogue	Pieds de Vienne		Pieds de Venise							
			Hauteur	Longueur	Hauteur	Longueur						
6	idem	80	9	3	5	9	8	6	5	3	Inconnu	Crucifiement de Jésus
18	id.	81	2	—	2	3	1	10	2	—	Ecole de Paul Véronèse	* Christ portant la Croix
26	id.	82	8	2	5	11	7	6	5	5	Ecole ancienne vénitienne	Une Sainte martyre au milieu d'autres martyrs
29	id.	83	6	—	6	9	5	4	6	3	Sante Titi, Fiorentino	L'Ensevelissement de Jésus
3	id.	84	6	—	6	—	5	6	5	6	Ecole vénitienne	La Vierge et l'Enfant, deux Saintes martyres et quatre religieuses (<i>monache divote</i>)
7	id.	85	9	4	5	8	8	7	5	02	idem	Noces de la Vierge (<i>Sposalizio di Maria Vergine</i>)

(Signé) ABATE BETTIO, Bibliothécaire.

» EMILIO CAMPILANZI,

Vicesegretario presso l'I. R. Magistrato Camerale.

« Deposito demaniale » de Vérone.

(en 1866) à l'Académie des Beaux-Arts de Vienne).

Matière sur laquelle le tableau est peint	Cadre			Etat de Conservation	OBSERVATIONS
	s'il existe ou non	Longueur	Qualité		
Toile	—	—	—	<i>ruinoso</i> (gâté)	Appartenait au rouleau N.° 7 de cette provenance.
id.	—	—	—	id.	» » » 8 » »
id.	—	—	—	id.	» » » 5 » »
id.	—	—	—	id.	» » » 6 » »
id.	—	—	—	<i>sufficiente</i> (suffisant)	» » » 6 » »
id.	—	—	—	<i>ruinoso</i> (gâté)	» » » 7 » »

(Signé) JOSEPH FÜHRICH, Custos und Corrector.

» ERASMUS ENGERT, Mahler.

Per copia conforme

(signé) Federici.

Date	Description	Total		Total
		1900	1901	
1900
1901
1902
1903
1904
1905
1906
1907
1908
1909
1910
1911
1912
1913
1914
1915
1916
1917
1918
1919
1920
1921
1922
1923
1924
1925
1926
1927
1928
1929
1930
1931
1932
1933
1934
1935
1936
1937
1938
1939
1940
1941
1942
1943
1944
1945
1946
1947
1948
1949
1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000

Erasmus Koster, Manager
 1900 & 1 January 1901

Erasmus Koster, Manager

DESCRIPTION

DE QUELQUES TABLEAUX VÉNITIENS

EMPORTÉS EN 1838

QUI SONT AUJOURD'HUI À VIENNE.

Nous ne nous hasarderons point de dire ce que sont devenus tous les tableaux, dont les catalogues officiels précèdent.

Quant aux cinquante tableaux envoyés au mois de Juin 1838 à la *galerie du Belvédère* nous confessons franchement notre ignorance.

Ces tableaux existent-ils encore dans quelque dépôt de cette galerie? Ont-ils été expédiés à Prague? Nous n'en savons rien. Un moment nous avons cru reconnaître dans le tableau N. 25 de la salle VII du premier étage du Belvédère: VITTORE CARPACCIO, *Christus in Person und als Sacrament von Engeln angebetet* le N. 97-403 (ci-dessus, pag. 92) des tableaux vénitiens emportés en Juin 1838. Les mesures, l'auteur, le sujet sont les mêmes; mais nous n'insistons pas.

Les quatre-vingts-cinq tableaux choisis au mois d'août 1838 par MM. Engert et Führich se retrouvent par contre presque tous à la galerie de l'*Académie I. R. des Beaux-Arts à Vienne*. (Annagasse, Stadt, 960.)

Nous signalons ci-après les chefs-d'œuvres que, lors d'une récente visite à la capitale autrichienne, il nous a été donné d'admirer sur les lieux.

N. 1. PAUL VÉRONÈSE, *L'Assomption*, grand plafond oval de l'église de l'*Umiltà* à Venise, porte aujourd'hui à l'Académie des Beaux-Arts de Vienne le N. 384.

N. 2. PAUL VÉRONÈSE, *La Naissance de Jésus*, plafond oval, de la même église, est désigné dans la même galerie, sous le N. 385.

N. 3. PAUL VÉRONÈSE, *L'Annonciation*, plafond oval, même provenance, pendant du précédent, y porte le N. 383.

On sait que Paul Véronèse n'a jamais été surpassé dans ses plafonds. Les trois tableaux qui précèdent sont des plus grands et des plus parfaits qu'il ait jamais

exécutés pendant sa brillante carrière. « Sa connaissance extraordinaire des raccourcis, » dit un éminent critique, « sa connaissance parfaite de la perspective linéaire et aérienne pouvaient dans ces trois tableaux se faire puissamment valoir. » Formes et dessins y sont d'une grâce inattendue, d'une élégance rare, les compositions, à la fois, bien proportionnées, l'idée vive, l'exécution pleine de charme, les chairs de ses reflets tendres et transparents, le ton général de cette lumière argentée, dont lui seul avait le secret » (1).

N. 5. CIMA DA CONEGLIANO, *S. Marco e due Santi*, est le tableau N. 396 de l'Académie des Beaux-Arts de Vienne. Il représente Saint Marc sur le trône, à droite Saint André, à gauche St. Bernard de Siène (ou, suivant le catalogue, St. Louis de Toulouse).

« L'exécution de ce tableau, dit Waagen, est d'une liberté, d'une largeur de forme, que l'on ne trouve que très-rarement chez ce Maître » (2).

N. 10. PAUL VÉRONÈSE, *St. François stigmatisé*. Toile large et faite avec beaucoup de diligence, est un 4.^e plafond du grand maître qui se trouve dans la même galerie (N. 407).

(1) Voyez G. F. Waagen, Director der Königl. Gemälde-Galerie, Professor an der Universität in Berlin, *die Vornehmsten Kunstdenkmäler in Wien* (Wien, 1866, W. Braumüller, 1.ter Theil. Die Gemäldesammlung in der K. K. Kunst-Akademie, pag. 251: » Diese drei grossen Bilder von ovaler Form schmückten ursprünglich die Decke der Kirche della Umiltà in Venedig. Bekanntlich steht Paolo Veronese in keiner Beziehung so unübertroffen da, als in solchen Deckenbildern, in welchen die Figuren plafoniren. » Seine ausserordentliche Kenntniss der Verkürzungen, der Luft- und Linienperspective konnte hier in vollem Maasse verwerthet werden. Und dieser Plafond gehört in Umfang, wie im Kunstwerth zu den vorzüglichsten, welche er ausgeführt hat. Die Formen und die Zeichnung sind für ihn ungewöhnlich zierlich und elegant, die Compositionen sehr wohl abgewogen, die Motive lebendig, je zum Theil grazios, das Fleisch von feinem gebrochenem Ton, die Haltung im vorwaltenden Silberton bewundernswürdig. — Auf der Verkündigung ist der sehr verkürzte, emporblickende Kopf der Maria, welcher in einem sehr lichten Helldunkel gehalten ist, edler und beseelter als gewöhnlich, der kühn verkürzte Engel eine schlanke Gestalt. — In der Himmelfahrt hat er ganz oben in einem regelmässigen Kreis von Cherubim das architectonische Gesetz festgehalten. Dafür ist die von drei Engeln emporgetragene Maria desto lebhafter bewegt. Auch hier sind die Formen für ihn besonders zierlich, das Fleisch von einem sehr gebrochenem und luftigen Ton. Von den unten auf einer Architectur im Geschmack des Palladio im Kreise stehenden Aposteln und heiligen Frauen sind einige Köpfe etwas derb, andere aber, besonders der Frauen, auch edel. Auf der Anbetung der Hirten hat die im Silberton trefflich modellirte Maria etwas Weltliches und Stolzes, die Köpfe der Hirten aber sind sehr lebendig und durchaus angemessen. »

(2) « Von einer Feinheit, einer Breite der Form, wie man bei diesem Meister nur selten antrifft. » (V. Waagen ouvrage cité, pag. 251.)

Notre critique en fait les plus grands éloges : « L'expression d'extase n'a peut-être jamais aussi bien réussi à Paul Véronèse qu'ici . . . » (1).

N. 13. PAUL VÉRONÈSE, SS. *Geminien et Severe, vêtus de leurs parements de pretres, dans une grande niche*. Ces tableaux, qui figurent aujourd'hui sous le N. 361 à l'Académie des Beaux-Arts de Vienne, formaient primitivement les volets de l'orgue de S. *Geminiano*, l'église qui se trouvait sur la Place St. Marc à l'endroit des *Procuratie nuovissime*. Zanetti (2) observe que Paul Véronèse nous apparait dans ces peintures dans son style le plus grand et le plus noble. Les caractères des Saints, ajoute Waagen, sont dignes et puissants, la conception de l'artiste est à la fois vive et pleine de modération. Parmi les œuvres de Paul ces tableaux sont uniques « par la remarquable profondeur et saturation de leur harmonie « dorée. » De leurs niches resplendissantes les deux figures se détachent miraculeusement de la toile dans leurs parements de pourpre, tissés d'or. La largeur de l'exécution est égale à la magnificence de la couleur (3).

N. 34. TINTORETTO, *Portrait de Ottavio Grimani*. Ce tableau, qui date de 1560, est placé à l'Académie de Vienne sous le N. 336. Il fait partie d'une suite de notabilités vénitiennes de l'époque. Œuvre d'une conception vive et d'une exécution spirituelle ; des meilleurs portraits de Tintoret (4).

N. 41. VITTORE CARPACCIO, l'*Annonciation*. Excellent tableau de ce maître de l'an 1504. Il porte le N. 375 du catalogue de l'Académie de Vienne (5).

(1) Paolo Veronese. *Der h. Franciscus erhält die Wundenmale* « Der Ausdruck der Verzückung ist vielleicht dem Meister nie so gut gelungen, als hier. Niemals habe ich aber den, in der Regel bei diesem Vorgange gegenwärtigen Laienbruder so bedeutend, so andächtig und edel aufgefasst gefuuden. Die allerdings sehr breite Behandlung ist zugleich doch sehr fleissig » (V. Waagen, ouvrage cité, pag. 252).

(2) V. Zanetti, *Della Pittura Veneziana*. Venezia, 1792

(3) « Sehr richtig bemerkt Zanetti, dass der Meister in diesen Bildern in seinem grössten und edelsten Styl erscheint. Die Charactere sind würdig und kräftig, die Motive lebendig, aber gehalten ; in der erstaunlichen Tiefe und Sättigung der goldenen Harmonie stehen sie aber unter den Werken des Paolo ganz einzig da ; denn aus der prachtvoll mit Gold verzierten Nische heben sie sich in sehr starker Modellirung in ihren purpurnen, mit Gold durchwirkten Pluvialen wunderbar ab, und mit dieser Glut der Farbe steht die Meisterschaft der breiten Behandlung auf gleicher Höhe ». (V. Waagen, pag. 250.)

(4) « Dieses Bildniss ist von lebendiger Auffassung und geistreicher Behandlung ». (V. Waagen, pag. 249.)

(5) « Ein ausgezeichnetes Bild des Meisters ». (v. Waagen, pag. 251.)

N. 43. PAOLO VERONESE, *Saint Laurent debout avec le gril*. Aujourd'hui à l'Académie de Vienne, au N. 357. Tableau d'un ton très-chaud, très-puissamment modellé dans toutes ses parties (1).

N. 52. TINTORETTO, *Dix-huit portraits d'une Confraternité religieuse de Venise*. Quatre files, placées les unes au dessus des autres. Dans la première file deux Sénateurs dans leurs riches costumes d'office. Aujourd'hui à l'Académie des Beaux-Arts de Vienne N. 370.

N. 53. *Dix-huit Marchands de la Confraternité [Scuola] S. Cristoforo à Venise* du même auteur. Disposition semblable (N. 371 de la même galerie). Ces portraits sont admirablement individualisés. Peinture large et magistrale. Couleur chaude, d'un ton doré rougeâtre (2).

Nous ne continuerons point cette longue énumération des qualités des différents tableaux exportés en 1838, que nous pourrions prolonger encore. Il nous suffit d'avoir démontré que ces peintures sont des plus belles de l'école vénitienne, qu'en les emportant de Venise les délégués du gouvernement autrichien se rendaient compte de leur valeur et que c'est à ce titre qu'elles doivent être réclamées aujourd'hui à Vienne pour Venise, ces *objets d'art*, ayant été *spécialement affectés au territoire cédé* (article XVIII du traité de Vienne du 3 Octobre 1866).

Où pourrait, peut être, trouver que ce que nous venons de dire ne suffit point et que nos indications manquent de précision. C'est pour répondre à ces justes observations que nous ne craignons pas d'entrer dans les détails suivants :

Voici d'après les Catalogues officiels qui précèdent et le *Catalogue officiel de la Galerie de Tableaux de l'Académie I. R. des Beaux-Arts à Vienne* (3)

(1) « In einem warmen Ton, in allen Theilen sehr kräftig modellirt ». (v. Waagen, pag. 250.)

(2) « Jedes dieser Bilder vortrefflich individualisirt und in einem warmen, röthlichen Goldton breit und meisterlich behandelt. Die in der vordersten Reihe sind indess am meisten ausgeführt ». (v. Waagen, pag. 250 et 251.)

(3) Voyez le catalogue intitulé : *Verzeichniss der Gemälde-Sammlung der K. K. Akademie der bildenden Künste in Wien von Heinrich Schwemminger, A. O. Professor und Custos dieser Sammlung. Wien 1866, Druck der K. K. Hof- und Staatsdruckerei. Verlag von Carl Gerold's Sohn. 1 vol. in 12.° de 69 pag.* Nous donnons ci-dessus pour chaque tableau d'abord la *définition officielle italienne* du catalogue de 1838 des tableaux emportés par MM. Engert et Führich, en y ajoutant les *mesures en pieds viennois* du dit catalogue et nous la faisons suivre de la *définition du même tableau d'après le texte officiel allemand*, mesures du catalogue de M. Schwemminger, avec les *mesures en pieds viennois* données par ce dernier catalogue. Nous mettons ainsi le lecteur à même de contrôler toutes nos assertions.

les TABLEAUX APPARTENANT AU VÉNITIEN, emportés en 1838 par MM. Führich et Engert, qui sont placés à la dite Galerie :

**A. Tableaux provenant de l'ancien dépôt de la
« Commenda di Malta. »**

- N. 1. PAOLO VERONESE (Paolo Cagliari né à Verone en 1528, mort à Venise en 1588 élève de Antonio Badile) *l'Assunta* (l'Assomption). Plafond oval sur toile, haut. 24' 3", long. 13' 40" ; à la galerie de l'Académie de Vienne : **N. 384**, PAOLO VERONESE, *Maria Himmelfahrt*. Deckengemälde. Leinwand. Hoch 24'. — Breit 13' 6". Auf der Walze. — Früher Hauptbild in den Soffiten der Kirche dell'Umiltà in der Nähe der Dogana di mare zu Venedig. (V. pag. 41 du catalogue Schwemminger.)
- N. 2. PAOLO VERONESE, *Nascita di Gesù* (naissance de Jésus) Plafond sur toile oval, haut. 11', long. 14' ; à la galerie de Vienne : **N. 385**, PAOLO VERONESE, *das Jesuskind, von den Hirten angebetet*. Deckengemälde. Leinwand. H. 11' — B. 14'. Früher in den Soffiten derselben Kirche wie N. 384. (V. Catalogue Schwemminger, pag. 41.)
- N. 3. PAOLO VERONESE, *l'Annunziata* (l'Annonciation). Plafond sur toile, oval, haut. 11', long. 14' : à la galerie de Vienne : **N. 383**, PAOLO VERONESE, *Maria empfängt die Botschaft des Herrn*. Deckengemälde. Leinwand H. 11' — B. 14'. Früher in den Soffiten, wie N. 384 und 385. (V. *ibid.*)
- N. 5. CIMA GIOVANNI BATTISTA, dit DA CONEGLIANO (né à Conegliano, province de Trévise, vers 1460, vivant encore l'an 1517, élève de Giovanni Bellino) *San Marco e due Santi* (St. Marc et deux Saints). Toile, haut. 8' 1" long. 11' : à la galerie de Vienne : **N. 396**, CIMA DA CONEGLIANO, *Der heilige Marcus thronend. Links der Apostel Andreas, rechts der heilige Ludwig, Bischof von Tolosa*. Leinwand. H. 7' 3" — B. 10' 11" (1). (V. Catalogue Schwemminger, pag. 42.)
- N. 10. PAOLO VERONESE, *San Francesco stigmatizzato*. Plafond sur toile, haut. 8' 3" long. 13' 9" ; à l'Accad. de Vienne : **N. 407**, PAOLO VERONESE, *Die Stigmatisation des heil. Franz von Assisi*. Deckengemälde. Leinwand. H. 8' 2" —

(1) Il ne faut pas s'étonner, si les mesures de la galerie de l'Académie I. R. de Vienne du catalogue de 1866 sont quelquefois inférieures aux mesures indiquées dans le catalogue fait en 1838 à Venise. Cela se comprend par le fait que ces tableaux étaient roulés à Venise et que maintenant ils se trouvent *sur des châssis* et auront par conséquent dû parfois perdre à l'*enclouage*. Ces différences, on le remarquera, sont, du reste, très-minimes.

- B. 13' 8". Frûher in der Kirche S. Nicolò de' Frari zu Venedig (se trouvait anciennement à l'église de S. Nicolò de' Frari à Venise. (V. Catalogue de Schwemminger, pag. 44.)
- N. 13. PAOLO VERONESE, *S. Geminiano e S. Severo*. Toile, haut. 9' 9", long. 8' 2", à l'Acad. de Vienne: **N. 361**, PAOLO VERONESE, *Die Heiligen Geminianus und Severus*. Leinwand, H. 10' 9 1/4" — B. 7' 7". Frûher über der Orgel in der Kirche San Geminiano am Marcusplatze zu Venedig. (Se trouvait anciennement sur l'orgue de l'église de S. Geminiano, sur la place St. Marc à Venise, église démolie au commencement du siècle(1). V. Catalogue Schwemminger, pag. 39.)
- N. 19. MARCO DAL MORO (Marc' Angelo del Moro, nommé *Torbido del Moro*, vivait vers 1565 à Vérone; il mourut à Rome, n'ayant point encore atteint l'âge de 30 ans; élève de son père Gio. Batt. Moro), *La Circoncisione di Nostro Signore*, Toile, haut. 8' 9", long. 4' 10"; à l'Acad. de Vienne: **N. 339**, MARCO DAL MORO, *Die Beschneidung Christi*. Leinwand. H. 8' 8" 1/2 — B. 4' 10" 1/2. (V. Catalogue Schwemminger, pag. 42.)
- N. 21. VAROTARI DARIO (l'ainé, en allemand *Weihrotter*, né à Vérone en 1539, mort à Padoue en 1596, élève de Paul Veronèse), *Ecce Homo con gloria di Angeli, due Santi e due devoti*. Toile, haut. 9' 2" long. 4' 6"; à l'Acad. de Vienne: **N. 363**, VAROTARI DARIO, *Der Heiland mit der Dornenkrone, von Engeln umgeben und von den heiligen Georg und Hieronymus angebetet*. Im Vordergrund knieen die Stifter dieses Motivbildes. Leinwand. H. 9' 2 1/2" — B. 4' 6". (V. Catalogue Schwemminger, pag. 39.)
- N. 22. ECOLE DE FARINATO (*Paolo Farinato degli Uberti*, né à Vérone, 1527, mort dans cette ville en 1606; élève de Nicola Golfino), *La Pietà* (après la descente de la Croix). Toile, haut. 7' 4", long. 4' 1"; à l'Acad. de Vienne: **N. 362**, *In der Art des PAOLO FARINATO Nach der Kreuzabnahme*. Am Fusse des Kreuzes Maria, den Leichnam Christi im Schoosse; links der Apostel Andreas, rechts der heil. Nicolaus von Bari, Bischof zu Myra. Leinwand. H. 7' 4" — B. 4' 1". (V. Catalogue Schwemminger, pag. 39.)
- N. 29. TINTORETTO JACOPO (proprement: *Robusti*, Jacopo, l'ainé, né à Venise en 1512, mort dans cette ville en 1594; élève de Titien), *Ritratto di Tommaso*

(1) Il ne faudrait point s'étonner que ce tableau est devenu plus grand à Vienne, qu'il ne l'était à Venise. Nous en voyons la raison dans l'observation sur le catalogue ci-dessus de 1838 de MM. Engert et Führich, qui en firent détacher deux morceaux, et ces morceaux auront dû en partie être remplacés à Vienne.

- Mocenigo*. Toile haut. 3' 7', long. 3'; à l'Acad. de Vienne: **N. 403**, TINTORETTO JACOPO, *Thomas Mocenigo*, Procurator von San Marco. Leinwand. H. 3' 7" — B. 2' 11". (V. Catalogue Schwemminger, pag. 43.)
- N. 30. TINTORETTO JACOPO, *Ritratto del Procuratore Vincenzo Grimani*. Toile, haut. 3' 8", long. 2' 6"; à l'Acad. de Vienne: **N. 372**, TINTORETTO DOMENICO (?) *Vincenzo Grimani*. Leinwand. H. 3' 4" — 2' 3 1/2". (V. Catalogue Schwemminger, pag. 40.)
- N. 32. ECOLE VÉNITIENNE, *Ritratto del generale Marc' Antonio Barbaro*. Toile, haut. 3' 7", long. 3' 3"; à l'Acad. de Vienne: **N. 400**, VENEZIANISCHE SCHULE, *Marc' Antonio Barbaro*, Botschafter der venezianischen Republik bei der Pforte im Jahre 1572. Leinwand. H. 3' 7 1/4" — B. 3' 2 1/4". (V. Catalogue Schwemminger, pag. 43.)
- N. 34. TINTORETTO JACOPO, *Ritratto del Procuratore Ottavio Grimani*. Toile, haut. 3' 6", long. 3' 6"; à l'Acad. de Vienne: **N. 336**, TINTORETTO JACOPO, *Ottavio Grimani*. Leinwand H. 3' 6" 3/4 — B. 3' 4" 1/4. (V. Catalogue Schwemminger, pag. 37.)
- N. 35. Attribué à CARNIETTO (*Carneo Antonio* ou *Carnietto*, Frioulan, vivait vers 1680), *San Paolo*. Toile, haut. 7' 1", long. 4' 6"; à l'Acad. de Vienne: **N. 356**, CARNIETTO ANTONIO, *Der Apostel Paulus liest stehend aus einem Buche und hält mit der Linken das Schwert*. H. 6' 8". — B. 3' 6". (V. Catalogue Schwemminger, pag. 39.)
- N. 36. CARPACCIO VITTORE (né à Venise (?) vers 1450, y vivait encore vers 1522), *La Morte di Maria Vergine*. Toile, haut. 4', long. 4' 3"; à l'Acad. de Vienne: **N. 406**, CARPACCIO VITTORE, *Leichenfeier der heil. Jungfrau Maria*. Drei Männer, die Stifter dieses Motivbildes, knieen im Vordergrund. Leinwand. H. 4' 1/2" — B. 4' 2 3/4". (V. Catalogue Schwemminger, pag. 44.)
- N. 37, 38, 39 40. MAZZA DAMIANO (de Padoue, mort très-jeune en 1573), *I quattro Evangelisti*. Toile, haut. 2' 3", long. 2' 2"; à l'Acad. de Vienne: DAMIANO MAZZA: **N. 378**, *Der Evangelist Lucas*. Leinwand, H. 2' 2" — B. 2' 1". **N. 379**, *Der Evangelist Marcus*. Leinwand. H. 2' 2" — B. 2' 1". **N. 381**, *Der Evangelist Johannes*. Leinwand. H. 2' 2" — 2' 1". **N. 382**, *Der Evangelist Matthäus*. Leinwand, H. 2' 2" — B. 2' 1". (V. Catalogue Schwemminger, pag. 41.)
- N. 41. CARPACCIO VITTORE, *L'Annunciata*. Toile haut. 4' 2", long. 4' 5"; à l'Acad. de Vienne: **N. 375**, CARPACCIO VITTORE, *Der englische Gruss*. Leinwand. H. 4' 3/4" — B. 4' 4 1/2" (V. Catalogue Schwemminger, pag. 41.)

- N. 42. ANDREA DA MURANO (?) (né à Murano en 1365, mort dans cette ville en 1420), *Sant' Elena colla Croce e li due Santi Geminiano e Menna*. Bois, haut. 6' 6", long. 3' 8"; à l'Acad. de Vienne: **N. 398**, MURANO (ANDREA DA) [?], *Die heil. Kaiserin Helena; links ein Bischof, rechts der Hauptmann Longinus*. Hintergrund Landschaft. Holz H. 6' 11' — B. 3' 9". (V. Catalogue Schwemminger, pag. 43.)
- N. 43. PAOLO VERONESE, *San Lorenzo*. Toile et chassis, haut. 6' 3" long. 4' 6"; à l'Académie de Vienne: **N. 357**, PAOLO VERONESE, *Der heilige Laurentius*. Leinwand H. 6' 6 1/4" — B. 4' 4". (V. Catalogue Schwemminger, pag. 39.)
- N. 44. BONIFACIO (Antonio, nommé *Veneziano*, né vers 1500 à Vérone, vivait encore à Venise vers 1562 ou 1579), *San Gerolamo, San Lodovico re di Francia ed altro Santo*. Toile avec chassis, haut. 6' 4", long. 4' 3"; à l'Acad. de Vienne: **N. 390**, BONIFACIO VENEZIANO, *Die Heiligen Hieronymus, Benedictus [?] und Pardulf [?]* Leinwand. H. 6' 2 1/2" — B. 4' 3". (V. Catalogue Schwemminger, pag. 42) (1).
- N. 45. BONIFACIO, *Tre Santi*. Toile et chassis, haut. 6' 8", long. 4' 4"; à l'Acad. de Vienne: **N. 401**, BONIFACIO VENEZIANO, *Die Heiligen Franciscus Seraficus, der Hauptmann Longinus und Balthasar, einer der drei Könige mit dem Gefässe als Attribut*. Leinwand. H. 6' 7 3/4" — B. 4' 3 3/4" (V. Catalogue Schwemminger, pag. 43.)
- M. 46. BONIFACIO, *S. Marco e S. Giacomo*. Toile et chassis, haut. 5' 9", long. 4' 7"; à l'Acad. de Vienne: **N. 364**, BONIFACIO VENEZIANO, *Die heiligen Marcus und Jacobus d. ä.* Leinwand. H. 5' 9" — B. 4' 2 1/2" (2). (V. Catalogue Schwemminger, pag. 40.)

(1) Nous n'hésitons pas de revendiquer ce tableau, bien que le nom d'un des Saints du catalogue de Vienne ne semble pas correspondre à celui du catalogue de Venise. Il n'y a que trois tableaux de *Bonifacio Veneziano* à la galerie de Vienne. Nous prétendons que ce sont les trois tableaux choisis par MM. Engert et Führig, car ils se trouvent dans le groupe des tableaux vénitiens, exportés en 1838, dont le catalogue suivi existe depuis la page 38 à la page 44 du *Verzeichniss der Gemälde-Sammlung der K. K. Academie der bildenden Künste in Wien von Heinrich Schwemminger* (1866), cité plus haut, et qui embrasse, à peu d'exceptions près, toute la série des tableaux de cette galerie, depuis le N. 356 jusqu'au N. 407.

(2) Voyez la note pag. 109, à propos de la différence de la longueur de Venise: 4' 7", et celle de Vienne: 4' 2 1/2". Il est possible qu'il y ait dans cette différence quelque erreur de transcription.

- N. 48. SASSOFERRATO (*Salvi Gio. Batt.*, né à Sassoferrato dans la marche d'Ancone en 1605, mort à Rome en 1685, élève de son père Tarquinio Salvi), *La Vergine*. Toile et châssis, haut. 1' 5", long. 1' 2"; à Vienne: **N. 366**. SASSOFERRATO, *Die heilige Maria mit zur Andacht gefalteten Händen*. Leinwand, H. 1' 5 1/4" — B. 1' 2" (V. Catalogue Schwemminger, pag. 40.)

B. Tableaux provenant de l'ancien dépôt de la « Scuola di San Giovanni Evangelista. »

- N. 50. MONTEMEZZANO (Francesco, nommé Francesco VERONESE, né à Vérone, mort en 1600, élève de Paul Véronèse), *San Pietro ed altri Santi*. Toile, haut. 12', long. 5' 3"; à l'Acad. de Vienne: **N. 392**, MONTEMEZZANO FRANCESCO. *Christus mit Engeln in einer Glorie; unten Petrus, von fünf Heiligen umgeben*. Leinwand. H. 11' 2" — B. 5' 4". (V. Catalogue Schwemminger, pag. 42.)
- N. 52. TINTORETTO JACOPO, *Ritratti di alcuni Confratelli della Scuola di San Cristoforo dei Mercanti*. Toile, haut. 10' 6", long. 6' 3"; à l'Acad. de Vienne: **N. 370**, TINTORETTO JACOPO, *Achtzehn Bildnisse von Mitgliedern einer Bruderschaft in Venedig*; darunter zwei Senatoren. Leinwand. H. 10' 4 3/4" — B. 6' 1 3/4". (V. Catalogue Schwemminger, pag. 40.)
- N. 53. TINTORETTO JACOPO, *Ritratto di alcuni Confratelli della Scuola di San Cristoforo dei Mercanti*. Toile, haut. 10' 6", long. 6' 3"; à l'Acad. de Vienne: **N. 371**, TINTORETTO JACOPO, *Achtzehn Bildnisse von Kaufleuten aus der Scuola des heiligen Christoph in Venedig*; darunter ein Senator. Leinwand. H. 10' 4 3/4" — B. 6' 1 3/4". (V. Catalogue Schwemminger, pag. 40.)
- N. 54. SCUOLA VENETA [*Ecole Vénitienne*], *Cristo sotto la Croce*. Toile, haut. 4' 3", long. 3' 6"; à l'Acad. de Vienne: **N. 354**, VENEZIANISCHE SCHULE, *Christus, das Kreuz tragend*. Leinwand. H. 4' 1 1/2". — B. 3' 6". (V. Catalogue Schwemminger, pag. 38.)
- N. 55. FUMIANI GIOVANNI ANTONIO (né à Venise en 1633, mort dans cette ville en 1710. Elève de Dom. degli Ambrogi), *Soggetto allegorico con due Francescani ed altre figure, in tutto 9*. Toile et châssis, haut. 3' 9", long. 18' 4"; à l'Acad. de Vienne: **N. 395**, FUMIANI GIO. ANT., *Ein Fries in drei Feldern. In jedem derselben zwei Heilige. Die Felder sind durch Statuen, grau gemalt, von einander getrennt*. Leinwand. H. 3' 10 1/2". — B. 18' 3". (V. Catalogue Schwemminger, pag. 42.)
- N. 56. BASSANO LEANDRO (proprement *Da Ponte Leandro*, né à Bassano en 1558, mort à Venise en 1622, élève de son père Giacomo Da Ponte), *La Natività*

- di Gesù*. Toile, haut. 9' 3", long. 5'; à l'Acad. de Vienne : BASSANO LEANDRO, *Das neugeborne Christuskind, von den Hirten angebetet*. Leinwand. H. 9' 3". — B. 5' 1/2". (V. Catalogue Schwemminger, pag. 42.)
- N. 63. VIVARINI LUIGI (né à Murano, florissait vers 1480 et 1501, mort à Venise vers 1505, élève de son père Luigi Vivarini), *Una Santa Martire*. Bois, haut. 4' 6", long. 1' 3"; à l'Acad. de Vienne : **N. 368**, VIVARINI LUIGI, *Eine heilige Märtyrerin*. Leinwand. H. 4' 6 1/2". — B. 1' 3". (V. Catalogue Schwemminger, pag. 40.)
- N. 70. SCUOLA DEL POLIDORO (Polidoro Veneziano, proprement *Lanzani*, né à Venise, en 1515, mort dans cette ville en 1565, élève de Tifien), *Il Congedo di Cristo da Maria Vergine, prima della sua Passione, con altri Santi e Sante*. Bois, haut. 1' 11", long. 2' 6"; à l'Acad. de Vienne : **N. 401**, POLIDORO VENEZIANO, *Christus, von Petrus und anderen Aposteln umgeben, nimmt Abschied von Maria, welche von mehreren heiligen Frauen begleitet ist*. Holz. H. 1' 10 1/2". — B. 2' 6". (V. Catalogue Schwemminger, pag. 43.)
- N. 72. SCUOLA VENETA ANTICA, *Santa Chiara*. Bois, haut. 4', long. 1' 6"; à l'Acad. de Vienne : **N. 369**, ALTVENEZIANISCHE SCHULE, *Die heilige Clara*. Holz. H. 4' 1/2". — B. 1' 3 1/2". (V. Catalogue Schwemminger, pag. 40.)
- N. 73. SCUOLA VENEZIANA, *Pilato che segna l'Ecce Homo*. — *Sola figura*. Bois, haut. 1' 10", long. 1' 4"; à l'Acad. de Vienne : **N. 360**, ALTVENEZIANISCHE SCHULE, *Pilatus, das « Ecce Homo » sprechend*. Holz. H. 1' 10". — B. 1' 4 1/4". (V. Catalogue Schwemminger, pag. 39.)
- N. 74. SCUOLA VENETA ANTICA, *Cristo morto sostenuto da un Angelo*. Bois, haut. 1' 8", long. 1' 4"; à l'Acad. de Vienne : **N. 399**, VENEZIANISCHE SCHULE, *Der Leichnam Christi, von einem Engel gestützt*. Holz. H. 1' 8 1/4". — B. 1' 3 3/8". (V. Catalogue Schwemminger, pag. 43.)

C. Tableau provenant du « Deposito demaniale » de Vérone.

- M. 81. SCUOLA DI PAOLO VERONESE, *Cristo che porta la Croce*. Toile, haut. 2', long. 2' 3"; à l'Acad. de Vienne : VENEZIANISCHE SCHULE, *Christus, das Kreuz tragend*. Leinwand. H. 2'. — B. 2' 2 1/2". (V. le Catalogue Schwemminger, pag. 43.)

LES OBJETS D'ART

EMPORTÉS

AU MUSÉE DE L'ARSENAL DE VENISE

DE 1864-1866.

C'était à la fin d'Octobre 1866, peu de jours après l'entrée des troupes italiennes à Venise. Nous nous étions informés sur les lieux de l'extension des spoliations des Archives et de la Marciana, dont nous avons parlé une première fois, en ne possédant que les catalogues officiels des *exportations* de l'abbé Dudik en 1866; nous avons, le même jour, vu les salles désertes du Palais-Royal, et reconnu l'emplacement des tableaux et plafonds, enlevés peu de jours auparavant dans ce palais par ordre du baron de Spiegelfeld. Nous avons vu une partie de ces six cents salles, chambres et cabinets, complètement dégarnis et nous nous étions rappelé les dernières paroles du général Alemann, qui, en les quittant, comparait ce désert à une *steppe de Hongrie*. Il ne nous restait, pour compléter nos informations, qu'à voir le *Musée de l'Arsenal*, dont nous tenions à constater les pertes, malgré l'assurance solennelle, donnée le 2 Juillet 1866 par M. le chevalier de Toggenbourg « qu'il ne serait point touché à ces collections, afin de ne point causer une lacune déplorable dans la série de ces reliques de l'Histoire vénitienne » (1).

Grâce à une recommandation particulière de deux officiers supérieurs de la marine italienne, M.^r V. Zambelli, commandant de l'Arsenal, voulut bien nous concéder la visite du Musée, et, mieux que cela, nous y fit accompagner par Luigi Zanussi, l'armurier de cette galerie; ce qui nous procura l'avantage, d'être renseignés sur les lieux par la personne la plus compétente en semblable matière.

Mais, au lieu de faire suivre le résultat de nos propres informations, nous préférons placer ici le *catalogue officiel*, dressé quelques jours plus tard, des *objets d'art, enlevés au Musée de l'Arsenal de Venise de 1864-1866*, nous réservant, à l'occasion, de revenir à nos propres renseignements.

(1) Voyez la note N. 2, pag. 14, qui contient la lettre de la Municipalité de Venise au général Alemann, rappelant le passage ci-dessus.

N O T A

DEGLI OGGETTI D'ARTE LEVATI DAL MUSEO DELL' ARSENALE DI VENEZIA

DALL' ANNO 1864 AL 1866

(Catalogue des Objets d'arts, enlevés au Musée de l' Arsenal de Venise de 1864-1866).

N.° pro- gressif	INDICAZIONE DELL' OGGETTO (Objet)	Nombre
En 1864 :		
1	Bouclier et casque du Doge Ziani (<i>Scudo ed Elmo del Doge Ziani</i>)	
Le 23 Juin 1866 :		
2	Epées à une main (<i>Spade ad una mano</i>)	35
3	Hallebardes turques (<i>Alabarde turche</i>)	2
4	» vénitiennes (<i>Alabarde veneziane</i>)	23
5	Instrument de torture (<i>Strumento di tortura</i>)	1
6	Canon se chargeant par la culasse (<i>Cannone che si carica per la culatta</i>)	1
7	Epées à deux mains (<i>Spade a due mani</i>)	5
8	Stilets à poignée d'ivoire (<i>Stili con pugnali d'avorio</i>)	2
9	Fusils à mèches (<i>Fucili a miccia</i>)	4
10	» semblables anciens (<i>Fucili simili antichi</i>)	5
11	<i>Fucili con 4 fassette d'argento</i>	1
12	Massue ferrée avec pistolet (<i>Mazza ferrata con pistola</i>)	1
13	Arbalètes (<i>Balestre arcate</i>)	5
14	Carquois pour les flèches (<i>Turcassi per le frecce</i>)	2
15	Cornes à poudre (<i>Fiasche per la polvere</i>)	8
16	Lances (<i>Lancie</i>)	15
17	Pistolets (<i>Pistole</i>)	9
18	Arbalète à pistolet (<i>Balestra con pistola</i>)	1
19	Casques (<i>Elmi</i>)	1
20	Cuirasses (<i>Corrazze</i>)	1
Le 22 September 1866 :		
21	Pistolets anciens en ivoire (<i>Pistole antiche in avorio</i>)	6
22	» à roue, ouvragés (<i>Pistole a ruote lavorate</i>)	45
23	» à pierres (<i>Pistole a pietra</i>)	100
24	Epées à une main (<i>Spade ad una mano</i>)	18
25	<i>Porta fiaschi per polvere</i>	5
26	Casques travaillés et ciselés (<i>Elmi lavorati e cesellati</i>)	5
27	Pistolet à flèches ciselé (<i>Pistola a freccia cesellata</i>)	1
28	Epée à pistolet (<i>Spada a pistola</i>)	1
29	Fusil représentant l'Enfant prodigue (<i>Fucile di magnifico lavoro con figure simboliche rappresentante il figlio prodigo</i>)	2
30	Hallebardes larges, garnies de velours (<i>Alebarde larghe foderate di veluto</i>)	2
31	Hallebardes vénitiennes, garnies de velours (<i>Alebarde veneziane foderate di veluto</i>)	14
32	Hallebardes vénitiennes simples	6
33	Arbalètes à pistolets (<i>Balestre con pistola</i>)	2
34	» à flèches (<i>Balestre con frecce</i>)	6
35	Epées ouvragées (<i>lavorate</i>), à deux mains	6

N.° pro- gressif	INDICAZIONE DELL' OGGETTO (Objet)	Nombre
36	Epées simples à deux mains	36
37	» à une main	24 ^{1/2}
38	» avec poignard ouvragé	14
39	Poignards à une main en ivoire (<i>Pugnali ad una mano in avorio</i>)	10
40	Arbalète (<i>Balestra</i>) de Francesco di Carrara (<i>Lavoro magnifico</i>)	1
41	Boucliers dorés (<i>Scudi dorati</i>)	6
42	Carquois pour les flèches (<i>Turcassi per le frecchie</i>)	9
43	Hallebarde et fusil ciselé d'argent du fils du doge Cicogna	1
44	Fusil à flèches (<i>Fucile a dardi</i>) du même	1
45	Pistolets ouvragés portant l'arme de la République	2
46	Casques lisses, couvrant jusqu'à la moitié de la poitrine (<i>Elmi lisci per coprirsi fino a mezzo petto</i>)	2
47	Yatagans larges simples (<i>Attagani larghi semplici</i>)	2
48	Cuirasses doublées d'étoffe de laine, avec lames d'acier	1
49	Cuirasses simples tout doublées	1
50	<i>Martelli con 2 manaje</i>	2
51	Canons se chargeant pour la culasse	2
52	<i>Frecchie</i> (Flèches)	200

Venezia, 2 Novembre 1866.

Il Comandante dell'Arsenale
(firmato) V. ZAMBELLI.

OBSERVATIONS

TOUCHANT QUELQUES OBJETS D'ART, ENLEVÉS AU MUSÉE
DE L' ARSENAL.

1. **Bouclier et Casque, attribués au Doge Ziani** (enlevés en 1864). Le Doge Sébastiano Ziani se trouvait à la tête de la République de 1172-1178. C'est ce Doge qui soutient le pape Alexandre III contre Frédéric Barberousse, dont il défit la flotte. — Ces deux objets sont d'acier ciselé, avec incrustations d'or et d'argent (*con tarsie in oro ed argento all'agemina*), d'un travail très-fin, véritables chefs-d'œuvres. Le bouclier représente le rapt d'Hélène et sur le casque l'on voit la prise de Troie. L'exécution de ces deux objets étant parfaite, il est permis de douter qu'ils aient appartenu à ce même Doge. Ils n'en sont pas moins précieux (1).
5. *L'Instrument de torture*, enlevé le 23 Juin 1866, provenait, suivant la tradition, du Conseil des Dix. C'est une espèce de casque sans ouverture pour les yeux et pour la respiration et couvrant jusqu'à la moitié de la poitrine. On y voit des ouvertures qui servaient, paraît-il, à y introduire des pointes de fer rouge, aboutissant à la partie supérieure de la tête (2).

(1) V. Guida dell'Arsenale di Venezia di G. C. Casoni. Venezia, Antonelli, 1829, pag. 23.

(2) Non è così facile, dit Casoni pag. 21, determinare a quale uso servissero quelle massicce celate e pettorali di grosso ferro, munite con chiavistello, prive di apertura all'occhio, e senza diretto passaggio alla respirazione. Potrebbero essere arnesi, i quali servito abbiano a guarentire un uomo, che esporsi doveva ad evidente morte in circostanza di avventurare un'impresa. Vestivansi forse da chi, posto in aguato, faceva la scelta, o piuttosto erano iudossate dai comandanti delle antiche galere, quando stavano fermi sulla poppa ed immobili, ordinando le manovre in navale combattimento: furono, forse, un primo tentativo contro gli effetti formidabili della polvere: e forse anco una tortura, un tormento: la figura, la ruvidezza di un lavoro così mastino, i ferri che si conoscono disposti per toglier ogni facoltà al libero movimento e ridur in ceppo e schiavo chi le indossa, alcune finestrelle verso il luogo delle orecchie con portelli a bandella ove sembra vi si facessero penetrare de' pungiglioni, ciò tutto farebbe propendere per quest'ultima opinione, se nol contrastasse il veder ancora larghe traccie di doratura, con cui queste celate erano esternamente ricoperte.

6 et 51. *Canons se chargeant par la culasse* (du XVI.^e siècle). Le premier a été envoyé à Vienne le 23 Juin 1866 et les deux autres à Pola le 22 Septembre de la même année. Il en reste un semblable au Musée, qui porte l'inscription allemande : *Drehbassen mit Kammerladungs-System*, 1500. Un mortier de fer, rempli de mitraille, était introduit dans la culasse et pouvait, immédiatement après la décharge, être remplacé par un autre. On le voit, c'est une invention, qui ne date pas d'hier.

40. *Arbalète (Balestra) de Francesco di Carrara*, avec laquelle il s'amusa, dit-on, à lancer, de sa fenêtre, des flèches aux passants. Nous en avons vu l'étiquette allemande, qui est restée à côté de la place vide et qui porte : *Kleine Armbrust mit welcher der Carrarese (sic) aus Zeitvertreib die Vorübergehenden anschoss*. — François de Carrare, premier de ce nom, était Seigneur de Padoue. La République le força à une paix humiliante ; mais la discorde s'étant rallumée, la tranquillité ne se rétablit qu'avec le dernier supplice d'un de ses fils et de deux de ses neveux, le 16 Janvier 1406.

43. *Hallebarde et fusil ciselé d'argent du fils du Doge Cicogna*. L'on attribue au fils du Doge Pasquale Cicogna (1585-1595) des travaux d'un goût exquis. Ces pièces faisaient anciennement partie de la salle d'armes du Conseil-des-Dix.

En dehors des objets ci-dessus, nous savons qu'il a été enlevé du Musée de l'Arsenal, entre le 29 Septembre et le 5 Octobre 1865, par ordre du colonel Kehrer, les objets suivants :

1. Un fusil turc avec canon damasquiné.
2. Un casque et une cuirasse de la première croisade de Palestine (objets uniques).
3. Un encrier ayant servi à Napoléon I.
4. Le modèle du célèbre *Bucintoro* (1).

Mais toutes ces pertes sont bien peu de chose en comparaison de celles de la SALLE DES MODÈLES, qui a été complètement vidée par les Autrichiens avant leur départ de Venise. Cette salle contenait une collection historique, servant à démontrer les progrès de l'architecture navale ; des modèles de barques, de galères, de galéottes, de bricks, de frégates etc. Considérablement dépouillée en 1797, il y était toutefois resté un grand nombre de pièces fort intéressantes du tems de la République de Venise. Aujourd'hui, comme nous l'avons dit, la salle est absolument

(1) « L'esecuzione di questo modello devesi alla solerzia del sig. Generale Comandante superiore Marchese Paulucci », dit Casoni. Tout le monde sait que ce navire, richement décoré d'œuvres d'art, servait les jours de grande parade de la République, mais surtout la fête de l'Ascension, lors de la visite annuelle faite par le Doge à la mer. On conserve des mémoires de cette solennité, qui remonte à l'an 998, à l'époque du Doge Pietro Orseolo II. Ce navire avait 100 pieds de long, était à deux étages, avait 42 rames à 4 rameurs chaque etc. (V. *Descrizione dettagliatissima del Bucintoro, pubblicata da Antonio Lucchini, 1729.*) Le bucintoro fut brûlé en 1797 sur le grand Canal, en face de la Place de St. Marc.

vide. Nous renvoyons pour ces pertes très-importantes au *Guida per l' Arsenal* de Casoni, pag. 43 à 49; car les catalogues officiels n'en ont point pu être établis, et nous sommes nous-mêmes trop peu compétents en cette matière.

À la place du *Bucintoro*, qui représentait toutes les gloires de l'ancienne République et qui fut détruit le jour de sa chute, le gouvernement du premier Royaume d'Italie fit construire quelques barques de gala pour le service exclusif de la cour de l'Empereur Napoléon et du vice-roi. Ces barques d'apparat, appelées *Scalè*, furent construites en 1809, se conservaient au dépôt du *Bucintoro* (1) et servirent depuis pour les Empereurs d'Autriche François I, Ferdinand et François Joseph. Elles ont été transportées à *Pola* au mois d'Octobre 1866. Nous devons à M.^r *Fontanella*, ingénieur à l'Arsenal de Venise, les renseignements suivants :

Le *Scalè N. 1* était exclusivement affecté au service du Souverain; il avait 24 rames, un étendard royal et deux bannières nationales en soie, un pavillon vitré, recouvert de damas de velours cramoisi, à galons d'or, avec divans de soie, garnis d'or, et des tentures fort élégantes.

Le *Scalè N. 2*, semblable au précédent, était destiné à l'épouse du Souverain et ne s'en distinguait que par la couverture du pavillon en soie bleu, garnie d'or.

Le *Scalè N. 3*, à l'usage des Princes, n'avait que 20 rames; son cabinet était recouvert de drap de velours vert à galons d'or.

Les *Scalè N. 4 et 5* servaient pour la suite royale, étaient garnis d'étoffes de soie et les coussins couverts de drap.

La *Péote*, qui servait pour la suite de la cour ou bien pour les excursions dans la lagune, était recouverte d'un *felze*, garnie de coussins en drap à galons de laine et contenait un poêle pour en chauffer l'intérieur.

La « *Battella bianca* », à 8 rameurs, servait de *Battistrada*, c. à d. ouvrait le cortège en procurant libre passage à la flotille royale; ce qui était nécessaire lors d'une entrée par le Grand-Canal.

Une *Bissona* à huit rames, dorée et élégamment garnie à la proue d'étoffes de soie à franges d'or, servait de guide au cortège des *Scalè*.

Toutes ces embarcations, qui appartiennent à Venise, sont aujourd'hui à *Pola*. Retourneront-elles à leur place à l'Arsenal?

Nous le verrons prochainement.

(1) V. Casoni, *Guida per l' Arsenal di Venezia*, 1829, pag. 70.



n° inv. 11074

RÉCAPITULATION.

*D'après les pages qui précèdent il a été enlevé de Venise
par les Autrichiens :*

I. DOCUMENTS ET MANUSCRITS.

En 1803-1805.	Par <i>François-Sébastien Gassler</i> , aux Archives secrètes de la République et à la Marciana (v. pag. 49), somme approximative d'après le catalogue sommaire (publié dans notre première édition)	3700	filze et vol.	
				<i>à réclamer.</i>
» 1866 Juillet.	Par l'abbé <i>Béda Dudik</i> , aux <i>Frari</i> (v. pag. 10)	1336	filze et vol.	
»	» à la <i>Marciana</i> (v. pag. 45)	95	»	
				———— 1431 id.
			Total plus de 5000	filze et vol. <i>à réclamer.</i>

II. OEUVRES D'ART.

A) Tableaux.

» 1838 Juin.	Envoyés à la galerie du <i>Belvédère</i> à Vienne, des dépôts du Palais Ducal (v. pag. 87)	50	tableaux	
» » Août.	Choisis par MM. <i>Führich et Engert</i> dans ce même dépôt et envoyés à la galerie I. R. de l' <i>Académie des Beaux-Arts</i> de Vienne (v. pag. 95) 85 »			———— 135 tableaux à <i>réclamer.</i>
» 1866 Septembre.	Tableaux enlevés au <i>Palais-Royal</i> , à la <i>Zecca</i> et à la <i>Libreria antica</i> (v. pag. 33)	114	id.	
			Total.	249 tableaux à <i>réclamer.</i>

B) Autres objets d'art.

» 1864 Juin - 1866, 5 Oct.	Armes provenant de la République de Venise, enlevés au <i>Musée de l'Arsenal</i> (v. pag. 118) 534	objets d'art	<i>a réclamer.</i>
----------------------------	--	--------------	--------------------

(Sans compter les *Scalè* et tous les objets de provenance vénitienne, enlevés à la *salle des Modèles* de l'Arsenal, v. pag. 120).

NB. *N'ayant point en main toutes les données officielles, nous sommes loin de croire d'avoir tout dit.*

Monsieur le Comte Pasolini, commissaire du Roi à Venise, en vertu de la faculté à lui conférée par décret royal du 18 Juillet 1866, N.° 3064, a nommé le 24 Octobre 1866 deux *Commissions d'enquête*, l'une pour vérifier les soustractions faites dans les *Archives et Bibliothèques de Venise*, composée de

MM. le comte *Agostino* SAGREDO, sénateur,

Nicolò BAROZZI, avocat, directeur du Musée Correr, chev. des SS. M. et L.,

Guglielmo BERCHET, avocat, chev. des SS. M. et L., et du Lion et du Soleil de Perse.

La seconde Commission d'enquête est chargée de constater quels sont les objets d'art etc., qui manquent dans les administrations et palais du gouvernement (*uffici e fabbricati governativi*), afin de procurer la revendication de tous ces objets. Cette commission est composée de

MM. *Gio. Batt.* MEDUNA, ingénieur, off. des SS. M. et L.,

Marco BISACCO, off. des SS. M. et L.,

Joseph SALANI, ingénieur,

Antonio BAFFO, ingénieur, et

Giacomo QUAGLIA.

Au moment où nous achevons ces lignes on nous écrit de Florence, que le gouvernement italien vient de nommer M. le Commandeur *Luigi* CIBRARIO pour réclamer à Vienne les documents et objets d'art dont la restitution est garantie à Venise par l'article XVIII du traité du 3 Octobre 1866, que nous avons cité en commençant. Ce choix est excellent. Le caractère de M. Cibrario, sa position d'homme politique et d'historien nous inspire toute confiance. Ce n'est point la première fois que l'ancien commissaire de Charles Albert à Venise, en 1848, est chargé d'une mission diplomatique en Autriche. Puisse-t-il réussir complètement en 1867 dans cette intéressante et délicate mission.

Monsieur le Comte l'ancien commissaire de Roi à Venise, en vertu de la
faculté à lui conférée par décret royal du 18 Juillet 1806, N. 3084, a nommé
le 21 Octobre 1806 deux Commissaires d'après l'avis pour vérifier les soumissions
faites dans les Archives et Bibliothèques de Venise, composés de

MM le Comte Agostino SACEROTI, sénateur,
Nobis Barozzi, avocat, directeur du Musée Correr, chev. des SS. M. et L.,
Gaspiano Bazzani, avocat, chev. des SS. M. et L., et du Lion et du Soleil
de Paris.

La seconde Commission d'après est chargée de constater quels sont les objets
qui ont été déposés dans les administrations et palais du gouvernement, afin
de faire parvenir (par le moyen de la réimpression de tous ces objets

Cette commission est composée de

MM. des Bar. MURARI, ingénieur, chev. des SS. M. et L.

Mons. Barozzi, chev. des SS. M. et L.

Joseph SALATI, ingénieur,

Antonio MARI, ingénieur, et

Giuseppe GUZZI.

En vertu de nos lettres les dites en nous fait de l'ordonne, par le
gouvernement italien chef de bureau M. le Comandante Luigi CANTO pour
répondre à Venise les documents et objets et tel que la tradition est garantie à
Venise par l'article VIII du traité du 3 Octobre 1806, par nous avec elle en con-
sultant. Le choix est resté à la discrétion de M. CANTO, et pendant l'année
politique et l'histoire avec toutes les conditions. Ce n'est point le premier
fois que l'ancien commissaire de Charles Albert à Venise, en 1818, est chargé
d'une mission diplomatique en Italie. Puis il est réaffecté complètement en 1807
dans cette situation et depuis.

COMPLETO

457

T A B L E

Table	III
Avertissement. Texte de l'Article XVIII	pag. 3
<i>Première Lettre à M. Armand Baschet</i>	» 5
A. <i>Les Spoliations des Archives générales des Frari à Venise au mois de Juillet 1866 :</i>	
Catalogue officiel	» 7
1. L'abbé Dudik aux Frari	» 11
2. Les documents enlevés	» 19
<i>Deuxième Lettre à M. Armand Baschet</i>	» 31
B. <i>Relevé des Tableaux anciens du Palais-Royal etc. et des Manuscrits de la Marciana, emportés en 1866, ainsi que des Spoliations des Archives en 1804 et 1805 :</i>	
I. Catalogue officiel des tableaux anciens, enlevés au Palais-Royal etc. en Septembre 1866	» 33
II. Les spoliations de la Marciana en 1866	» 39
Catalogue officiel des manuscrits latins et italiens enlevés en 1866.	» 45
III. Les spoliations de la Marciana et des Archives de 1803 à 1805	» 49
1. Manuscrits de la Bibliothèque de St. Marc, emportés en 1805 par F. S. Gassler et qui sont restés à Vienne	» 53
2. Catalogue de Documents et Manuscrits des Archives, emportés à Vienne en 1803-1805 par F. S. Gassler et qui ne sont pas revenus à Venise	» 54
<i>Troisième Lettre à M. Armand Baschet</i>	» 83
C. <i>Catalogues officiels des Tableaux vénitiens emportés à Vienne en 1838 et des Objets d'art, enlevés au Musée de l'Arsenal de Venise de 1864-1866 :</i>	
Avant-Propos	» 85
I. Tableaux anciens vénitiens, expédiés à la galerie I. R. de tableaux du Belvédère à Vienne (Juin 1838).	» 87
II. Tableaux anciens vénitiens, choisis par MM. Engert et Führich, envoyés au mois d'Août 1838 à la galerie de l'Académie I. R. des Beaux-Arts à Vienne	» 95
1. Description de quelques uns de ces tableaux	» 105
2. Où se trouvent actuellement une partie des tableaux à réclamer?	» 109
III. Les spoliations du Musée de l'Arsenal de Venise (1864-1866)	» 115
Catalogue des Objets d'art enlevés de 1864 à 1866	» 116
Observations touchant quelques objets d'art enlevés (<i>les Scalè etc.</i>)	» 118
Récapitulation des spoliations signalées.	» 124
Composition des Commissions d'enquête en vue de la revendication	» 123

Veneto - Venezia - Arte

100

3493